

# France Forum

- Louis XVIII et les débuts de la Démocratie parlementaire en France
- La société de contestation ou les chevaliers de la table rase
- Péripéties conjoncturelles et déséquilibres structurels de l'économie française
- La solidarité européenne face à la crise économique
- Une amitié historique : De Gaulle - Malraux

Jacques BONIN — Paul DIDIER — Dominique KERGALL — Maurice BLIN —  
Yves LAULAN — Pierre URI — André DILIGENT — Roger PARTRAT — Jacques  
MALLET — Philippe SENART — Pierre AVRIL — René PUCHEU — Anne-Marie  
LAVAUDEN — Yvan CHRIST — Etienne BORNE



# FRANCE FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

6, rue Paul-Louis-Courier - 75007 Paris  
C.C.P. Paris 14.788-84. Tél. : 544-75-50

Abonnement annuel ..... 50 F  
Abonnement de soutien ..... 80 F

## *Sommaire* *153-154*

FÉVRIER - MARS 1977

12 F

### DOSSIERS ET ETUDES

LOUIS XVIII ET LES PREMIERS PAS DE LA DEMOCRATIE PARLEMENTAIRE EN FRANCE PAR JACQUES BONIN ET PAUL DIDIER .....	2
L'ECONOMIE DU QUOTIENT FAMILIAL PAR NICOLAS BREJON DE LAVERGNEE .....	8
LA SOCIETE DE CONTESTATION OU LES CHEVALIERS DE LA TABLE RASE PAR DOMINIQUE KERGALL .....	12
A PROPOS DU PLAN BARRE : PERIPETIES CONJONCTURELLES ET DESEQUILIBRES STRUCTURELS DE L'ECONOMIE FRANÇAISE DEBAT AVEC MAURICE BLIN, YVES LAULAN, PIERRE URI .....	18
LES DEFIS DU FUTUR PAR ANDRE DILIGENT .....	28
L'EUROPE POLITIQUE PAR JACQUES MALLET .....	30
LA SOLIDARITE EUROPEENNE FACE A LA CRISE ECONOMIQUE PAR ROGER PARTRAT .....	36

### ARTS

LA VIE LITTERAIRE PAR PHILIPPE SENART .....	39
REDECOUVERTE DE PUVIS DE CHAVANNES (1824-1898) PAR HENRI BOURBON .....	43
MALRAUX ET LA CREATION ARTISTIQUE PAR ANNE-MARIE LAVAUDEN .....	45
SITUATION ARCHEOLOGIQUE DE PARIS PAR YVAN CHRIST .....	51

POLEMIQUES ET DIALOGUES .....	54
-------------------------------	----

### NOTES DE LECTURE

LES HAUTS FONCTIONNAIRES ET LA POLITIQUE DE EZRA N. SULEIMAN	
PROFESSION : FONCTIONNAIRE DE FRANÇOIS BLOCH-LAINE PAR PIERRE AVRIL .....	57
L'ANTICLERICALISME EN FRANCE, DE 1815 A NOS JOURS, DE RENE REMOND PAR RENE PUCHEU .....	58
TEMPETE SUR L'OCCIDENT - 1945-1975 DE LOUISE WEISS PAR DOMINIQUE KERGALL .....	59
LA PESTE BLANCHE : COMMENT EVITER LE SUICIDE DE L'OCCIDENT, DE P. CHAUNU ET G. SUFFERT PAR MAURICE BLIN .....	61
J'AI CRU AU MATIN DE PIERRE DAIX PAR DOMINIQUE KERGALL .....	61
PAYSANS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI PAR JEAN CHELINI .....	63
VIE ET MORT DES INDIENS D'AMERIQUE PAR JEAN CHELINI .....	64

### PROPOS DU TEMPS

UNE AMITIE HISTORIQUE : DE GAULLE-MALRAUX PAR ETIENNE BORNE .....	66
--	----

# Louis XVIII et les premiers pas de la Démocratie Parlementaire en France

par Jacques Bonin et Paul Didier

*Cette étude est l'un des chapitres de l'ouvrage de MM. Jacques Bonin et Paul Didier à paraître prochainement aux Editions P.P.I. Paul Dupont « Les premiers pas de la démocratie parlementaire en France ».*

1814... 1815..., années tragiques. L'invasion, l'abdication de l'Empereur, l'île d'Elbe, la réapparition d'un vieux prince oublié, le débarquement du golfe Juan, « l'Aigle volant de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame », les Cent Jours, Waterloo, « les Fourgons de l'Etranger », Sainte-Hélène, la Terreur blanche.

Ces événements extraordinaires restés, génération après génération, dans toutes les mémoires, n'ont été en vérité qu'une face, violemment éclairée, de ces « années charnières » alors qu'est demeuré presque inconnu l'ouvrage des têtes politiques d'alors.

Il commence dans les circonstances les plus singulières. Le tsar Alexandre — « l'Autocrate du nord », ainsi que l'on disait — apparu comme le vrai vainqueur de Napoléon, traverse alors une période de libéralisme politique dont il entend faire bénéficier les vaincus, au point qu'il décide de leur imposer un projet de Constitution rédigé par les sénateurs de l'Empire ; projet dont l'effet sera de ligoter étroitement le monarque appelé à régner sur les Français.

Cependant, Louis XVIII, gardien de la légitimité, mais instruit du possible et de l'impossible par les leçons de l'exil, se dégage du piège... Tout en maintenant fermement la prérogative royale, il accorde une Charte délibérée par des hommes de tous bords et organise ainsi des « institutions vraiment libérales », à la déception des purs monarchistes et aux applaudissements des « idéologues » qui s'y rallient, en haine de l'Empire.

La première expérience du régime représentatif se déroule durant plusieurs mois dans un climat qui ne s'altère pas gravement, dans le soulagement de la paix retrouvée. Le personnel politique impérial se rallie pratiquement en totalité...

Le coup de dés du retour de l'île d'Elbe va tout remettre en question.

Malgré les vibrants appels du vieux monarque à la défense de la liberté — qui seule peut être opposée aux prestiges non oubliés de la gloire — « l'Usurpateur » reprend le pouvoir. Il ne peut conjurer la guerre étrangère. Et la guerre civile en naîtra.

En effet, le désastre consommé, les « Ultras » débordent le roi et son gouvernement afin d'imposer leur volonté majoritaire de vengeance et d'épuration.

C'est alors le passage au régime parlementaire, qui est paradoxalement imposé par la droite extrême contre les Libéraux qui, eux, se réfugient dans l'application stricte de la Charte.

En quelques mois s'instaure un système politique de démocratie représentative et parlementaire.

## UN ROI MAL CONNU : LOUIS XVIII

Qui était ce Prince, rappelé au trône par un prodigieux concours d'événements et qui allait offrir aux Français l'image d'un gros homme quasi infirme, mais d'une grande majesté. « Quand il est assis dans son fauteuil l'on croirait voir Louis XIV à cinquante ans », a écrit Chateaubriand dans son « reportage » de Compiègne publié le 1<sup>er</sup> mai 1914 au « Journal des Débats », c'est-à-dire deux jours avant l'entrée du roi à Paris.

Les hommes et les femmes approchant de la cinquantaine, en cherchant dans leurs souvenirs, pouvaient évoquer un Comte de Provence, plus cultivé que ses frères, passablement ami des lumières, qui en 1788, lors de la première assemblée des notables, avait voté avec le parti populaire en faveur de la double représentation et qui avait même fait un bout de chemin avec la Révolution naissante.

Mais depuis que le Comte de Provence avait émigré le 21 juin 1791, il avait perdu tout contact avec le gros de l'opinion française, fort occupée ailleurs.

A peine avait-on noté qu'en 1795, lors de la disparition de l'enfant du Temple, il avait, dans une proclamation destinée à annoncer à l'Europe son avènement au Trône, manifesté la volonté de revenir à la vieille constitution coutumière de la France, que l'on pouvait tout au plus rajeunir quelque peu, car elle demeurait « l'arche sainte ».

Seuls quelques éléments royalistes de l'intérieur puis, plus tard, les « politiques » dont le métier est de tout savoir et certains hommes en place avaient pu être informés d'une évolution remarquable de la pensée du prétendant.

Pendant et après la Terreur avait fonctionné à Paris, avec les difficultés que l'on imagine, une « Agence Royale » qui avait fourni aux princes des renseignements politiques, transmis leurs mots d'ordre, tenté d'approcher des généraux qui passaient pour médiocrement républicains, enfin, plus sagement, et avec quelque efficacité, préparé les élections du 20 mai 1797, pour la conquête du pays légal.

D'ordre de Louis XVIII, « l'Agence » avait fini par prendre ses distances à l'égard du Comte d'Artois, le futur Charles X, trop souvent imprudent, sans énergie et la tête pleine d'illusions ! D'ailleurs, assez vite l'Agence s'était prise à douter que la monarchie pût être durablement restaurée par une victoire sur les « bleus » des combattants de l'Ouest et du Midi et elle avait fini par conclure : « La guerre civile n'est propre qu'à rendre la royauté odieuse et menaçante. Il faut donc abandonner les moyens violents et se confier à l'empire de l'opinion qui revient d'elle-même aux principes sauveurs » Et le Roi avait aisément adopté ce point de vue qui correspondait à son tempérament : la contre-révolution ne se ferait pas par la violence.

Après le 18 Fructidor, l'Agence Royale, récemment décimée par la police politique mais qui avait été réorganisée, se composait de Royer-Collard, de Becquay, de l'Abbé de Montesquiou, de Clermont Gallerande et de Quatremère de Quincy.

Il s'agissait là de gens raisonnables, dont les noms n'étaient connus que du Prétendant et qui communiquaient à ce dernier observations et conseils. Parallèlement, et sans aucun lien avec le premier, fonctionnait un autre comité relevant directement du Comte d'Artois composé d'hommes qui, pour la plupart, se berçaient toujours de l'idée que la « Monarchie pouvait être refaite par un coup de main ». Louis XVIII ayant, après le 18 Brumaire, cru devoir tenter une fusion, Royer-Collard répondit aussitôt par une lettre annonçant la dissolution de l'Agence de Paris qui refusait d'être « un foyer de conspiration et d'insurrection ».

Dans cette missive enfin on adjurait Monsieur de ne plus remettre le sort de la cause royale « à des intrigants en discorde, étrangers à la grande scène des affaires, sans considération personnelle et sans capacité et dont la correspondance mensongère ne pouvait servir qu'à entretenir des illusions déplorables. Comme c'était la force des événements et des choses qui avait produit et conduit la Révolution, c'était la même force qui pouvait seule l'arrêter ou la détruire. Tous les plans qui ne s'appuyaient pas sur cette force, qui n'avaient pas pour unique objet de l'employer, lorsqu'elle existe-

rait, n'étaient que des intrigues impuissantes qui ne tarderaient pas à devenir la pâture de la police et le scandale de l'opinion. »

Louis XVIII, qui avait été échaudé par le refus catégorique opposé par Bonaparte à sa demande réitérée de restitution du trône, était devenu sensible à ce ferme langage, si manifestement inspiré par la sagesse. Mais en attendant le reflux de cette « force des événements » ne devait-on pas préparer les chances de la Monarchie par une action judicieuse sur les personnes, tendant notamment à rassurer, voire à mettre dans son sac les moins fanatiques parmi les hommes de la Révolution, les nantis d'aujourd'hui, les nouveaux notables ? Cette action devenait d'ailleurs indispensable devant « l'usurpation ouverte de Bonaparte ».

C'est ainsi que le 4 décembre 1804 fut publiée à Mittau (Courlande), une déclaration d'inspiration nouvelle datée du 2 décembre et dont les termes avaient été arrêtés à Calmar (Suède), avec le Comte d'Artois (ce qui constituait une notable garantie), déclaration dans laquelle la Monarchie s'affirmait, en quelque manière, amie de tout le monde, prônant la liberté et l'égalité des personnes, l'oubli du passé, l'union, la protection des intérêts...

Peu après, Louis XVIII, qui n'avait cessé d'enjoindre « d'arrêter toutes ces insurrections partielles qui ne font que des victimes », ne voulant triompher « qu'à force de bienfaits », adressait, de sa lointaine retraite, aux agents royalistes de France une lettre dont voici la fin : « Quelles instructions puis-je donc donner ? Quels pouvoirs puis-je départir ? Qui en revêtirai-je ? On demande que je parle de nouveau. A qui ? Comment ? En quel langage ? J'oserai citer ici les paroles de l'Evangile : « Ils ont Moïse et les prophètes qu'ils écoutent, et s'ils ne les écoutent pas, un mort ressusciterait qu'ils ne l'en croiraient pas. » Pour suivre l'application Moïse et les prophètes c'est ma déclaration du 2 décembre. Le mort qui ressusciterait serait-il une garantie nouvelle ? Tout est renfermé dans ma déclaration : s'agit-il d'un militaire ? Conservation de grade, de l'emploi, avancement proportionné au service, abolition du règlement de 1781, tout y est assuré. Veut-on aborder un administrateur ? son état sera maintenu. A un homme du peuple ? la conscription, cet impôt personnel et le plus onéreux de tous, sera abolie. A ceux dont l'état n'est pas spécifié dans ma déclaration ? le plus simple raisonnement par analogie suffit pour les satisfaire. Que je voulusse capter l'armée, cela s'entendrait ; mais par quelle prédilection conserverai-je ce juge, cet administrateur, tandis que je dépouillerais celui qui exerce d'autres fonctions, et qui aurait aussi bien mérité qu'eux ? D'un nouveau propriétaire ? Je me déclare le protecteur des droits et des intérêts de tous. Au coupable enfin ? Les poursuites sont défendues.

« L'amnistie est solennellement annoncée, la porte du repentir ouverte, et sur tous ces points on ne peut douter de ma bonne foi puisque je ne fais que citer des instructions qui ont six mois de date.

« Quelles plus amples instructions peut-on recevoir ? Des pouvoirs sont inutiles. Le zèle suffit pour prêcher une telle doctrine. Des pouvoirs d'ailleurs ne peuvent se donner qu'à un très petit nombre de personnes. Ma

déclaration peut faire autant de missionnaires qu'on en tirera d'exemplaires et ce sont des missionnaires qu'il faut en ce moment. Les pouvoirs sont nécessaires pour traiter, nous n'en sommes pas là, mais non pour convertir et c'est la conversion qu'il faut avoir pour objet. Je me trouve, comme Henri IV, dans le cas de racheter mon royaume.»

Ces objurgations ne rencontrèrent que peu d'échos. Les missionnaires furent rares. Beaucoup de royalistes de l'intérieur, divisés sur l'action à mener, découragés par des échecs répétés et des pertes cruelles, ainsi que la plupart des émigrés rentrés dans leur patrie se ralliaient en effet à l'Empire, régime d'ordre créé par un chef prestigieux.

L'assassinat du duc d'Enghien n'avait pas créé d'obstacle infranchissable à ces conversions.

Bientôt d'ailleurs Napoléon devait entrer par son mariage dans la famille des Rois et dire « mon oncle » en parlant de Louis XVI.

Au demeurant les communications entre la France en guerre et le reste de l'Europe sont alors coupées. La voix de Louis XVIII ne peut pratiquement plus être entendue. Et l'Empereur, s'il sourit aux hommes de l'ancien Régime et leur offre en abondance des places qui sont acceptées sans guère de scrupules, fait traquer, juger et exécuter les émissaires des princes qui ont réussi à pénétrer sur le territoire. M. de Roux, historien de la Restauration, en a compté vingt qui périrent de la sorte en deux ans, notamment Armand de Chateaubriand, fusillé le 31 mars 1809 dans la plaine de Grenelle.

Aussi, vers 1810 Louis XVIII renonce à avoir d'autres nouvelles de France que celles que publient les journaux de l'Empire parvenus à Hartwell (Angleterre), où il a finalement trouvé refuge.

Napoléon triomphe. « La force des événements » s'oppose toujours au souverain légitime. Il faut encore attendre. Mais en France la jeune génération ignore les Bourbons, et les générations anciennes les ont oubliés.

1812... Voici que la campagne de Russie se termine en désastre, alors que la conspiration de Malet a révélé l'extrême fragilité du régime. Il est clair que celui-ci n'a pas de racines, qu'il ne tenait qu'à coup de victoires. Mais maintenant...

Louis XVIII reprend aussitôt ses démarches auprès des cours européennes et il recommence à envoyer des agents en France pour tenter à nouveau d'approcher ceux qui détiennent autorité et influence. « Sa Majesté sait tout ce que M... peut faire pour son pays. »

L'historien que nous avons nommé plus haut précise que, contrairement à l'opinion reçue, c'est dès la fin de février 1813 que le Prétendant a publié la déclaration dite d'Hartwell.

Il y promet une fois encore de maintenir les corps administratifs et judiciaires dans la plénitude de leurs attributions, de conserver leurs places à ceux qui en étaient pourvus, de garantir à l'armée la conservation de ses grades, emplois, soldes et appointements, d'abolir la conscription, de laisser en vigueur le code civil, sauf les dispositions contraires aux dogmes religieux, — ce qui est le cas du divorce, évidemment.

Il faut noter que le manifeste qui interdisait aux

tribunaux toute poursuite relative aux temps révolutionnaires s'engageait aussi à faire respecter par eux les transactions intervenues entre anciens et nouveaux propriétaires. Sur ce point capital, la lettre de 1805 était restée habilement dans le vague. En fait, le respect des ventes nationales ne sera promis que le 15 mars 1814, par une proclamation lancée à Bordeaux par le duc d'Angoulême.

« J'aime à vous répéter », écrira ce dernier, « que ma plus constante mission est de proclamer au nom du roi : qu'il n'y aura plus de conscription, ni d'impôt odieux ; que la liberté des cultes sera maintenue ; que le commerce et l'industrie, véritables sources de la prospérité publique, seront encouragés ; qu'il ne sera porté aucune atteinte à la propriété des domaines que l'on appelait nationaux. » (« Journal des Débats » du 3 avril 1814.)

Mais ce qu'il y avait, sans doute, de plus remarquable dans le texte de 1813 c'est qu'il en venait à s'adresser sans ambages au Sénat de l'usurpateur : « Le Sénat, où siègent des hommes que leur talent distingue à si juste titre et que tant de services peuvent illustrer aux yeux de la France et de la postérité, ce corps dont l'utilité et l'importance ne seront bien reconnues qu'après la Restauration, peut-il manquer d'apercevoir la destinée glorieuse qui l'appelle à être l'instrument du grand bienfait qui deviendra la plus solide comme la plus honorable garantie de son existence et de ses prérogatives ? »

De telles avances, faites à un corps que sa servilité proverbiale vouait au mépris, provoqua un tollé de la part des émigrés. Voilà qui n'était point dans la manière d'Henri IV. Certains doutèrent même de l'authenticité du document, qui avait encouru la réprobation de la presse anglaise...

Louis XVIII, impavide, maintint sa déclaration à laquelle les événements militaires donnaient une importance croissante et il en fit circuler des éditions nouvelles portant une date plus récente, ce pourquoi, selon M. de Roux, « tous les historiens datent du 1<sup>er</sup> janvier 1814 ce texte antérieur de dix mois. »

Enfin, au début de 1814, Talleyrand lui-même fut pressenti, par l'intermédiaire de Boisgelin, « royaliste de raison », et d'Aimée de Coigny, qui avait été la « jeune captive » d'André Chénier...

Mais le Prince de Bénévent, nous le savons, avait depuis longtemps découvert tout seul les bienfaits de la légitimité.

Lorsque M. de la Maisonfort vint en toute hâte annoncer à Hartwell l'entrée des alliés dans Paris et le contenu de la déclaration du 31 mars, il ne put se retenir de dire au prétendant : « Sire, vous êtes Roi de France. » — « Est-ce que j'ai jamais cessé de l'être ? », dit Louis XVIII paisiblement. Et il est bien vrai qu'il n'avait, en aucune circonstance, douté qu'il fût souverain par la grâce de Dieu, comme ses ancêtres.

Pourtant mal informé de certains aspects de la situation politique à Paris, du cas exact qu'il convenait de faire des injonctions des alliés, de l'accueil réservé de l'opinion à l'œuvre réalisée par un corps dont il avait lui-même hautement vanté les mérites et aussi, peut-être, sous l'effet de la joie de voir enfin aboutir de

*Entrée de Louis XVIII à Paris le 8 juillet 1815, après Waterloo*

longs efforts, Louis XVIII faillit accepter la constitution sénatoriale que le gouvernement provisoire lui avait fait tenir. Mais averti par M. de Bruges, un des confidents du Comte d'Artois, qui avait fait tout exprès le voyage d'Angleterre, que Monsieur avait pu éviter — grâce à Fouché — de prêter serment à cette constitution et avait tout au plus, au nom de son frère, admis que les bases en seraient retenues, le Roi se convainquit que le texte qui lui avait été transmis pour qu'il acceptât de devenir, et sous condition, « Roi des Français » ne présentait en réalité aucun caractère contraignant, encore qu'il fût accompagné de la déclaration d'Alexandre I<sup>er</sup> qui avait bien figure d'ultimatum.

Louis XVIII rejeta donc la constitution des sénateurs, serviteurs de l'Etat prématurément et imprudemment encensés, qui prétendaient entreprendre sur le pouvoir royal et en conserver pour eux la moitié...

Il avait repris les cartes en main. Il n'avait pas expressément promis de constitution : il ne concéderait que ce qu'il croirait bon.

Désormais rien n'y fit : ni un projet de déclaration soumis, faute de mieux, par Talleyrand consacrant tous les principes de la Constitution dont le Roi venait de rejeter le texte, ni un autre projet transmis par le prince de Bénévent, aux termes duquel Louis XVIII annonçait qu'il se réservait seulement de discuter certains articles présentés avec insistance par Pozzo di Borgo, envoyé à Hartwell par le Tsar...

Afin sans doute de se donner du champ, le Roi qui s'était mis en route pour la France, via Londres, alla même déclarer dans cette ville, le 20 avril, qu'il devait le rétablissement de sa maison sur le trône de ses ancêtres d'abord à la divine Providence, puis aux conseils du Prince Régent et au peuple anglais.

C'est-à-dire qu'il ne devait rien au Tsar protecteur de la Constitution sénatoriale.

Le gouvernement provisoire, c'est-à-dire Talleyrand, fut atterré. Mais que pouvait-il faire ? Chacun sentait que maintenant c'était Louis XVIII qui était le maître du jeu.

Le Roi franchit la Manche et arriva à Compiègne le 29 avril. Il y reçut d'abord Monsieur, puis le Prince de Bénévent, qui revint à Paris sans rien savoir des intentions du Monarque... enfin Alexandre I<sup>er</sup>.

Avec l'Empereur tout puissant et dont il avait été si longtemps l'obligé, Louis XVIII ne se départit point de l'attitude majestueuse qui impressionnait toujours ses visiteurs. Il prit même le pas sur lui pour aller à la salle à manger et fit asseoir le « héros citoyen » sur une chaise, se réservant l'unique fauteuil.

Le Tsar Alexandre plaida vainement en faveur de la Constitution sénatoriale sur le berceau de laquelle il s'était penché avec tant d'insistance et qu'il avait promis de soutenir par les armes, s'il le fallait.

Au vrai, le Roi avait déjà pu constater que sa résistance était payante.

Une députation du Corps législatif s'était en effet précipitée à Compiègne et bien que ce Corps eût adhéré à la Constitution du Sénat, il apparaissait assez clairement qu'il était disposé, lui, à reconnaître Louis XVIII sans conditions : « Par Votre Majesté, disait le Président de la députation du 29 avril, vont être cimentées les bases d'un gouvernement sage et prudemment balancé ; Votre Majesté ne veut rentrer que dans l'exercice des droits qui suffisent à l'autorité royale et l'exécution de la volonté générale, confiée à ses paternelles mains, n'en deviendra que plus respectable et plus assurée, Sire, jamais les représentants de la nation ne s'estiment plus heureux d'être ses organes que dans ces moments d'allégresse. Ils mettent à vos pieds le tribut de leur respect, de leur dévouement et de leur amour. »

Ce langage, qui était bien l'écho de celui, chaleureux, précédemment tenu au Comte d'Artois par une Assemblée désireuse de ne pas demeurer dans l'ombre où le Sénat l'avait confinée, était exactement celui que Louis XVIII souhaitait entendre, car à lui seul était laissé le soin de donner une Constitution à la France. Il put très sincèrement assurer le Corps législatif de « sa plus vive satisfaction ».

Finalement en face du gouvernement provisoire, des ministres et du Sénat qui, comme au jour de l'arrivée du Lieutenant-Général du Royaume, ne savaient quelle attitude adopter, hésitant devant une épreuve de force chaque jour matériellement et moralement plus difficile, la position du Roi se définissait ainsi : il écartait contre le vœu ardent des royalistes de tradition, l'idée d'annoncer simplement aux Français qu'il assurerait leur prospérité et leur bonheur par l'exercice entier de sa souveraineté et il acceptait de faire, dans le domaine institutionnel, large place à l'esprit du temps. Il refusait, par contre, malgré les instances répétées de Talleyrand et de Pozzo di Borgo, de promettre de jurer une Constitution qui aurait reçu l'approbation des corps constitués et la sanction populaire. Et il n'entendait pas davantage se lier en proclamant les services rendus par le Sénat et la nécessité de le conserver tel quel.

Roi par la grâce de Dieu c'est de son gré, et n'ayant en vue que le bien des Français, qu'il donnerait au pays une Constitution alliant désormais autorité et liberté.

Les sénateurs se savaient entièrement discrédités dans l'opinion publique, ils craignaient d'être supplantés dans la nouvelle organisation des pouvoirs par le Corps législatif qui s'affichait « bourbonien », et de surcroît nombre d'entre eux avaient individuellement reçu des assurances, qui n'étaient après tout que l'application pratique de la déclaration d'Hartwell...

Ils cédèrent donc et firent bien car, nous le verrons, les promesses de Louis XVIII, vieilles ou récentes, furent tenues. C'est bien à tort que certains avaient jadis manifesté auprès de Montesquiou la crainte d'être « chassés comme des manants ».

C'est ainsi que le 2 mai 1814 à Saint-Ouen le gouvernement provisoire, les ministres et l'ex-corps « des muets » eurent « l'honneur de mettre aux pieds du Roi l'hommage de leur respect et de leur dévouement ».

Talleyrand présenta le Sénat. Et voici quelle fut l'adresse votée par ces hommes qui avaient si souvent adulé l'Empereur. On y reconnaîtra facilement la patte de Talleyrand.

« Sire,

« Le retour de Votre Majesté rend à la France son gouvernement naturel et toutes les garanties nécessaires à son repos et au repos de l'Europe.

« Tous les cœurs sentent que ce bienfait ne pouvait être dû qu'à vous-même ; ainsi tous les cœurs se précipitent sur votre passage. Il est des joies qu'on ne peut feindre ; celle dont vous entendez les transports est une joie vraiment nationale. Le Sénat, profondément ému de ce touchant spectacle, heureux de confondre ses sentiments avec ceux du peuple, vient, comme lui, déposer aux pieds du trône, le témoignage de son respect et de son amour.

« Sire, des fléaux sans nombre ont désolé le royaume de vos pères. Plus les circonstances sont difficiles, plus l'autorité royale doit être puissante et révérée ; en parlant à l'imagination par tout l'éclat des anciens souvenirs, elle saura se concilier les vœux de la raison moderne en lui empruntant les plus sages théories politiques. Une charte constitutionnelle réunira tous les intérêts à celui du Trône et fortifiera la volonté première du concours de toutes les volontés. Vous savez mieux que nous, Sire, que de telles institutions, si bien éprouvées chez un peuple voisin, donnent des appuis et non des barrières aux monarques amis des lois et pères des peuples. Oui, Sire, la nation et le Sénat, pleins de confiance dans les hautes lumières et dans les sentiments magnanimes de Votre Majesté, désirent avec elle que la France soit libre pour que le Roi soit puissant. »

Louis XVIII répondit brièvement, assurant qu'il était « sensible à l'expression des sentiments du Sénat ».

Sa résolution était prise ; il ne restait plus qu'à lui donner une forme dernière.

Blacas, vieux compagnon du Roi, l'habile Vitrolles et La Maisonfort furent chargés dans la nuit du 2 au 3 mai de rédiger un texte définitif, compte tenu des divers projets en présence, dont l'un était l'œuvre du Roi lui-même qui, refusant de consacrer la Révolution, faisait usage de la formule devenue célèbre : « Fait en l'an de grâce 1814. Et de notre règne le dix-neuvième. » En effet on s'était laissé prendre de court. Louis XVIII devait faire son entrée solennelle à Paris le 3 mai et il était nécessaire qu'une proclamation de ses volontés l'y précédât.

C'est la fameuse déclaration dite de Saint-Ouen publiée à sept heures par le « Moniteur ».

Il faut souligner que dans sa première partie, sous des formules adroites et rassurantes, elle consacrait irrémédiablement la défaite du Sénat, de Talleyrand et d'Alexandre.

« Rappelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères, éclairé par les malheurs de la nation que nous sommes destiné à gouverner, notre première pensée est d'invoquer cette confiance mutuelle si nécessaire à notre repos, à son bonheur.

« Après avoir lu attentivement le plan de Constitution proposé par le Sénat dans sa séance du 6 avril dernier, nous avons reconnu que les bases étaient bonnes, mais

qu'un grand nombre d'articles portant l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ils ne peuvent dans leur forme actuelle devenir lois fondamentales de l'Etat.

« Résolu d'adopter une Constitution libérale, nous voulons qu'elle soit sagement combinée et ne pouvant en accepter une qu'il est indispensable de rectifier, nous convoquons pour le 10 du mois de juin de la présente année le Sénat et le Corps législatif, nous engageant à mettre sous leurs yeux le travail que nous aurons fait avec une commission choisie dans le sein de ces deux corps et à donner pour base à cette Constitution les garanties suivantes :

« Le gouvernement représentatif sera maintenu tel qu'il existe aujourd'hui, divisé en deux corps, savoir : le Sénat et la Chambre composée des députés des départements. L'impôt sera librement consenti. La liberté publique et individuelle assurée. La liberté de presse respectée, sauf les précautions nécessaires à la tranquillité publique. La liberté des cultes garantie. Les propriétés seront inviolables et sacrées. La vente des biens nationaux restera irrévocable. Les ministres, responsables, pourront être poursuivis par une des chambres législatives et jugés par l'autre. Les juges seront inamovibles et le pouvoir judiciaire indépendant. La dette publique sera garantie. Les pensions, grades, honneurs militaires seront conservés, ainsi que l'ancienne et la nouvelle noblesse. La Légion d'honneur, dont nous déterminerons la décoration, sera maintenue. Tout Français sera admissible aux emplois civils et militaires. Enfin, nul individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes. »

Vingt mille exemplaires de cette déclaration furent affichés sur-le-champ.

Quelques heures plus tard Louis XVIII, « accompagné » des corps civils et militaires de l'Etat, pénétrait dans la capitale, en calèche, ayant à ses côtés la duchesse d'Angoulême et en face de lui le prince de Condé et le duc de Bourbon. 20.000 gardes nationaux faisaient la haie portant cocarde blanche des fleurs de lys dans le canon du fusil.

L'accueil des Parisiens, incontestablement, fut très chaleureux.

Le lendemain, un bulletin de police notait que « la déclaration que Sa Majesté a daigné faire hier a satisfait tous les esprits, à l'exception d'un petit nombre de mauvaises têtes, qui se qualifient de royalistes purs et qui entendent aussi peu les véritables intérêts du souverain que les leurs ».

Pour l'opinion publique les mots-clé de la déclaration de Saint-Ouen étaient : « adopter une Constitution libérale »... Il n'y aurait donc pas cette « Contre-Révolution » qui effrayait tant, trois semaines plus tôt, « La Gazette de France », mais bien la prudente consécration de l'évolution des idées politiques d'un grand nombre de Français, au long des vingt-cinq dernières années.

\* \*

Les événements de la « Première Restauration » ont un caractère exemplaire dans l'histoire politique française.

Après la tourmente révolutionnaire et l'autocratie impériale, la rupture avec le passé d'avant 1789 était trop profonde, dans une grande partie de la population, pour que l'ancien cours des choses pût reprendre paisiblement.

Il fallait au contraire, au-delà de toute querelle de philosophie politique, tenir le plus grand compte des bouleversements survenus dans les esprits, les mœurs et les structures depuis vingt-cinq ans.

Ce fut l'ouverture d'esprit du frère cadet de Louis XVI qui imprima à cette Restauration le caractère modéré qu'elle a connu, parce qu'elle a choisi de consacrer dans les lois les principales conquêtes de la Révolution, au scandale des royalistes « exagérés » et des fidèles fanatiques de l'Empereur.

La promesse de la Déclaration de Saint-Ouen ne sera pas vaine : une Constitution libérale entrainée en vigueur et le Roi, qui l'avait consentie de son gré, devait l'observer toujours avec loyauté.

Les institutions promises et données par Louis XVIII en 1814 étaient, en réalité, bien plus « libérales » que le monarque ne le pensait sans doute, car la mise en place d'un système parlementaire, même limité et incomplet, devait presque aussitôt créer l'irréversible et développer inéluctablement ses effets.

.....

Louis XVIII a eu l'immense mérite d'avoir compris que le régime représentatif allait accorder, au moins à un pays politique correspondant aux classes possédantes et éclairées (ces qualités paraissaient alors liées), la possibilité de se faire entendre. Il a donné à la France le moyen d'évoluer vers la Démocratie parlementaire formelle, régime tenu pour idéal dans l'opinion dominante du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est le Roi lui-même qui, défendant la politique inaugurée le 5 septembre 1816, contre les attaques toujours renouvelées des ultras-royalistes, affirmera avec force à son frère, le Comte d'Artois, le 29 janvier 1818 : « Le système que j'ai adopté et que mes ministres suivent avec persévérance est fondé sur cette maxime qu'il ne faut pas être le roi de deux peuples ». En effet, Fouché dans son rapport au Roi d'août 1815, parlant de la France ancienne et de la France nouvelle avait dit : « deux nations ». Louis XVIII poursuivait : « Et tous les efforts de mon gouvernement tendent à faire que ces deux peuples qui n'existent que trop finissent par n'en former qu'un seul... *Je ne me dissimule pas combien est difficile la route moyenne que je me suis tracée.* Je sais qu'à mon âge, je ne puis me flatter de parvenir au terme ; je sais une chose plus pénible : c'est que, froissant des intérêts légitimes, je ne peux espérer de plaire à tous ; bien loin de là, je n'ignore pas les traits qu'on lance contre moi. Henri IV, que je n'ai assurément pas le sot orgueil de m'assimiler, suivit la même route et ne recueillit en chemin qu'amertume. Voyez-le sans cesse accusé d'ingratitude par ses anciens amis, de fausseté par ses ennemis. Il répondit : « Ils me regretteront quand je n'y serai plus ».

Le gouvernement du juste milieu faisait ainsi sa première apparition en France.

Jacques BONIN et Paul DIDIER ■

# L'économie du quotient familial

par Nicolas Brejon de Lavergnée

**C**HAQUE année, la discussion de la loi de finances est l'occasion d'une série de votes sur des amendements aussi nombreux qu'ennuyeux, mais il arrive parfois que l'un d'eux réveille l'ardeur batailleuse des parlementaires et suscite pour quelques instants un croisement de fer violent mais bref qui se termine par le *statu quo* et le retour à la somnolence d'antan. Scénario immuable de la plupart des réformes fiscales en France et dont l'actualité vient encore de nous donner un exemple : le projet d'impôt sur la fortune.

Plus intéressant est le cas du quotient familial, pierre d'angle de tout notre système d'impôt direct sur le revenu. Le quotient familial (en abrégé QF) est un système original — car unique au monde — et simple de prise en compte fiscale des charges de famille. Instauré par la loi du 31 décembre 1945, ce système consiste à diviser le revenu imposable du foyer par un certain nombre de parts déterminé d'après le nombre de personnes vivant dans le foyer et à appliquer le barème progressif au quotient ainsi obtenu. Le résultat de cette opération multiplié par le nombre de parts donne le montant de l'impôt à payer (1).

Le système a vécu sans être sérieusement contesté jusqu'en 1968 et les personnalités les plus hautes, telles que le général de Gaulle et Georges Pompidou, n'ont pas dédaigné en leur temps de mêler leurs voix au concert de louanges des défenseurs patentés. Deux tentatives de réforme, l'une en 1968-69 initiée par le peuple, l'autre en 1974 et proposée par le gouvernement Chirac, n'ont pas abouti. Les raisons de cet échec sont complexes (2) mais viennent en gros de ce que le décideur n'est pas une personne mais plusieurs, de même que la décision n'est pas uni mais pluri-dimensionnelle. En particulier, nous pouvons affirmer que toute tentative de réforme qui ne s'attaque pas aux structures du système fiscal total est vouée par avance à l'échec : le QF est la pierre d'angle de l'édifice fiscal ; on ne peut l'enlever ou la déplacer sans mettre en cause la structure du tout.

Le lecteur comprendra dans ces conditions que la tâche de l'économiste est nécessairement limitée par le rapport des forces en présence. Certains vont même jusqu'à lui dénier toute utilité, comme M. Jobert, par exemple, qui écrit dans *Mémoires d'avenir* qu'on ne gou-

verne ni avec de bons sentiments, ni avec des idées justes. Peut-être ; mais, au risque de passer pour donquichottesque, nous croyons encore en la vertu subversive des idées justes, élaborées sereinement dans le calme et le secret d'un cabinet de travail, à l'abri des rumeurs des cabinets parlementaires et des antichambres ministérielles. Examinons donc de près si le système du QF, de plus en plus critiqué de nos jours par les syndicats et les partis de gauche ainsi que par la commission préparatoire au VII<sup>e</sup> Plan sur les inégalités sociales connue sous le nom de rapport Méraud, est défendable en 1977, ce qui revient à vérifier s'il remplit les fonctions qu'on lui assigne habituellement : encourager la natalité et réaliser la justice fiscale.

## I. — QF ET NATALITE

L'influence du QF sur la natalité est difficile à isoler tant les facteurs dont celle-ci dépend sont nombreux, complexes et enchevêtrés. Pour prendre un exemple dans l'actualité, les démographes ne sont pas encore d'accord sur l'explication à donner à la baisse du taux de fécondité dans les pays occidentaux et plus particulièrement en France depuis 1964.

Pour résumer, il existe deux écoles : d'une part, les défenseurs de la théorie économique de la fécondité pour qui la variable fondamentale est le revenu ; d'autre part, ceux qui croient que les variables économiques n'ont qu'un rôle mineur par rapport aux attitudes et aux préférences. Si les premiers ont raison, la fiscalité (en particulier par le biais du QF qui diminue l'impôt) agira sur la fécondité de façon positive en allégeant les ressources nécessaires à l'éducation et l'entretien des enfants. Si, au contraire, la fécondité est un phénomène social, on peut prévoir que le QF sera sans effet.

Un premier bilan a été présenté par H. Léridon (3) pour la période 1949-70 en France. L'auteur est formel : il y a indépendance causale à long terme des variables économiques (demandes d'emploi, épargne, production industrielle, pouvoir d'achat) sur le taux de natalité et donc, ajoutons-nous, inefficacité du levier fiscal.

Pour ce qui est des fluctuations à court terme (d'une année sur l'autre) et à très court terme (d'un mois sur l'autre), nous pouvons apporter deux exemples de leur insensibilité au jeu du QF :

a) D'abord, ce que j'appellerai *l'effet de nombre* : le QF a été mis en échec en 1969 et 1970 par le système de majorations exceptionnelles fixées indépendamment de la situation de famille des contribuables. Or, au sein du mouvement général de baisse de la fécondité entre

(3) Cf. Cahiers de l'INED, n° 66, 1973, PUF.

(1) Soit un couple (2 parts) avec un revenu imposable de 20.000 F. Le barème fiscal progressif s'applique à  $20.000 : 2 = 10.000$ , ce qui donne un impôt par part de 580 F. La contribution fiscale du ménage est donc  $580 \times 2 = 1.160$  F.

(2) Cf. notre étude complète à paraître dans le prochain numéro de la Revue de Science Financière.

*Le système du quotient familial : élément d'une doctrine économique de la famille*

1964 et 1973, un ralentissement de la baisse se produit en 1970, suivi d'une hausse en 1971 puis d'une reprise de la baisse en 1972 qui s'accélère en 1973. Que les variations de fécondité soient instantanées ou décalées par rapport à la date à laquelle se produit la cause supposée (baisse du revenu disponible), peu importe. La suppression de l'effet-quotient familial aurait dû entraîner un « effet de nombre » négatif (c'est-à-dire un ajournement provisoire ou définitif des naissances), soit en 1969 et 1970 dans l'hypothèse de non-décalage, soit en 1970 et 1971 avec un décalage d'un an. Et c'est l'inverse qui s'est produit.

b) Ensuite l'effet d'espacement : un calcul simple des allègements d'impôt procurés par le QF montre que ceux-ci sont d'autant plus importants que les dates de mariage et de naissance des enfants sont plus proches de la fin de l'année. Si les ménages y sont sensibles, nous devrions constater une concentration anormale de mariages et de naissances aux alentours de novembre-décembre. Sans entrer dans le détail des résultats auxquels nous avons abouti, la conclusion est la suivante :

— Pour les mariages, il existe deux catégories bien délimitées, celle des mois où l'on se marie beaucoup et qui correspond à la période des congés payés (juin à septembre) et des longues fins de semaine (Pâques en mars et Noël en décembre) ; celle des mois où l'on se marie moins (le reste). Il y a plus : cet état de fait s'accroît en tendance entre 1950 et 1972, sauf pour décembre qui est stable. L'effet d'espacement n'existe donc pas.

— Par un raisonnement analogue, nous avons pu montrer que l'effet d'espacement n'existe pas non plus pour les naissances : pour tenir compte de ce que la probabilité de concevoir au cours du premier cycle

suyant la décision est de 0,5, nous avons calculé nos moyennes sur trois mois plutôt que sur un mois. Le résultat est net : entre 1950 et 1972, le maximum des naissances se déplace du début de l'année (février-avril) vers son milieu (avril-juin), ce qui s'explique en partie par l'effet de répartition des mariages (dont le maximum est en juin-septembre), mais surtout par le désir de prolonger le congé légal de maternité par le congé annuel.

Si donc la prime fiscale est sans effet sur le choix de la date des mariages et des naissances, *a fortiori* le sera-t-elle sur la décision même de se marier ou d'enfanter, décision autrement lourde de conséquences. Qui ne peut pas le moins ne peut pas le plus.

Cela veut-il dire que le QF est condamné sans appel, les économies d'impôt qu'il procure aux familles étant assimilables à un gaspillage de fonds publics ? Pas tout à fait, car la présence d'une femme et d'enfants dans un foyer entraîne des dépenses. La question est alors de savoir si, au nom d'une certaine idée de la justice fiscale, les allègements fiscaux sont proportionnels au supplément de charges qu'occasionne pour le chef de famille la formation d'un foyer ou l'arrivée d'un enfant.

## II. — QF ET JUSTICE FISCALE

L'esprit d'un impôt redistributif sur le revenu est de demander à chacun une contribution en rapport avec sa capacité contributive. Chaque mot de cette phrase est important et donne lieu à des solutions différentes selon les pays. En France, « chacun » est la cellule familiale et la matière imposable est principalement le revenu (net des dépenses encourues pour le gagner) et parfois les plus-values. La question intéressant notre sujet est alors la suivante : comment passer du revenu — élément objectif s'il en est — à la capacité contributive qui, elle, est subjective puisqu'elle dépend de la composition de la famille ?

La réponse est différente selon les pays, mais il existe dans les économies de marché quatre systèmes principaux qui reflètent de façon implicite la nature et la fonction de la famille dans la société. C'est cela qui n'a jamais été dit et qui explique qu'une réforme est difficile à réaliser, les systèmes de valeur des individus étant la plupart du temps radicalement différents.

Ainsi comprend-on que la diversité des systèmes rencontrés dans les pays du Marché commun et aux Etats-Unis naît de ce qu'un système fiscal « juste » obéit d'abord à un principe normatif sur lequel la société doit s'entendre : quel est le rôle, quelle est la nature de la cellule familiale ? C'est ce principe qui fonde l'idée de justice fiscale. Il appartient ensuite à l'économiste de vérifier si dans les faits le principe de société est respecté : c'est l'aspect « positif » de l'analyse.

Pour les besoins de notre analyse, nous procéderons en sens inverse, c'est-à-dire que nous partirons des systèmes tels qu'ils existent dans la réalité et nous en déduirons les échelles de valeur implicites. Les résultats auxquels nous sommes arrivés sont les suivants. Trois écoles de pensée s'affrontent : l'école philosophique, l'école socio-politique et l'école économique.

L'école philosophique se divise elle-même en deux

courants. Le premier, d'essence ontologique, défend l'idée que la famille n'est pas un tout indissociable mais simplement une somme d'individus qui se sont rassemblés sous le même toit pour des raisons de convenance personnelle que l'Etat n'a pas à connaître. Chaque membre composant la famille est supposé avoir une autonomie économique complète et compte chacun pour une personne, et une seule. La conséquence fiscale la plus importante est que tous les calculs de revenu imposable et d'impôt doivent se faire *per capita*. Dans la réalité il n'y a pas d'illustration pure de cette école de pensée individualiste car des considérations de rendements fiscaux sont venues interférer avec celles de doctrine, rendant par là même le système un peu bâtard : c'est le cas de l'Allemagne fédérale et des Etats-Unis.

Le deuxième courant de l'école philosophique est l'opposé du premier et soutient que la famille n'est pas réductible à la somme des membres qui la composent. Elle jouit d'une unité et d'une vie organisée qui lui sont propres ; son revenu global lui procure un niveau de vie et donc un bien-être supérieur à celui que pourraient attendre individuellement des personnes ayant même revenu par tête. En conséquence, la cellule familiale ne compte fiscalement que pour une personne (fictive) dont la capacité contributive dépend non plus du revenu par tête mais du revenu global. De cette conception « welfariste » de la famille il ressort que la capacité contributive de la famille est mise au niveau de celle du célibataire en soustrayant du revenu global brut un abattement correspondant au minimum vital qui, par essence, est le même pour tous. On reconnaît là les systèmes britannique et irlandais de l'abattement forfaitaire.

Ayant chacun un fondement philosophique différent, il n'est pas étonnant que ces deux courants soient irréciliables. Ils ne peuvent donc prétendre fonder un système européen et nous les renverrons dos à dos.

La deuxième école de pensée, la doctrine sociopolitique de la famille, opère une distinction entre les familles du bas de l'échelle des revenus et celles du haut. Au bas de l'échelle, la « fonction » de la famille est de faire partager la misère à ses membres et de cumuler les handicaps de départ. En haut de l'échelle, au contraire, sa fonction est de concentrer la puissance et de multiplier son influence par le jeu des relations personnelles et des alliances. Il est donc justifié de prendre en compte le nombre d'enfants pour déterminer la capacité contributive des familles à faible revenu mais non des familles à revenu élevé pour qui le choix d'un enfant supplémentaire est du domaine strictement privé et a des conséquences privées (en particulier sur la dépense) dont la société n'a pas à connaître. Un système d'abattements volatils, diminuant avec le revenu pour finalement disparaître, répond au soubassement doctrinal de cette école. Si séduisante qu'elle apparaisse sur le papier, il ne faudrait pas sous-estimer les difficultés d'application et de généralisation de cette doctrine qui, en définitive, n'a aucun contenu *per se* et risque donc de laisser parler la passion plutôt que la raison. En bref, c'est trop ou pas assez. Aussi, dans une perspective réformatrice et européenne, ce terrain nous paraît-il peu sûr.

La doctrine économique de la famille enfin, la troisième et dernière, considère la famille comme une cellule économique originale, irréductible à un individu fictif ou à une somme d'individus, et dont la fonction est la reproduction, l'éducation et la préparation des enfants à leur insertion dans la vie économique et sociale. La réalisation de cette fonction nécessite un certain nombre de dépenses qui peuvent être en partie à la charge de la collectivité et en partie à la charge des familles. Aucune étude actuellement n'a été faite pour déterminer quel est le partage optimal entre les dépenses que la société doit financer par l'impôt et celles qui doivent être laissées à l'initiative privée des familles. Mais il est bien certain que la « fiscalisation » progressive des dépenses qui concernent la famille est un moyen particulièrement insidieux (et pour certains pernicieux) d'ingérence de l'Etat dans la vie privée.

Quoi qu'il en soit, la capacité contributive des familles dépend étroitement de ces dépenses privées d'entretien et il est « juste » d'en tenir compte, non pas en valeur absolue — sinon seule l'épargne serait imposée — mais en valeur relative. En conséquence, l'échelle des capacités contributives suivra celle des dépenses familiales d'entretien et tiendra compte des « économies d'échelle » qui se réalisent en général lorsque la taille de la famille augmente. Notre hypothèse (à vérifier) est que le système français du QF, en accordant une part à chaque adulte du ménage et une demie part à chaque enfant, cherche à réaliser dans les faits la doctrine économique de la famille et en particulier l'idée qu'il existe dans les coûts d'entretien d'une famille des économies d'échelle (4).

Disposant alors d'un critère de justice fiscale, nous pouvons aborder la phase empirique de notre analyse par l'étude des budgets familiaux que publie l'INSEE, ce qui nous permet de déterminer l'échelle des dépenses d'entretien en fonction de trois critères : la catégorie socio-professionnelle (CSP), le revenu, et la taille de la famille. Ensuite, la comparaison de cette échelle avec celle des déductions fiscales accordées par le QF montre si celles-ci sont exagérées ou non, l'idéal étant évidemment que les deux échelles soient identiques.

Les résultats sont trop riches pour être résumés en peu de phrases, et ce d'autant que l'insuffisance des statistiques pose des problèmes méthodologiques délicats. Voici les principaux :

a) Toutes CSP confondues et à revenu donné (revenu moyen des enquêtes, 1965-71), l'échelle des déductions fiscales et l'échelle représentative des dépenses d'une famille en fonction de sa taille sont les suivantes :

Taille .....	1	2	3	4	5	6
Echelle des coûts ...	1	0,7	0,3	0,3	0,15	0,15
Echelle fiscale ....	1	0,5	0,21	0,2	0,2	0,2

Ces échelles sont « marginales » et donc additives, c'est-à-dire que si le coût d'entretien d'un célibataire est coté 1, celui d'une épouse est de 0,7 seulement, soit 1,7 pour un ménage sans enfant, et ainsi de suite.

(4) Il y a économie d'échelle lorsque les dépenses augmentent moins que proportionnellement à la taille de la famille.

La comparaison des deux échelles montre que l'échelle fiscale prend du retard sur l'échelle des coûts en n'évaluant le poids conjugal qu'à  $1+0,5=1,5$  au lieu de 1,7. Le poids des deux premiers enfants est également sous-estimé ( $0,21+0,2=0,41$  contre  $0,3+0,3=0,6$  effectif) et celui des deux suivants surestimés (0,4 contre 0,3 effectif), ce qui contribue à atténuer l'écart mais non à le supprimer (2,3 contre 2,6 au total). Dans l'ensemble, cependant, les écarts sont assez faibles pour juger l'approximation satisfaisante.

b) L'échelle des coûts ayant été calculée pour un niveau de revenu constant (21.460 F 1974 annuel), il reste à savoir ce qui se passe lorsque, la taille de la famille étant fixée, le revenu augmente. Nos calculs montrent qu'il existe quatre types bien définis de comportement en matière de dépenses de consommation : celui des salariés agricoles qui paraît très « étrange », sans doute à cause des incertitudes statistiques ; celui des employés et des ouvriers dont les comportements sont absolument parallèles ; celui des cadres supérieurs et des exploitants agricoles qui sont assez semblables ; enfin celui des cadres moyens et des professions indépendantes qui ressemble au comportement des employés-ouvriers dans les basses tranches de revenu et au comportement des cadres supérieurs dans les tranches élevées.

Au total, s'il est bien exact que le coût d'entretien d'une personne supplémentaire dans un ménage baisse lorsque le revenu du ménage augmente et que le rythme de baisse dépend étroitement de la catégorie socio-professionnelle à laquelle appartient le ménage, il n'apparaît pas socialement acceptable de favoriser une CSP plutôt qu'une autre. Tout le monde étant égal devant l'impôt, quel que soit son mode de vie, il est nécessaire de choisir une échelle fiscale qui soit valable pour tous : c'est le même problème que l'on rencontre dans la construction d'un indice du niveau général des prix. La meilleure solution nous semble être une moyenne des échelles de toutes les CSP, pondérées par leur population en pourcentage de la population totale.

En attendant des statistiques plus précises, c'est l'échelle des cadres supérieurs qui est la plus proche de la moyenne, reflétant bien dans sa partie inférieure l'évolution générale des courbes des autres CSP et constituant dans sa partie supérieure un compromis entre les tendances divergentes des ouvriers-employés d'une part et des cadres moyens-professions indépendantes d'autre part. Soit :

Revenu imposable en 1975 (1.000 F)	<17	17-25	25-35	35-50	50-85	>85
Echelle des coûts d'entretien, à la marge (toutes tailles) .....	1	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3
Echelle fiscale pour un couple	1	0,84	0,8	0,62	0,49	0,37
Echelle fiscale, famille de 2 enf.	1	0,74	0,65	0,61	0,43	0,33

Des problèmes graves de collecte statistique ne permettent pas de calculer une échelle des coûts pour chaque taille de famille. Aussi faut-il comprendre la deuxième ligne du tableau comme une estimation moyenne, valable quelle que soit la taille. En revanche, il existe un barème spécifique d'impôt par taille de famille et donc une échelle spécifique d'économie d'impôt : nous avons pris ici deux tailles différentes que l'on rencontre le plus souvent dans la société française.

La comparaison de la deuxième ligne avec les troisième et quatrième montre que les déductions fiscales autorisées par le jeu du QF sont trop importantes, compte tenu des économies dans les dépenses d'entretien que permet un revenu plus élevé. Autrement dit, le barème fiscal est trop avantageux pour les revenus égaux ou supérieurs à 20.000 F imposables environ. Mais cet avantage « indu » a tendance à diminuer lorsque la taille de la famille augmente (par exemple 0,74 est plus proche de 0,7 que 0,84) : l'échelle fiscale tend à coïncider avec l'échelle des coûts, ce qui nous permet d'affirmer que les familles sont d'autant plus favorisées que leur taille est plus faible, le contraire de ce que l'on entend en général ! Sur ce point de justice « verticale », il est donc nécessaire de diminuer les allègements autorisés sans pour cela jeter le bébé avec l'eau du bain, c'est-à-dire supprimer le QF, si du moins l'on est d'accord avec la doctrine économique de la famille.

Si l'on pense qu'une réforme de la fiscalité française s'impose pour des raisons internes d'équité, ne doit-elle pas en outre, pour des raisons externes d'harmonisation au sein de la C.E.E., être européenne ? Dans cette perspective élargie, un souci de réalisme nous conduit à proposer la « doctrine économique » de la famille comme la meilleure base de discussion, car c'est elle qui comporte le jugement de valeur le moins contraignant. Elle a, de plus, l'avantage — en réglant la progressivité du système fiscal sur l'échelle des dépenses familiales d'entretien — de fournir un critère simple de justice fiscale horizontale (à revenu égal, impôt égal mais aussi à revenu égal et composition de famille différente, impôt différent) et verticale (à composition de famille donnée et à revenu différent, l'impôt différent), ce qui est réellement nouveau, sinon révolutionnaire.

Actuellement, c'est le QF français qui réalise le mieux cette doctrine. Mais le système comporte un certain nombre d'anomalies du fait qu'il fonctionne sous la forme de parts. La meilleure façon de le réformer serait de construire un barème pour chaque taille de famille en y incorporant un système d'impôt négatif (pour les tranches inférieures au SMIC) dont les taux seraient également modulés sur l'échelle des coûts d'entretien.

S'il est toujours vrai, comme le disait M. René Plevin en 1945 à l'Assemblée nationale, que notre système fiscal ressemble à « une espèce d'arbre de Noël qui manque à l'heure actuelle de fondations solides », il est grand temps, avant qu'il ne s'écroule dans la maison, ployant sous le fardeau des cadeaux inutiles, de l'élaguer pour l'embellir. Ce serait un bien beau cadeau de Noël.

Nicolas BREJON DE LAVERGNEE ■  
 Maître-assistant à l'Université  
 de Reims.

# La société de contestation ou les chevaliers de la table rase

par Dominique Kergall

**C**ONTESTATION : depuis une dizaine d'années, le terme connaît une fortune singulière. Jeunes contestataires, théâtre contestataire, médecine contestataire, crèches « sauvages »... Le milieu intellectuel est saisi d'une fébrilité dont les mots — et souvent les mots seuls, mais les mots pèsent lourd dans l'histoire des peuples — gardent la trace. Parcourue de frissons verbaux, l'intelligentsia s'épuise à inventer de nouvelles contestations.

Contester : discuter, dénier, nier, récuser, contro-verser, contredire, révoquer en doute. La variété des synonymes que propose le « Robert » est à l'image du foisonnement des propos et des comportements contestataires. Société de contestation : l'expression fait référence à une société où l'activité quotidienne accorde une large place à l'esprit critique, plus précisément à l'esprit de critique.

Mettre en cause, mettre en doute, mettre en questions : la terminologie dominante, telle qu'elle se livre à la lecture des journaux, des hebdomadaires, des revues, telle qu'elle se propose à la plume pour exprimer la pensée, voire pour s'y substituer, telle qu'elle s'impose en tous domaines en un ressassement inlassable, marque de la part de ceux qui tiennent la parole (et qui la tiennent fermement à deux mains, comme leur bien le plus cher), une prédilection marquée pour l'état d'interrogation et d'incertitude, pour l'interpellation et pour la négation, pour le jugement et pour la condam-

nation. Critique systématique des institutions, approbation chaleureuse de toute agitation politique ou sociale, scepticisme ostensible à l'égard des valeurs morales, vertueuse indignation devant les méfaits ou simplement les insuffisances des autorités : l'occasion varie, le ton et l'orientation demeurent, il s'agit toujours de miner un système dont on dit tour à tour qu'il exerce une oppression intolérable ou qu'il est au bord de l'effondrement.

Société de contestation : l'expression suggère trois questions.

En quoi la contestation est-elle caractéristique de notre société ?

Dans quelle mesure cette société peut-elle assimiler sa propre contestation ?

Dans quelles circonstances cette contestation peut-elle déboucher sur la révolution ?

## LA TABLE RASE

Toute société, de quelque manière, est toujours contestée. La Fronde, les jacqueries en Bretagne, la révolte des camisards, Port-Royal, les libertins, La Bruyère, Fénelon : la monarchie absolue de Louis XIV n'était d'une certaine manière qu'une façade savamment et puissamment organisée derrière laquelle s'agi-

taient grands seigneurs, paysans et intellectuels. Bonaparte au plus fort de sa puissance, si bien organisée que fût sa police, s'exaspérait de la fragilité de son pouvoir menacé par les complots militaires, en butte à la fronde des écrivains et des savants, mal assuré de sa légitimité. Hitler et Staline, hommes de terreur s'il en fut, se savaient, se sentaient environnés par la haine et voués au meurtre, et leur hantise obsessionnelle ne s'apaisait que dans le rituel concentrationnaire et dans la plénitude de l'extermination. Aucune société n'a jamais accédé à l'harmonie universelle et seules les utopies irréalisables entretiennent le rêve d'un monde réconcilié dont auraient disparu les contradictions et les violences.

Mais ce qui fait l'originalité de la contestation en Occident, et singulièrement en France, c'est sa généralité et son acuité. Bénéficiant d'un préjugé favorable et d'une liberté d'expression quasi-totale, elle s'étend à tous les domaines. Dans l'ordre économique, les injustices — misère des pays sous-développés, exploitation des travailleurs immigrés, travail à la chaîne — et les absurdités — engorgement des villes, hécatombes routières — telles qu'elles s'étalent, aveuglantes, intolérables, à la surface de la planète, suscitent de la part des intellectuels, conséquence du sentiment de complicité, une mauvaise conscience qui trouve sa traduction non dans quelque action concrète, mais dans un discours d'effet pratique nul mais de haute tenue philosophique. Les violences qui accompagnent les revendications catégorielles — séquestrations de cadres, barrages de routes, pillages de perceptions, voire tir à vue sur les forces de l'ordre — sont assurées de rencontrer la compréhension d'une partie de la presse et des hommes de plume. Comme le pouvoir en place parvient mal à mettre en œuvre ses ambitions réformatrices dans les domaines où elles se justifient réellement — partage de l'argent et partage du pouvoir — le réquisitoire des intellectuels se nourrit de l'impuissance des politiques.

Plus encore que les structures économiques et sociales, ce sont les institutions culturelles et religieuses qui subissent de plein fouet les effets de la contestation. En mai 1968 l'Université s'est soudain liquéfiée. Tout cet édifice, apparemment si solide avec ses hiérarchies subtiles et rigoureuses, avec ses filières, ses diplômes et ses concours, ce monument auréolé du prestige de la science, symbole de la liberté de l'esprit, s'est fissuré puis effondré dans une mise en scène à grand spectacle : professeurs débordés, déboussolés, partagés entre l'effroi solitaire et la démagogie verbeuse, étudiants en proie aux turbulences printanières, livrés aux plaisirs de leur âge (marche à pied, exercices rhétoriques, lancement du pavé). Après la tempête, les débris ayant été de nouveau assemblés dans un ordre un peu différent, la machine s'est laborieusement remise en marche. Mais le sentiment de sa fragilité demeure cependant que la crise économique entretient en milieu étudiant une inquiétude latente. L'Eglise, rajeunie par le Concile, fait le difficile apprentissage de la liberté intérieure. Polémiques entre tendances opposées, critique des documents doctrinaux, communautés de base : entre l'anarchie et l'autoritarisme, le cheminement est difficile et tâtonnant.

L'Université, l'Eglise, mais aussi les structures psychiatriques, pénitentiaires, militaires, en fait toutes les institutions passent successivement au crible d'une critique systématique à laquelle s'adonnent les meilleurs esprits du temps.

La littérature et le cinéma, espaces où se projettent en toute liberté les pensées, les images et les fantasmes qui hantent les écrivains et les artistes du XX<sup>e</sup> siècle, explorent inlassablement les anomalies et les perversions les plus variées pour en proclamer la légitimité et la normalité, la dernière rengaine étant d'ailleurs qu'on ne saurait distinguer le normal de l'anormal.

Romans et films sont le miroir où l'homme contemporain est invité à contempler sa décomposition psychologique et physiologique, l'accent étant mis sur le sordide et le répugnant : vomissements, défécations, accouplements obscènes ; univers grouillant de la déchéance, voyage tâtonnant au bout de la nuit, cheminement émerveillé dans les égouts de la conscience au milieu de délectables puanteurs, piétinement ravi dans la matière gluante. Epopée de la dérision, dérisoire épopée de la dérision. Pyromanes, les hommes de culture se dressent contre la culture considérée comme instrument de l'exploitation capitaliste. En tant que radotage philosophique, le thème de la mort de l'homme succède à celui de la mort de Dieu.

Comme la préciosité au XVII<sup>e</sup> siècle, la contestation imprègne le vocabulaire de la vie quotidienne, ce vocabulaire qui charrie les pensées collectives, qui dispense ceux qui en usent de la réflexion préalable, qui leur garantit l'approbation d'auditoires distraits et conditionnés. Les mots guident l'esprit et, par la répétition, le préparent aux révoltes et aux soumissions futures.

Cette puissance des mots n'a pas échappé à la vigilance des linguistes progressistes. Conscients de la primauté du verbe, soucieux de s'assurer un rôle sur le grand théâtre contestataire, les voici qui se lancent à l'assaut du langage, qui montrent combien la structure de celui-ci est liée à la structure du pouvoir, combien le langage est complice de l'Etat : l'Etat, en effet, trouve dans les mots — mots chargés d'autorité, de menace, de récompense, mots forgés par la tradition pour asseoir les hiérarchies et les dominations — l'instrument de commandement qui lui permet de faire plier les consciences ; voici donc nos linguistes qui dénoncent l'aliénation dans et par les mots, joyeux enfin de participer au grand geste ravageur qui prépare la table rase.

Ainsi le discours de l'homme contemporain sur lui-même acquiert une unité de ton, mais s'il y a convergence dans la contestation, il y a divergence dans les sources auxquelles puise cette contestation.

Les Chrétiens relisent le sermon sur la Montagne et quelques-uns découvrent dans l'Evangile ce venin révolutionnaire dont Maurras se félicitait qu'il ait été évacué par l'Eglise dans son enseignement traditionnel. Mais pour l'essentiel, le courant contestataire trouve son origine dans Marx et dans Freud, dans ces « philoso-

*Des contestataires prédestinés à s'intégrer dans la société de consommation ?...*

phies du soupçon » qui, récusant les explications et représentations traditionnelles, prétendent chacune pour son compte, discerner derrière les causes apparentes la cause première de toutes choses.

Au-delà des analyses économiques, ce que suggère en effet fondamentalement Marx, c'est que les règles du droit, de la morale et de l'art, les démarches de la pensée en général, sont déterminées par l'intérêt et plus précisément par l'intérêt de classe. Au-delà des théories et des pratiques thérapeutiques, ce qu'affirme Freud c'est que les règles du droit, de la morale et de l'art, les démarches de la pensée en général, ne sont que le produit de l'activité de l'inconscient et plus précisément de l'activité sexuelle refoulée dans l'inconscient.

Diversité et incompatibilité de ces fondements : marxisme et psychanalyse coexistent mal, cependant que le matérialisme historique évacue la croyance en Dieu, quelque effort que l'on fasse pour inventer des syncrétismes rassurants autant que laborieux. Mais par un paradoxe qui n'est qu'apparent, cette variété des fondements entraîne non un effet de neutralisation mais bien plutôt une division du travail. Les marxistes, au nom d'une analyse qui se veut scientifique, condamnent les structures économiques et sociales et proclament le caractère formel des libertés bourgeoises dont l'usage

ne serait le privilège que du petit nombre. Les courants qui, de près ou de loin, s'inspirent de Freud, dénoncent inlassablement l'oppression sexuelle, attaquent la famille, voient dans les totalitarismes contemporains la conséquence des refoulements collectifs.

Toute une partie de la production intellectuelle — journaux hebdomadaires, revues, livres, films, émissions de télévision — est vouée à une contestation tous azimuts, menée au nom de principes opposés mais qui convergent sur la nécessité de désabuser le peuple : on parle de désacralisation, de démythification, de démystification ; on critique pêle-mêle les méthodes pédagogiques, la grammaire, l'orthographe ; la compréhension des comportements anormaux débouche sur leur apologie ; il se produit comme un dérapage de la pensée et de la parole, comme si l'esprit soudain avait perdu la maîtrise de son fonctionnement.

Le propre de cette contestation c'est son caractère radical, son refus de s'arrêter aux causes secondes, aux causes apparentes dont l'examen pourrait suggérer des solutions pratiques, c'est sa prétention à tout ramener aux causes premières, à celles que l'on dit profondes, si profondes que la guérison du mal ne saurait se concevoir hors d'une révolution qui, changeant les conditionnements de la vie, changerait la vie elle-même.

Le système ne saurait être aménagé, amélioré ; toute entreprise réformatrice est vouée à l'échec. Pour beaucoup, pour ceux qui vont jusqu'au bout de leur logique, ce qu'il faut instaurer, c'est la table rase, ce qu'il faut détruire, c'est le fameux héritage judéo-chrétien, cause de tous les malheurs. Se servant du freudo-marxisme (1) comme d'un tremplin, l'intelligentsia s'élance alors dans l'espace, atteint l'état d'apesanteur sociale, vibronne dans l'éther mental, va de négation en négation jusqu'à transformer tout le paysage intellectuel en un désert de pierres brûlantes où le voyageur terrestre meurt de soif auprès des fausses fontaines. Mais il est beau que le voyageur meure de soif ; le discours sur la soif, sur le salut par la soif, sur la sanctification par l'incertitude figure parmi les thèmes reçus. A noter que cette soif et cette incertitude semblent n'affecter que modérément ceux qui en parlent, ceux qui, du haut d'une position sociale généralement élevée, développent pour des centaines de milliers de téléspectateurs ou de lecteurs des thèses, des paradoxes qui jettent le trouble, qui font douter beaucoup de l'utilité et de la légitimité de leurs fonctions. La soif et l'incertitude sont pour ceux qui écoutent ou qui lisent, non pour ceux qui parlent ou qui écrivent, sinon ils parleraient ou écriraient moins et avec moins de superbe.

Le meurtre du père : le projet se déploie irrésistible, comme s'il était antérieur aux grandes idéologies modernes, comme s'il les sous-tendait secrètement, comme s'il constituait leur ressort profond. Stratégie de la table rase, tactique de la terre brûlée : il s'agit de ravager le champ culturel occidental afin que ne puissent plus y germer ni idées, ni sentiments, ni foi avant que les temps ne soient accomplis, car tout ce qui fertilise cette terre retarde l'avènement du bouleversement révolutionnaire total qui seul peut délivrer à jamais l'espèce de l'ennui qui la ronge, du malheur qui l'accable.

Ainsi une activité critique qui pourrait être féconde — car la vie appelle le mouvement et l'immobilité est signe de mort prochaine — débouche en fait sur une sorte d'orthodoxie diffuse qui pèse sur les idées et les sentiments. D'où cette monotonie des thèmes, des thèses et des mots, cette impression d'ennui et de rabâchage, ce je ne sais quoi de glacé, de bétonné, d'opaque, d'amer, d'impitoyable aussi qui tient lieu à beaucoup de dialectique en même temps que de passion.

L'esprit critique est le sel de la vie : encore faut-il que son exercice ne soit pas suicidaire. La contestation n'est pas la liberté. Et cependant apparemment, la société libérale sait assimiler sa propre contestation et même lui assigner de véritables fonctions. Société de récupération, il semble qu'elle parvienne à tout transformer en sa propre substance, qu'il n'y ait rien qu'elle ne puisse digérer.

## LA RECUPERATION

L'assimilation se fait d'autant plus facilement que, par leur origine sociale ou par leurs perspectives professionnelles, les contestataires sont, dans leur masse, pré-

destinés à s'intégrer dans la société de consommation. Qu'ils soient issus de la bourgeoisie ou non, il s'agit le plus souvent de jeunes gens que leurs études conduisent tout naturellement à occuper des positions d'encadrement moyen, voire supérieur. Dans leur vie, la contestation c'est d'abord un temps : le temps de la jeunesse, de la marginalité sociale, de l'irresponsabilité familiale, temps du discours, de la parole libérée, temps des énergies sans emploi. Insatisfaits de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font, rétractés devant un avenir qu'ils voient déjà inodore et sans saveur, ils s'offrent par anticipation la compensation verbale qui les délivre pour un moment de l'ennui, du morne ennui par lequel ils se savent guettés, de cet ennui dont Pascal nous dit : « Ennui. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion, sans affaire, sans divertissement, sans application. Il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide. Incontinent, il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse, le chagrin, le dépit, le désespoir. »

Pour beaucoup, ce qui s'annonce, le monde adulte ayant cessé de proclamer ses valeurs et ses exigences, c'est une existence sans signification structurée par les seules obligations qu'imposent l'argent et la nécessité d'en gagner.

Bientôt, en effet, c'est la plongée — plus difficile depuis la crise — dans l'univers de l'entreprise, du bureau, du travail ; progressivement, l'étudiant agressif et mal habillé laisse place au jeune cadre dynamique et cravaté qui, le soir après dîner, se souvient encore de ses opinions mais qui durant la journée s'applique à résoudre d'obscurs et délicats problèmes techniques, financiers ou sociaux. Une femme, des enfants, cela signifie un appartement, une voiture, des vacances l'été, le ski l'hiver, toutes choses qui ne s'obtiennent point sans argent. Salaire, carrière, hiérarchie, pouvoir : la mécanique sociale a su happer les marcheurs de Mai 1968. Les publicitaires ne se trompent pas sur le pouvoir d'achat des lecteurs du « Nouvel Observateur » à qui ils proposent des produits et des services en rapport avec leur haut niveau de revenus, sans s'attarder autrement aux positions politiques du support auquel ils ont recours.

Sans doute, à côté de cette masse nombreuse, mais constamment renouvelée, existe-t-il des permanents de la contestation, précisément ces hommes de plume, de théâtre, de cinéma, ces professeurs dont les analyses critiques, les créations artistiques, les travaux politico-scientifiques mettent systématiquement en cause toutes les valeurs et toutes les institutions et dont les jugements façonnent cette orthodoxie informelle qui pèse sur les débats intellectuels du temps. Mais ces personnages sont eux-mêmes, souvent, parfaitement intégrés dans la société, au sein de laquelle ils jouent un rôle bien déterminé et dont ils reçoivent en retour pouvoirs et honneurs.

La société libérale, par sa capacité d'accueil et de réaction, par sa plasticité qui semble indéfinie, parvient à assigner des fonctions à sa propre contestation.

Fonction d'exutoire tout d'abord. La virulence de la contestation est la contrepartie d'une socialisation croissante de la vie humaine. L'emprise du groupe s'exerce chaque jour plus intensément sur l'individu. La hiérarchisation professionnelle fixe à chacun une place et un rôle exactement définis. Les cadres et les professions libérales n'échappent pas à cette dépendance de plus en plus étroite à l'égard des structures de commandement et à la centralisation des décisions qui en résulte. Les paysans et les commerçants sont eux aussi de plus en plus enserrés dans un réseau d'obligations qui leur apportent certes une certaine sécurité mais qui rognent peu à peu leur traditionnelle autonomie. Certaines techniques contribuent à appesantir cet encadrement : la comptabilité analytique, en dégageant les prix de revient des biens et des services, donne au temps une valeur qui fait que, par ricochet, la liberté des horaires et des gestes s'en trouve réduite ; l'informatique autorise un contrôle total des actes individuels jusqu'aux plus anodins et aux plus naturels. Tout un mouvement se développe inexorablement qui enserme les individus dans des systèmes de relations toujours plus rigoureux. Ce grand enfermement des hommes en vue du progrès et au moyen d'instruments issus du progrès disqualifie ce même progrès aux yeux de ceux qui sont censés en bénéficier.

Parallèlement, la société de consommation s'entend par la publicité, le cinéma, les magazines, les étalages des grands magasins à exaspérer les passions les plus diverses, voire les vices les plus caractérisés. Remuant avec une inconscience totale des sentiments dont elle ne semble pas soupçonner la puissance, elle engendre de profondes frustrations. Ainsi s'accumulent des énergies inemployées qui bientôt se déchargent dans la contestation sous des formes qui vont de la critique intellectuelle la plus vengeresse au geste brut du pavé dans la vitrine. Le ressassement des griefs dans les journaux et les revues comme les défilés protestataires dans les rues et sur les campus sont la contrepartie d'un désarroi des consciences et d'un excès d'organisation sociale. Sorte de rétroaction, la contestation constitue le défoulement qu'appelle une situation psychologique vécue comme ne comportant aucune autre issue.

A cette fonction d'exutoire, la contestation ajoute une fonction de renouvellement.

Soumise à l'aiguillon de la critique permanente, la société libérale se trouve dans l'obligation d'avancer pour survivre. Il ne lui est pas loisible d'ignorer les problèmes que pose son fonctionnement : ces problèmes lui sont sans cesse exposés ; son incapacité à les résoudre est en permanence affirmée ; ses contradictions sont en toute occasion dénoncées. Le milieu politique, tout au moins les quelques têtes pensantes qui le dominent, se trouve tenu en haleine, obligé de prendre conscience des injustices et des nuisances que secrète la machine économique, contraint pour y porter remède à des efforts d'imagination dont peuvent sortir des solutions au moins partielles. Ainsi le thème de l'écologie, surgi vers la fin des années 60, récupéré mais non monopolisé par la vague contestataire, a inspiré quelques livres

importants et de nombreux articles et émissions de télévision qui ont rencontré dans l'opinion un accueil souvent chaleureux. Alertés, les pouvoirs publics ont fini par édicter des normes et créer des structures en vue de la protection de la nature.

Facteur de renouvellement par les prises de conscience qu'elle impose et par les idées qu'elle véhicule, la contestation apporte également à la société libérale le renfort de ses propres troupes. Car les jeunes gens qui, après l'intermède des universités ou des grandes écoles débouchent dans l'administration de l'Etat et dans celle des entreprises, infusent en permanence un sang neuf dans le milieu professionnel, suscitent des innovations, aident le système à poser ses problèmes en termes nouveaux. Ainsi, grâce à une capacité d'accueil qui semble indéfinie, la société absorbe, assimile sa propre contestation.

Quant à la minorité d'irréductibles qui refuse tout accommodement, il lui est difficile, en raison de l'existence de formes légales d'opposition, de justifier sa prétention à imposer la révolution. Dès lors qu'Alain Krivine et Arlette Laguillier se présentent aux élections présidentielles et que les résultats qu'ils obtiennent font la preuve de leur très faible représentativité, il leur est ensuite malaisé de s'affirmer comme seuls porte-parole des masses.

Faut-il alors conclure que la contestation, loin d'affaiblir la société libérale, l'oblige à se réformer, la revivifie de l'intérieur et, en fin de compte, l'aide à résoudre ses problèmes ? Pareille conclusion serait hâtive car le moment peut arriver où la contestation, cessant d'être un élément de renouvellement, devient une cause d'effondrement.

## LA REVOLUTION

Les formes sociales, comme les autres, sont sujettes à usure. Soumises à une entreprise de corrosion systématique, elles peuvent un jour, sous l'effet de quelque pression conjoncturelle, se briser.

Critiquées, décriées, ridiculisées, les institutions n'en continuent pas moins, pendant de longues années, de remplir leurs fonctions. En vertu de la vitesse acquise, elles persèverent obstinément dans leur être. La justice rend des arrêts, l'école diffuse le savoir, l'armée forme des soldats, l'entreprise fabrique des produits. Mais le travail de termites de la contestation ruine la crédibilité et la légitimité des gestes par lesquels se perpétuent les institutions : le procureur prend ses réquisitions mais s'interroge sur les finalités de son activité, l'instituteur corrige les fautes d'orthographe mais on lui suggère que, ce faisant, il participe à une entreprise de répression bourgeoise, et ainsi de suite, en sorte qu'il se diffuse dans tous les milieux ces sortes de vague à l'âme qu'on appelle des malaises. Soumise à un harcèlement de tous les instants, l'autorité doute d'elle-même, trahit ses propres valeurs, cède à des campagnes d'intoxication (les exemples abondent) et bientôt renonce à s'exercer.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle français offre un bon exemple d'un tel processus. Dès la mort de Louis XIV, l'esprit philosophique prend son élan, mettant en cause progressivement toutes les institutions et tous les principes sur lesquels reposait l'Ancien régime. Les relations entre les pouvoirs publics et les hommes de plume sont le plus souvent de tolérance réciproque et parfois même de grande compréhension. Voltaire, riche, honoré, consacré, règne sur les esprits distingués du temps et il est certes le dernier à souhaiter une révolution. Peu à peu le milieu culturel s'imprègne d'idées et de sentiments qui viennent de l'Encyclopédie et de Rousseau. Et il peut sembler là aussi que la société assimile sa propre contestation et en tout cas parvienne à coexister avec elle. Pendant près de trois quarts de siècle il ne se passe rien. La convocation des États généraux elle-même est perçue comme un événement sans doute important, mais nullement révolutionnaire.

Et soudain en deux ou trois ans les institutions se brisent. Formes vieillies, vidées de leur légitimité, elles sont balayées. En quatre années on passe de la Monarchie absolue à la Terreur, des Lois fondamentales du royaume à la Constitution de 1793, des corporations à la liberté du commerce et de l'industrie, de la paix à la guerre européenne. Habité de velléités réformatrices, le pouvoir royal, faute d'énergie, n'est pas parvenu à imposer sa volonté aux corps constitués et aux ordres privilégiés. En butte à une critique généralisée il ne s'est pas senti assez sûr de lui et de sa légitimité pour imposer les changements qu'il croyait nécessaires, de sorte que, ayant été faible vis-à-vis de ses soutiens naturels, il se retrouve faible vis-à-vis de ses adversaires. Et Bonaparte, passant aux Tuileries un jour d'émeute, d'un mot — on sait lequel — qualifie le comportement de Louis XVI cédant aux exigences des assiégeants.

Est-il tout à fait artificiel de faire le rapprochement avec la France actuelle ? Un système dont les valeurs sont sans cesse mises en cause, qui repose sur un consensus fragile, qui est aux prises avec une crise économique et des problèmes d'emploi aigus et durables, qui, dès lors, est obligé de concevoir un nouveau mode de développement, une nouvelle répartition des fruits de la croissance avec toutes les tensions que comporte pareil virage, ne court-il pas le risque de basculer soudain dans le vide, en proie à un processus chaotique incontrôlable ? Incapables d'imposer à leurs mandants la redistribution du pouvoir et de l'argent qui, de toute évidence, s'impose, les gouvernants risquent de se voir chassés par des opposants eux-mêmes bientôt débordés, balayés, liquidés. Simple hypothèse, en aucune manière prévision ; mais hypothèse qui n'est pas absurde.

L'objet de la contestation dans ce processus, c'est de paralyser les institutions, c'est de les affaiblir au point de les empêcher de remplir leurs fonctions, c'est, ainsi, de créer les conditions d'une révolution. Son projet ultime c'est de ruiner les croyances fondamentales qui donnent à la vie individuelle et collective sa cohérence, son sens métaphysique, ses émotions artistiques et poétiques, qui confèrent leur signification à la vie et à la mort, c'est de disqualifier toute autorité morale,

c'est de livrer à l'ennui et à l'angoisse des masses juvéniles bientôt disponibles pour n'importe quelle aventure qui les fasse sortir de cet état, c'est de libérer les pulsions et les passions, c'est d'échauffer les esprits au point de porter la matière sociale à l'état de fusion. Et que la fête commence !

La fête ne dure pas. Passés les grands défoulements du commencement, les libérations verbales et les élans du cœur, vient le temps des joyeux massacres et des terreurs vengeresses. L'anarchie n'est pas un état social. L'ordre s'impose : surgissent alors les Robespierre et les Lénine qui conduisent la guerre civile et lui donnent son sens. Puis c'est le temps de Bonaparte et de Staline, temps de la police et du Goulag. Parfois la reprise en main s'opère en sens inverse et préventivement : c'est Mussolini en Italie, Hitler en Allemagne, c'est la récupération conservatrice des aspirations populaires et des peurs bourgeoises.

On peut estimer que de telles épreuves sont « le rafraîchissement nécessaire des peuples », que tout système économique, politique, culturel, a besoin périodiquement d'être détruit et régénéré, que ces maelstroms irrationnels sont la condition nécessaire au jaillissement de l'Esprit universel selon Hegel ; il est alors logique de développer une contestation tous azimuts, d'encourager la subversion dans tous les domaines et singulièrement dans celui des idées. L'important est de savoir que le jeu n'est pas gratuit, qu'il comporte un prix que l'on doit être prêt à payer par soi-même sans se leurrer par des phrases sonores et sécurisantes.

Si, au contraire, l'on récuse cette complaisance pour la catastrophe historique, cet abandon fébrile au courant du torrent souterrain, si l'on se décide enfin à proclamer que la révolution, comme la guerre, est un malheur et non pas une valeur, il faut alors, sans abandonner la critique, savoir en fixer les limites et la portée, il faut, tout en dénonçant avec rigueur les injustices qui pèsent sur les masses misérables du tiers-monde et les minorités marginales des pays industrialisés, apprendre à poser les problèmes en des termes qui n'en renvoient pas la solution à des lendemains mythiques.

C'est une chose de vouloir rendre le monde plus vivable, c'en est une autre de travailler à le faire exploser. Maîtriser l'histoire et non s'y abandonner : il ne s'agit pas d'aménager quelques détails de fonctionnement de la société occidentale, il s'agit de rééquilibrer en profondeur ses finalités et de définir des mécanismes d'ajustement qui soient en harmonie avec le projet global. Pareille entreprise ne peut s'accomplir sans tensions : de là à faire de la rupture révolutionnaire le seul mode d'évolution qui réponde aux exigences de la situation il y a un pas que les précédents historiques n'incitent pas à franchir.

Dominique KERGALL ■

(1) Est-il besoin de dire que ce n'est pas la science de Marx ni celle de Freud qui sont en cause, mais une certaine façon de s'en servir comme d'une massue ?

A propos du Plan Barre :

# Péripéties conjoncturelles et déséquilibres structurels de l'économie française

débat avec Maurice Blin - Yves Laulan - Pierre Uri

**E**N novembre 1976 le Cercle « France-Forum » de Paris a organisé un débat à propos du Plan Barre avec Maurice Blin, Yves Laulan, Pierre Uri. Les idées avancées et les propositions formulées conservant leur actualité, nous avons jugé opportun de publier l'essentiel de cette discussion dans la revue.

En ouvrant le débat, Henri Bourbon a précisé les thèmes et les interrogations qui devraient nourrir les échanges de vue :

« Voici plus de deux ans que l'économie française cahote de plan de « refroidissement » en plan de « redressement ». Après la cure de juillet 1974, il s'est produit la récession, à laquelle a succédé une reprise de courte durée. Voici qu'à nouveau, l'économie française doit se soumettre à une cure d'assainissement, au moment même où la croissance économique semble plafonner. La France est-elle maintenant atteinte du « mal anglais » et irrémédiablement condamnée, à son tour, au « stop and go » ?

Est-ce que, au-delà des péripéties conjoncturelles où se retrouve toujours une seule constante, l'inflation, ne

se profilent pas des problèmes de déséquilibres structurels d'ordre économique certes, mais également de nature sociologique, qui font que l'économie française ne semble pouvoir fonctionner harmonieusement qu'en état de surchauffe. Qu'un accident de parcours arrive (crise du pétrole, sécheresse) et voici, de nouveau, que la machine économique se coince et que les Français sont dressés les uns contre les autres dans des affrontements politiques qui faussent parfois une juste appréciation des difficultés économiques.

Face à cet état de choses, le plan Barre que le Premier Ministre lui-même définit comme une politique d'assainissement, de redressement et de rationalisation de l'économie française, apporte-t-il des espoirs de règlement ? Faut-il envisager des prolongements à son action, et lesquels ? Ou faut-il résolument se lancer dans une autre voie ? »

Henri Bourbon se félicite de ce que la tribune démocratique qu'est « France-Forum » permette une loyale et cordiale confrontation entre des partisans de la majorité et des tenants de l'opposition, sans polémique et dans l'intérêt même des problèmes en cause.

---

## YVES LAULAN

Je voudrais essayer d'axer mes propos sur deux idées : tout d'abord, l'analyse du contexte de *COURT TERME* du plan Barre, puis le contexte de *LONG TERME* du plan Barre. Ce que je veux dire par le « contexte de court terme » est un examen de ce que j'appellerai les occasions perdues et les chances gâchées des deux dernières années dans le domaine économique et social.

En effet, en 1974, je crois que tout était encore permis. L'on pouvait encore prendre la mesure des événements et rattraper les quelques chances qui avaient été gaspillées du fait de la vacance du pouvoir à la fin du

septennat du Président Pompidou et s'ajuster, comme les Français s'y étaient jusqu'alors refusés, à l'impact de la crise du pétrole. On pouvait espérer, en effet, une véritable opération « vérité des prix », appeler les Français à réduire leur consommation — réduction évaluée à l'époque à quelque 25 milliards de francs —, procéder au relèvement d'un certain nombre de tarifs, d'un certain nombre de prix. Je suis personnellement convaincu que dans l'euphorie de la victoire présidentielle, il est vraisemblable que les Français auraient volontiers accepté ce genre de sacrifice. Ils auraient accepté tout cela car, après tout, en 1974, faut-il rappeler que les prochaines échéances électorales étaient encore

lointaines, qu'il s'agisse des municipales ou des législatives ?

Effectivement, à cette époque-là, on aurait pu faire ce que l'on n'a pas fait, c'est-à-dire procéder à la reconversion de l'appareil productif, effectuer les économies d'énergie nécessaires, ajuster les prix relatifs et reconstituer en quelque sorte les réserves de productivité de l'entreprise française. Il aurait été en particulier possible d'assainir les structures de l'entreprise française. En effet, l'entreprise française, du fait des coûts supplémentaires qu'elle a dû supporter, ne dispose plus de ses réserves de puissance qui lui permettraient, par exemple, d'emporter des marchés en Afrique ou plus encore au Moyen-Orient, où nous sommes incontestablement défavorisés par rapport à nos concurrents allemands ou suisses.

Et puis ensuite, n'oublions pas, c'était l'occasion rêvée, non pas d'en finir une fois pour toutes avec l'inflation — car on n'en finit jamais avec ce problème — mais du moins de s'y attaquer très sérieusement et de la ramener, sinon à des taux suisses — des taux suisses, c'est le rêve de l'économiste avec 0,2 % d'augmentation des prix en 1976 — mais tout au moins à des taux allemands, soit à 5 ou 6 %. Or, nous savons qu'en septembre 1976 l'indice mensuel était encore de 1,1 %, ce qui nous donne par conséquent, sur une base annuelle, environ 10 à 12 % d'augmentation des prix en France (1).

Il faut le constater, c'est tout le contraire qui a été fait. Car au lieu d'avoir une politique claire et précise portant sur un certain nombre de points, c'est une politique en zigzags que l'on a observée, une politique qui a été dans une très large mesure livrée à l'improvisation du moment au risque de contradictions. Et les contradictions n'ont pas manqué !

Et les résultats ? Les résultats sont qu'aujourd'hui les prix sont le double de ce qu'ils devraient être, que l'entreprise française est fortement handicapée et que nous n'avons pas encore absorbé l'impact de la crise du pétrole, à telle enseigne que l'on peut encore affirmer à juste titre que la crise n'est pas *derrière nous* mais encore *devant nous* (2). La meilleure illustration de cet état de choses, c'est effectivement le plan Barre. Car si, finalement, on a fait appel à M. Raymond Barre après le changement de gouvernement que l'on sait, c'est parce que précisément le Président de la République a pris conscience de ce que l'économie française était placée sur une orbite catastrophique susceptible de précipiter au début de 1977 une situation inextricable en matière de prix et de commerce extérieur.

Voilà, brièvement rappelé, ce que l'on aurait pu faire. Il ne faut certes pas se bercer d'illusions. Une politique de ce genre, une politique de vérité qui aurait consisté à laisser agir les mécanismes du marché de façon beaucoup plus libre qu'on ne l'a fait, aurait été une opération fort douloureuse. Je crois même que c'est une politique qui aurait très certainement mené à certains affron-

(1) NDLR. — L'indice 0,3 obtenu en décembre a permis de ramener l'indice annuel à 9,9 %, soit au-dessous de la barre de 10 %.

(2) Cf. France-Forum n° 143-144. Novembre 1975. « En-deçà de la crise », par Yves Laulan.

tements. Mais il ne faut pas oublier qu'elle aurait été éminemment favorable à l'économie française. Elle permettrait d'aborder aujourd'hui dans des conditions sociales et psychologiques infiniment plus favorables l'étape dans laquelle nous sommes maintenant engagés. En conséquence, et ce sera ma première conclusion, je crois que l'accumulation de ces occasions perdues a placé le plan Barre, je ne dirais pas dans le pire des contextes politique et économique concevables, mais très certainement dans un contexte éminemment défavorable.

#### Qui est M. Yves LAULAN ?

- Ancien Directeur des Affaires Economiques à l'OTAN.
- Directeur des Etudes Economiques d'une grande banque nationalisée.
- Maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques.
- Conseiller national du Centre des Démocrates Sociaux (C.D.S.).
- Ouvrages : « Marché Commun et Politique conjoncturelle » (SEDEIS) ; « Le Tiers-Monde et l'environnement » (P.U.F.) ; « Physiologie de la France » (Ed. Cujas).

Ceci étant, au-delà de cette période de deux ans qui, à mon avis, a été assez néfaste, il y a le contexte de long terme dans lequel se situe cette tentative. C'est ici que l'on peut parler du « mal français ». Ce « mal français », qui me paraît placer une hypothèque sur, d'une part, la croissance à long terme, et d'autre part, cette croissance dans la stabilité des prix, je le situe à deux niveaux. En premier lieu, ce n'est pas une nouveauté de l'énoncer, mais, il faut savoir se répéter, la France est un pays de privilèges. Cela rend le processus de croissance dans la stabilité beaucoup plus difficile que dans les pays étrangers où cette situation sociologique particulière n'existe pas — je pense à l'Allemagne ou aux Etats-Unis. Il y a une deuxième idée que je voudrais développer devant vous. C'est que la France est un pays où ne s'exerce pas la lutte de classes au sens classique du terme, mais la lutte des clans, c'est-à-dire la confrontation non pas de deux classes d'une multitude de corporations, ou, si l'on préfère, de clans rivaux. A mon avis, ceci constitue une explication, et peut-être au fond la meilleure que l'on ait trouvée jusqu'à maintenant, du phénomène de l'inflation « à la française ».

Revenons un peu en arrière sur cette notion de privilèges. Notre ami Jean-Claude Colli a écrit récemment un ouvrage qui s'intitule « L'inégalité par l'argent ». C'est une bonne approche. Effectivement, il y a une certaine inégalité par l'argent. Mais il faut se garder d'enfermer dans une définition aussi étroite le problème des privilèges. Car le problème va bien au-delà. Il touche par exemple le logement. On pourrait dire en France, « dis-moi comment tu te loges et je te dirai qui tu es ». Il n'y a qu'à réfléchir entre autres choses à cette loi de 1948. Jacques Barrot, Secrétaire d'Etat au Logement, est précisément en train d'essayer de desserrer un certain nombre de blocages. Mais n'est-il pas extraordinaire que, trente ans après cette loi de 1948 continue d'exercer ses effets discriminatoires au détriment de certains Français et au profit d'autres ? Il y a cela,

mais il y a aussi les inégalités du train de vie ou du mode de vie. Car on parle toujours de l'argent. Mais finalement, l'argent n'est rien. Ce qui compte c'est la façon dont on l'utilise ou dont il influe sur la façon de vivre. C'est cela qui est important. Après tout, on peut penser qu'avec un revenu financier ou monétaire relativement faible, en raison de certains privilèges de fonctions, des Français peuvent bénéficier d'un mode de vie infiniment supérieur à ce qui ressort de leurs feuilles d'impôt. En dehors de cela, il y a les privilèges et les discriminations beaucoup plus subtiles au niveau culturel ; j'insisterai aussi sur un point qui me paraît essentiel. L'accès au savoir, en France, demeure avant tout, plus encore qu'à l'étranger, la condition de l'accès au pouvoir, je vous renverrai sur ce point à un ouvrage récent publié aux P.U.F. : « Les Ministres de la V<sup>e</sup> République ». Il décrit de façon très explicite ce processus de l'accès au pouvoir par l'antichambre du savoir.

Donc, la France est un pays de privilèges, mais c'est également un pays où s'exerce la lutte des clans. Ce serait un thème de réflexion originale pour les économistes, que d'identifier comment l'inflation se manifeste non pas au niveau global, mais au niveau des diverses catégories socio-professionnelles ; on pourrait donc distinguer une inflation agricole, une inflation des classes libérales, une inflation des salariés et montrer comment chacune de ces catégories sociales, en fonction de sa force contractuelle, de sa sensibilité, de son poids, ou de sa situation névralgique au sein de la société et de l'économie, est en mesure de faire jouer les mécanismes de l'inflation ou plus exactement les mécanismes de l'accélération de l'inflation à son profit. C'est, me semble-t-il, une idée absolument fondamentale sur laquelle, si j'en juge par les titres qui paraissent dans la presse, l'on semble arriver à un certain accord. Il y a en France une véritable connivence entre différentes catégories sociales, du moins celles qui dominent le marché, pour toujours et plus d'inflation.

En conclusion, c'est dans ce contexte caractérisé par un gaspillage de chances et par ces oppositions fondamentales entre Français que se situe le plan Barre.

A son sujet je voudrais, et je ne serai pas le seul, prononcer quelques bonnes paroles, non seulement parce que je suis un ancien disciple du professeur Barre, mais parce que je crois tout bonnement que le *plan Barre est un bon plan*. C'est un bon plan, et il doit réussir. Il doit réussir pour six mois. Mais ce n'est déjà pas si mal. Il doit réussir parce qu'il a été fait pour réussir. Il me fait songer à ces instruments rustiques, solides, sans fioritures peut-être mais qui sont faits pour marcher. C'est de la bonne mécanique. C'est le Premier Ministre lui-même, je crois, qui a employé l'expression de " plan paléolithique " en présentant son propre ouvrage au Conseil des Ministres. Effectivement, un plan qui est fondé sur la diminution de la T.V.A., sur le blocage des prix, sur certains nombres de mécanismes aussi éprouvés que ceux-ci, est un plan très orthodoxe. Mais encore une fois, c'est un plan qui dans le contexte politique et économique de l'heure peut raisonnablement être mis en œuvre. *Mais au-delà du plan tel que nous le voyons, on peut discerner deux autres plans : le plan bis et le plan ter*. Ils sont encore

au-dessous de la surface mais ils devraient prochainement émerger. *Le plan bis* c'est celui qui devrait très normalement procéder à la relance économique. Jusqu'ici ce plan s'inscrit dans une situation très marquée non pas de récession, mais de ralentissement de la reprise. Cela était d'ailleurs tout à fait prévisible. Il s'agit au demeurant d'un facteur favorable dans la mesure où cela facilite la lutte contre l'inflation. Mais cela exerce aussi un effet défavorable dans la mesure où dans ce contexte, il n'est guère possible d'employer des mesures très rigoureuses, ni très radicales. Par conséquent le plan Barre est appelé à se prolonger par une action de relance dans le domaine classique de l'investissement (ce qui est d'ailleurs fondamental pour l'économie française), et de l'exportation au début de l'année prochaine, voire même avec quelques petits coups de pouce pour ce qui concerne la consommation.

Et puis il y a le *plan ter*, c'est le plan Barre « structurel », celui qui devrait — et c'est tout le bonheur que je lui souhaite — essayer de s'attaquer à ce que j'appellais tout à l'heure les problèmes de long terme, les privilèges, cette espèce d'état de guerre latent entre catégories de Français. Ce *plan ter* devrait essayer de faire sauter cette pierre d'achoppement que représente la discrimination fiscale entre deux catégories de Français. Les salariés d'une part, qui ne sont pas plus vertueux que d'autres mais qui déclarent *tout* parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement — moi le premier — et puis ceux qui, par la grâce des dieux et des lois, sont en mesure de déclarer la moitié, le tiers ou les deux tiers de ce qu'ils gagnent. Cette sorte d'explosion malsaine à laquelle nous avons assisté à l'occasion du débat sur l'impôt sécheresse en est un triste témoignage. On est allé rappeler les vilaines actions des uns et des autres pendant la guerre. Cela traduit une certaine mauvaise santé de la société où nous vivons. Cela reflète de façon plus précise cette discrimination dont je parlais à l'instant. Parce que les salariés se sont vus, comme l'a rappelé M. Charpentier, président de la Confédération des Cadres, discriminés à deux égards, en tant que consommateurs, par les prix, et en tant que contribuables à plein temps. Par conséquent le *plan ter* devra essayer de résoudre ce problème de la discrimination fiscale qui est l'un des grands problèmes de l'économie française. Il sera impossible, et cela j'en suis profondément persuadé, de « vendre » aux salariés quelques conseils de modération et de prudence aussi longtemps que l'on n'aura pas réussi préalablement à faire que les contribuables à mi-temps, ou à quart de temps, soient des contribuables à part entière. La question est de savoir si le Premier Ministre aura le soutien politique, les moyens politiques et le temps pour mettre en œuvre ces trois plans.

PIERRE URI

Yves Laulan nous a dit que le plan Barre était un bon plan, qui par la faute de ses prédécesseurs venait à un mauvais moment ; je présume que Maurice Blin nous dira que c'est un bon plan à un bon moment... Je me sens chargé de vous dire que le moment n'était pas mauvais et que le plan n'est pas bon !

Yves Laulan nous a mis sur la voie de ce qui aurait pu être fait depuis la crise du pétrole. Je ne résiste pas au plaisir de vous indiquer quelques-unes des formules que j'aurais bien voulu voir appliquées. Les gouvernements avaient été prévenus par un remarquable rapport de l'O.C.D.E. que la hausse du pétrole entraînerait sur les prix des réactions en chaîne, mais qu'en revanche, cette hausse avait sur l'activité, par la ponction qu'elle opérait, un effet déflationniste. Il a donc été catastrophique que tous les gouvernements occidentaux, les uns après les autres, aient prétendu combattre la hausse qui résultait de celle du pétrole comme si nous étions en face d'une inflation par la demande; ils ont ajouté à l'effet déflationniste une politique de déflation, c'est-à-dire de chômage et de transfert de nos déficits de balance des paiements aux pays du Tiers-Monde les plus incapables de les supporter et de les financer. Telle était la première erreur dramatique.

Ce qu'il aurait à cette époque-là fallu faire en France, et peut-être ce modèle aurait-il entraîné avec lui les autres pays, aurait été de réduire les consommations privées parce qu'elles comportent beaucoup de contenu de pétrole, et de soutenir l'activité par des investissements publics, qui auraient maintenu l'emploi, qui auraient comblé de vieilles carences, qui auraient très peu pesé sur la balance des paiements, et qui auraient dû être financés à cette époque déjà par un prélèvement, fût-il un peu brutal, sur les non-salariés.

Yves Laulan parlait d'occasion perdue, il y en a eu une deuxième. A la fin de 1974 la hausse du prix du pétrole avait été absorbée par l'économie et il y avait une baisse très générale des matières premières dans le monde. Cela aurait été le moment idéal pour bloquer les prix en France, je dirais même pour décider une baisse autoritaire qui aurait probablement réussi, et qui aurait brisé la spirale inflationniste et les anticipations à la fatalité de la hausse. Voilà, à mon sens, les deux occasions qui ont été perdues.

Nous nous trouvons maintenant devant le plan Barre. Je ne reprendrai pas les différentes explications de l'inflation qui me paraissent lui être sous-jacentes, mais il y a une formule qui m'inquiète : « La France vit au-dessus de ses moyens », alors qu'elle a une capacité de production inemployée, alors qu'elle souffre d'un grave chômage (le plus élevé dans son histoire, plus élevé que dans la crise d'entre-deux guerres : il est vrai que la population salariée était à ce moment-là beaucoup plus faible, nous étions encore une économie rurale). Deuxième formule : « Les revenus réels se sont accrus alors que la production baissait ». Que se serait-il passé, je vous le demande, s'il n'y avait pas eu cette augmentation des revenus réels alors que l'investissement s'effondrait ? La baisse de la production aurait été encore plus forte. N'oubliez pas que nous avons tout de même subi une baisse de la production industrielle de 12 %, une baisse du produit national de 3 % suivant une hausse normale de 5 ou de 6 % par an. C'était un renversement de tendance assez dramatique. Sur la manière d'en sortir, à la fois dans une reprise de l'activité et dans une stabilité suffisante, je crains aussi ce que je crois comprendre. Dans un récent débat au Conseil Economique, Raymond Barre appuyait par

des hochements de tête l'idée qu'il s'agirait de reconstituer les profits, même en période de demi-récession, de sous-emploi, de capacités inemployées, de telle sorte que ces profits s'investissent et finissent par entraîner la reprise. Je crains bien que ce ne soit là une interprétation tout à fait erronée de ce qui s'est passé en Allemagne. La relance reconstitue les profits et c'est un effet à la fois normal et souhaitable. Elle les reconstitue parce qu'elle permet, par une meilleure utilisation de la main-d'œuvre, de mettre en valeur des réserves occultes de productivité qui existent toujours en sous-emploi; elle permet aussi, par une meilleure utilisation des capacités, d'étaler les coûts. En revanche, je vois mal comment on peut faire l'inverse, c'est-à-dire fabriquer des profits en période de sous-emploi, si ce n'est par un blocage des salaires et par un transfert, encore plus poussé que celui que nous connaissons, de la charge fiscale des profits ou des entreprises vers la masse des salariés; mais cette formule-là est politique explosive. Je crains que ce soit là, d'une part, l'analyse de base, et d'autre part, l'issue espérée.

Qui est M. Pierre URI ?

- Ancien élève de l'École Normale Supérieure.
- Agrégé de l'Université (philosophie).
- Ancien Directeur Général de la Communauté Européenne du charbon et de l'acier (CECA).
- Ancien Professeur à l'Université Paris-Dauphine.
- Conseiller Economique et Social.
- Membre du Comité des Experts du Parti Socialiste.
- Ouvrages : « L'Europe se gaspille » (1973, Fayard); « Développement sans dépendance » (1974, Calmann-Lévy).

Nous aurons peut-être tout à l'heure l'occasion de comparer la situation française et la situation allemande, les raisons pour lesquelles des choses qui ont pu réussir en Allemagne ne peuvent pas réussir en France : les niveaux de salaires ne sont pas les mêmes, les répartitions de revenus ne sont pas les mêmes. Et j'ajouterai au passage que l'Allemagne ne s'est pas lancée, alors qu'elle connaissait une plus grande stabilité que nous et qu'elle n'avait aucun problème concernant sa monnaie, ni sa balance des paiements, dans l'idée d'indemniser les agriculteurs avant même de savoir si en fin d'exercice ils avaient effectivement subi des pertes ! Le Chancelier Schmidt a eu le courage de risquer de perdre les élections, et le fait est qu'il les a largement perdues en Bavière, parce qu'il n'a indemnisé les agriculteurs que dans la mesure où ils pouvaient prouver que sur l'ensemble de leur production ils avaient subi une perte de plus de 30 % de leurs revenus en marks courants, ce qui voulait dire une perte de plus d'un tiers par rapport à l'année précédente. Nous avons fait tout autre chose ! Le Premier Ministre Raymond Barre avait dit qu'il n'approuverait pas automatiquement le budget qui avait été entériné par un gouvernement où il n'était que ministre du Commerce Extérieur; mais il a accepté le bébé que lui avait légué M. Jacques Chirac. Il en résulte une difficulté politique inévitable. On ne tient pas même compte du regain de l'herbe qui permet que le bétail, après avoir maigri, engraisse de nouveau. Si quelque chose avait dû baisser, c'était la production

de lait ; pas du tout, il y en a eu plus que jamais ! On ne sait même pas quoi en faire. L'effet de la sécheresse, c'est là qu'il aurait dû se constater !

Tout ce qu'on a imaginé, c'est d'accroître les impôts de ceux qui sont déjà le plus lourdement frappés. On a, une deuxième fois, au cours d'un septennat qui n'a que deux ans, majoré les cotes. C'est administrativement très commode, ce n'est pas politiquement très juste. Mes souvenirs de témoin, et même d'acteur, remontent assez loin pour rappeler qu'un régime réputé faible, et qui s'appelle la IV<sup>e</sup> République, avait deux fois, coup sur coup, imposé des prélèvements massifs aux autres que les salariés. C'était sur cette base-là qu'elle avait pu entreprendre le dialogue avec les syndicats et rétablir une stabilité parfaite en dix-huit mois après une inflation qui, jusqu'en 1947, atteignait 45 %. En 1951, M. Plevin n'a pas eu le courage de résister à des mouvements divers, il a augmenté d'un seul coup tous les prix de base et tous les salaires de 15 % sans, en même temps, faire la dévaluation ; c'est de ce jour-là que toute la stabilité a été remise en cause.

Aujourd'hui il y a une difficulté politique fondamentale qui résulte de ces décisions. De nouveau, il aurait été concevable de relancer des investissements publics, car Dieu sait que nous en avons besoin. Tandis que lorsqu'on regarde ce qui reste du VII<sup>e</sup> Plan, après la première phase qui était pleine d'idées et d'espoirs, on constate que le document définitif n'est qu'une espèce d'extrapolation du VI<sup>e</sup> Plan, sauf qu'il y a quelques engagements de dépense par l'État, à travers les programmes prioritaires, dont l'essentiel va au téléphone ; le reste est très peu de chose. Il aurait été concevable, pour des raisons plus politiques que techniques, d'essayer d'avoir un certain financement par d'autres que les salariés. On aurait pu donner le sentiment effectif qu'on recherchait plus de justice en France. Le Premier Ministre a dit que rarement un plan de stabilisation comportait tant de mesures d'équité : je dois les chercher avec un soin méticuleux, elles ne sautent pas absolument aux yeux, dès lors que la reprise fiscale se fait sur ceux qui sont déjà le plus lourdement frappés, à travers une simple majoration des cotes en pourcentage.

Nous savons de reste qu'il doit y avoir une phase structurelle, nous ne savons pas au juste ce que l'on entend par là. Ce qui est actuellement engagé, c'est d'essayer de mieux tenir les ententes, d'avoir une politique de concurrence plus active. Fort bien ! Si cela est possible, il faut applaudir. N'oubliez pas qu'il s'agit de choses très sérieuses en France : les oligopoles sur les grands marchés, sur les grands produits ; et puis, au stade du commerce, une cartellisation implicite, par le jeu des taux de marque uniformes décrétés par les chambres syndicales. Est-ce que c'est bien cela que l'on va remettre en cause ? Mais il subsiste la loi Royer, qui n'était peut-être pas la mesure la plus appropriée en période d'inflation, puisqu'elle donne un droit de veto aux commerçants contre l'installation de concurrents plus économiques qui vendent en moyenne 11 à 17 % moins cher qu'eux.

Il est maintenant question de connaître mieux les revenus : mon collègue Georges Vedel a été nommé à la succession de Paul Bacon au Centre d'Études de

Revenus et des Coûts. On veut aussi savoir ce qu'il y a de véridique dans le chômage. Bonnes intentions, mais cela ne suffit pas. Je pense qu'il faut aller plus loin. C'est là que je rejoins les préoccupations d'Yves Laulan telles qu'elles apparaissent dans son livre « Physiologie de la France (1) : ce pays a vraiment besoin de quelques réformes fondamentales, et au premier rang celle de la fiscalité.

Je suis surpris de voir que le Premier Ministre, dont je croyais par des propos directs qu'il était partisan des systèmes allemand, néerlandais, luxembourgeois, scandinave, de l'impôt annuel sur le capital, à cause des recoupements qu'il fournit, se gausse maintenant de ceux qui osent risquer cette formule. Il paraît qu'il ne s'agit plus que de snobisme intellectuel. Le problème est fondamental : il est fondamental face à l'inflation permanente en France, il est fondamental pour que nous arrivions à une société plus équilibrée et plus juste, il est fondamental pour que nous disposions de meilleurs instruments pour le réglage conjoncturel et pour la croissance.

Alors finalement, le problème est-il celui de l'économiste ou celui du politique ? Je constate, par exemple, que la majorité telle qu'elle est, et en particulier telle qu'elle s'est révélée au moment du vote sur les plus-values, a pratiquement annulé tout ce qu'il pouvait y avoir d'efficace et d'équitable dans une telle imposition. Je me demande véritablement si du côté de la majorité une action effective est possible avec cette majorité actuelle. Et vous m'accorderez le droit de traduire ma conviction que, dans les circonstances présentes, dans la société d'aujourd'hui, et contrairement peut-être à ce que l'on pouvait imaginer autrefois, seule la Gauche serait en mesure de mettre un terme à l'inflation.

#### MAURICE BLIN

Yves Laulan vous a parlé politique, Pierre Uri vous a parlé économie et a fini par parler politique. Que dire après eux ? Oserai-je, comme on dit, élever le débat et parler morale ? Ce mot fait peur, je le sais. Aussi irai-je tout de suite au bout de mon propos.

Qu'il s'agisse du récent passé des occasions perdues et aujourd'hui difficilement rattrapées, de l'aujourd'hui de la majorité ou du futur hypothétique d'une victoire de l'opposition, j'ai le sentiment profond que les Français resteront les Français et qu'il faut en tenir compte. Qu'ils soient de gauche, qu'ils soient de droite, ce qui me frappe c'est que leurs réflexes se ressemblent, et c'est ce que je voudrais démontrer.

*Première observation.* — D'abord, la crise devant laquelle nous sommes est celle du monde libéral, mais aussi des régimes collectivistes. L'Europe de l'Est connaît des drames, cachés mais sérieux, qui valent les nôtres. J'en conclus que l'inflation est le propre de tous les pays industrialisés ; elle est le résultat d'une accélération du progrès économique, accélération qui, comme dans le cas d'un moteur, appelle une consommation

(1) « Physiologie de la France », par Yves Laulan. Editions Cujas.

accrue d'énergie. Il y a eu depuis six à sept ans surtout un phénomène de surchauffe. Nous atteignons aujourd'hui un palier. Ce palier durera, je le crois, longtemps. Il n'y a pas à s'en étonner, c'est la règle de la vie et il faut la respecter. Et tous ceux qui pensent que demain nous retrouverons une expansion identique à celle d'hier se trompent lourdement, qu'ils soient de droite ou qu'ils soient de gauche.

*Deuxième observation.* — Pourquoi la France, après s'être comportée jusqu'en 1973-1974, comme Yves Laulan vous l'a rappelé, a-t-elle soudain dérapé pour s'approcher du gouffre italien ou britannique, au seuil duquel nous piétons ? Je crois que c'est la seule, la vraie question. Je passe vite sur le drame pétrolier. Nous sommes plus vulnérables que d'autres. Nous ne l'avons pas cru parce qu'on ne nous l'a pas dit. Sur ce point Yves Laulan a raison : il y avait de la part des pouvoirs publics un devoir de vérité qui n'a pas été exercé en 1974. L'opinion était prête à un effort. Or elle l'a désappris. Il n'y a pas eu pédagogie politique. Dans un pays qui n'a guère la tête économique, c'est grave.

Qui est M. Maurice BLIN ?

- Agrégé de l'Université (philosophie).
- Ancien Député.
- Sénateur des Ardennes, membre de la Commission des Finances du Sénat.
- Rédacteur en chef, puis Directeur de « l'Usine Nouvelle ».
- Ouvrage : « Le travail et les dieux » (Editions Aubier-Montaigne).

*Troisième observation.* — L'industrialisation française a été la plus rapide du monde, Japon excepté. Elle a été possible à deux conditions : une intensité exceptionnelle de l'effort industriel (travail, invention, audace commerciale), une croissance du secteur tertiaire qui a été chez nous plus élevée qu'ailleurs par rapport au secteur secondaire. Or, le secteur tertiaire résiste beaucoup moins à l'inflation que le secteur secondaire. Nous avons un tertiaire lourd et tous les jeunes s'y ruent. Ce n'est pas comme cela que l'on combat l'inflation ou le chômage. En outre, cette industrialisation hyperaccélérée, presque monstrueuse, a fait exploser nos villes. Or, la ville coûte cher ; elle est le lieu par excellence de l'insatisfaction. Certes, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis sont, eux aussi, très urbanisés. Mais ils le sont depuis plus longtemps que nous. Nos villes, elles, ont crû trop vite et ce ne sont parfois même plus des villes. Ceci est vrai aujourd'hui, sera vrai demain et pousse à l'inflation.

*Quatrième observation.* — Sur ce point, je crains de n'être pas d'accord avec Pierre Uri. Il s'agit de la course salaires/prix. Il a rappelé tout à l'heure qu'il y avait eu chute brutale depuis deux ans de la production industrielle. Mais il faut ajouter qu'il y a eu maintien pour les salariés *en exercice* de l'augmentation du pouvoir d'achat qui a été de près de 8 % sur deux années. Nécessairement il y a excès des rémunérations par rapport, soit à la quantité de biens produits, soit à la croissance de la productivité. Il y a là, qu'on le veuille

ou non, qu'on soit de droite, qu'on soit de gauche, danger d'inflation. Or les Français, contrairement aux Suisses par exemple, ne paraissent pas comprendre que le seul maintien du pouvoir d'achat est déjà un exploit. Ils sont, depuis quinze ans, habitués à le voir croître régulièrement. Mais ceci appartient au passé et nous ne le ressusciterons pas, quelle que soit la couleur politique du gouvernement d'aujourd'hui ou de demain.

*Cinquième observation.* — J'ai le sentiment que les pays libéraux, mais la France plus particulièrement, commettent actuellement un péché mortel contre l'avenir. J'ai dit tout à l'heure que les salariés *en exercice* avaient vu augmenter leurs rémunérations plus vite que les prix. C'est qu'ils sont remarquablement défendus par tous les syndicats qui ont vocation à le faire et il n'y a pas beaucoup d'industriels qui, quand l'Etat ne donne pas l'exemple, ont envie de mourir socialement pour un taux d'inflation. Moralité : plus ceux qui ont la chance de détenir un emploi savent se battre pour augmenter l'avantage qu'ils détiennent, plus nécessairement la part qui reste à l'entreprise pour augmenter son investissement, c'est-à-dire assurer une survie qui fera l'emploi de nos enfants, diminue. Nous assistons à ce phénomène typique des temps de lassitude ou de décadence qui est l'« après moi le déluge ». Si ceux qui ont un emploi se battent à leur profit exclusif, cela veut dire que ceux qui n'en ont pas ont de moins en moins de chances d'en avoir car c'est de la sagesse des salariés du présent qu'est fait l'avenir de ceux de demain. Il me semble que nous avons désappris cette vérité première.

J'ai bien dit les « salariés », et sur ce point j'aimerais que Pierre Uri me donne son avis. On me dit que c'est eux qui paient le tribut le plus lourd à l'inflation. Comme ils représentent plus de 80 % de la population active, c'est assez normal. Mais en fait, ceux qui paient le plus grand tribut à l'inflation ce sont, nous venons de le voir, les chômeurs, mais aussi les détenteurs de revenus fixes. Mais également, dût cette constatation surprendre, les détenteurs de capitaux productifs. Les détenteurs d'actions ou de rentes viagères font peu de bruit et pourtant ils sont des millions. Or les premiers ont perdu en dix-huit mois 35 % de leur avoir. C'est énorme. Un capitalisme qui méprise le capital se suicide, car le capital épargné et investi, c'est l'emploi et la prospérité de demain. Ainsi, parmi les sacrifices, il y a des inégalités et ce ne sont pas toujours ceux qu'on croit qui en souffrent.

Certes, me direz-vous, mais il y a tous les autres, les détenteurs de capitaux non productifs, de fortunes acquises, de valeurs étrangères, d'objets d'art, etc. C'est une bonne question. C'est le problème urgent de l'amélioration de la fiscalité et je pense que Pierre Uri sur ce point a eu raison d'y insister. Mais, distinguons, je vous prie, entre deux formes de capital : le capital qui produit, qui assure la vie et l'avenir doit être protégé et stimulé ; le capital spéculatif, stérile, improductif, mérite à coup sûr d'être sanctionné. Distinction difficile et cependant capitale. Il ne faut pas se dissimuler que le problème d'un impôt sur le capital est complexe et compliqué.

Ma sixième observation concerne l'appétit typiquement français d'une nation restée terrienne, pour la sécurité. Ainsi ceux qui détiennent une fonction s'y attachent, ils la défendent jusqu'à bloquer le progrès industriel et par conséquent le progrès économique. De même, la protection de l'emploi à laquelle la France a cru devoir se livrer depuis deux ans tue l'emploi. Si les industriels qui auraient envie de recruter ne le font pas, c'est qu'ils savent le prix d'un éventuel débauchage. Par contre, les entreprises de travail temporaire prospèrent. En protégeant trop on tue ce qu'on protège. C'est pourquoi la législation française sur le chômage total ou sur le chômage partiel n'est pas bonne.

D'autant plus que les jeunes de moins de 35 ans, qui n'ont connu que la prospérité des quinze dernières années, découvrent leur première crise. Or ils ne sont pas du tout prêts à la comprendre, tout simplement, pardonnez-moi cette image provocante, parce que le libéralisme a trop réussi. Un jeune à revenus moyens personnels ou familiaux, a de multiples occasions de dépenser ou de recevoir avant d'avoir l'occasion de gagner ou de mériter. Ce paradoxe marque la mentalité de la nouvelle génération et fait que lorsque nous devons tenir un langage rude — on n'obtient qu'après une longue patience, on économise avant d'acheter et pas l'inverse — elle le reçoit mal. L'excès de crédit auquel le capitalisme emballé a cédé est un dévoiement grave qui détraque les réflexes mentaux, la machine morale et la machine économique du pays. Comment faire comprendre aujourd'hui à ceux qui ont connu la malsaine prospérité d'hier qu'il faut en tout de la patience, que tout n'est pas dû à tout le monde et tout de suite ? Cette vérité énorme, épaisse, paysanne, universelle, la majorité a voulu la masquer en nous promettant la prospérité indéfinie. Quant à l'opposition, elle devra la reconnaître et la dire, si elle veut être vraiment crédible.

J'ai évoqué tout à l'heure l'appétit de sécurité. Nous assistons en effet à une vertigineuse aspiration vers une protection générale, sur tout, pour tous, dont l'Etat serait la garantie. Que signifie, par exemple, en matière d'économie la nationalisation sinon la remise aux mains de fonctionnaires sans responsabilité ni sanction des sociétés à qui nous devons depuis quinze ans nos plus grands succès commerciaux ? Cela à l'instant même où les interventions économiques de l'Etat vont se monter, pour 1977, à 18,5 milliards de nouveaux francs. Je dis que cette psychologie de l'étatisation générale de la production et des risques est attentatoire à l'avenir car, quand un pays s'endort, il faut de grandes et très pénibles secousses pour le réveiller.

Autre exemple : le problème du déficit de la Sécurité sociale. Par quelque bout que vous le preniez, il n'a qu'une solution, c'est la limitation des dépenses. Au train où vont les choses, le budget de la Nation tout entière ne suffira bientôt plus à payer le coût de la santé des Français. On me dira : étatisons à l'anglaise. Hélas ! Si l'Etat prend en charge l'ensemble débordant des dépenses de santé des Français, ce qu'il fera là, il ne le fera pas ailleurs. Ainsi seront sacrifiés des investissements publics non moins essentiels. Mais on ne peut davantage rester dans la situation présente

où l'entreprise porte beaucoup plus que sa part du poids des charges sociales. C'est une injure à la compétitivité qui nous vaudra demain une aggravation du chômage.

Telles sont, parmi bien d'autres, quelques vérités que je crois qu'il faudrait qu'on dise et qu'on répète et dont j'ai la faiblesse de penser qu'elles valent pour tous les gouvernements d'aujourd'hui ou de demain. Autant je suis sensible à certaines analyses qu'a menées Pierre Uri devant nous avec la force de conviction et de démonstration qu'on lui connaît, autant je dis, et ce n'est plus affaire de politique mais de morale ou plus simplement de raison, que si les Français ne sont pas vite, authentiquement et complètement informés d'une réalité économique et sociale qu'ils ignorent, il n'y aura demain ni gouvernement de majorité ni gouvernement de gauche, mais bien la menace d'une délicieuse et fatale anarchie générale.

Raymond Barre, présentant son plan devant le Parlement, a cité Platon. Écoutons-le : « Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne, alors c'est en toute beauté et en toute jeunesse, le début de la tyrannie. » Cette vérité, en vingt-quatre siècles, n'a pas vieilli. Il faut en appeler aux réserves de bon sens du peuple français que, je le redoute, les années un peu folles, dont nous sortons, ont entamées. Si la majorité se tait parce qu'elle a peur de la vérité, elle sera victime de son silence. Si l'opposition continue de rêver, elle sera victime de ses rêves. Dans les deux cas, c'est le peuple qui paiera.

Vous me pardonnerez ce langage un peu sévère. Si le plan Barre ne réussit pas, nous savons tous ce qui, politiquement, risque d'arriver. Platon en tout cas nous l'a dit. Pourrai-je encore, dans deux ans, tenir le même langage ?

#### PIERRE URI

Maurice Blin a parlé de distinction, difficile à tracer, entre capital productif et capital spéculatif, et des différents modes de crédit ou de fiscalité qui devraient s'y appliquer. J'indique seulement que si l'on croit à la distinction des deux, alors la majorité aurait dû aider à ce qu'il y ait une véritable loi sur l'imposition des plus-values, car c'était le meilleur moyen de faire payer la spéculation. Il y avait eu là-dessus un projet cohérent, simple, qui fut voté à la majorité par le Conseil Economique et Social. Ce projet a abouti en fait à un texte dérisoire, voté par le Parlement.

Récemment, le Président de la République, répondant à des journalistes qui l'interrogeaient sur son livre « Démocratie française », a dit : « Les affaires fiscales, c'est sérieux » ; or le problème des plus-values n'a pas été tranché sérieusement, à mon avis.

Je crois à un certain schéma d'impôt sur le capital qui serait précisément destiné à encourager l'épargne. Et ce n'est pas un paradoxe. Nous avons actuellement,

en fait et sans qu'on le dise, un impôt très anti-économique sur le capital : il consiste en ce que les salaires ne paient que sur 80 % de leur montant. La véritable présentation, c'est que, les salariés représentant 80 % de la population active, ce sont eux qui paient l'impôt normal. Les autres supportent donc sur leurs profits une surtaxe progressive. Il serait infiniment plus économique et plus intelligent de substituer à cette surtaxe progressive une taxe différentielle proportionnelle à la valeur du capital, quitte à la majorer sur les très grosses fortunes. L'investissement ne serait pas d'autant plus taxé qu'il est plus conforme à l'intérêt général du pays. Et une taxe de ce type, par la connaissance des patrimoines à laquelle elle donnerait lieu, permettrait de substituer un système nouveau aux avantages totalement distordus que nous avons donnés aux revenus de l'épargne antérieure. Plafonnement de l'impôt sur les intérêts obligatoire à 25 %, ce qui est d'autant plus avantageux que l'on est dans une tranche plus élevée de revenus. Plafonnement à 33 % des taux d'impôts sur les créances : ce qui favorise les propriétaires des entreprises qui leur font des avances en compte courant au lieu d'incorporer leur argent sur le capital et d'être taxés sur des profits. Cette évasion fiscale est tout à fait légale. Avoir fiscal sur les actions : c'est un problème très complexe sur lequel je ne m'étendrai pas. Déductions massives sur l'immobilier. Tout cela aboutit à ce résultat assez étonnant qu'il est d'autant plus avantageux d'être sur le marché des obligations qu'on a des revenus plus élevés, et au contraire d'autant plus avantageux d'être sur le marché des actions qu'on a des revenus plus faibles.

Je crois personnellement qu'il serait plus raisonnable de supprimer tous ces avantages qui aboutissent singulièrement à ce que les revenus du capital paient des taux plus bas que les revenus du travail : il n'y a que le Parti Révolutionnaire Institutionnel au Mexique qui a eu l'audace de le faire, et la V<sup>e</sup> République en France. On y substituerait une déduction sur le revenu consacré à accroître le patrimoine au moment même qu'il est épargné. Ce serait à la fois plus équitable et plus efficace. Ce serait aussi l'un des moyens de réglage conjoncturel : en période d'inflation par la demande, on majorerait les taux de l'impôt et les taux de la réduction pour épargne, il y aurait aussi double incitation à épargner ; et on ferait la manœuvre inverse en période de déflation.

Voilà l'une des conceptions possibles de la réforme fiscale. Elle comporte des éléments de recoupements qui sont importants, une espèce d'auto-contrôle. Car pour obtenir la réduction de taux d'impôt pour l'épargne, il faut déclarer son capital : si on déclare son capital, il est très difficile ensuite de tricher sur son revenu. Nous aurions ainsi la possibilité de remettre sur pied la fiscalité française et de faire sauter toute une partie de ses irritants problèmes. Tout à l'heure on mentionnait que les revenus non salariaux paient des taux beaucoup plus élevés que les revenus du travail ; c'est vrai nominale-ment, dans la mesure où ils sont effectivement connus.

Mais nous sommes dans une situation parfaitement ridicule : il existe 250.000 sociétés en France contre

2.500 en Allemagne ; c'est un des moyens admirables d'évasion légale et de dissimulation fiscale.

Il faut donc chercher des structures d'auto-contrôle. On supprimerait d'un seul coup les problèmes de différence de taux. Les artisans ou les commerçants qui demandent à être assimilés aux salariés le seraient, tout le monde le serait, à la condition, qui serait offerte comme une option, d'accepter cette taxe différentielle dont la justification me paraît morale. A égalité de revenus, si l'on tire son revenu d'un travail ou si on le tire d'un capital, la ressource n'est pas la même. Il y a, dans le deuxième cas, un recours supplémentaire : on peut liquider un capital ou éventuellement même en tirer une plus-value. Une taxe différentielle est donc justifiée dans son principe. Elle a surtout le gros avantage qu'elle fournirait tous les recoupements.

Mon idée qui, paraît-il, est diabolique, est d'offrir ce système comme une option : on resterait libre de préférer payer des taux d'impôts sur le revenu plus élevés que les salariés, tout en perdant les avantages sur les revenus de l'épargne antérieure. Ceux qui préféreraient refuser l'option qui leur est accordée seraient suspects de s'intéresser peu au taux de l'impôt parce qu'ils le paient sur des revenus plus fortement sous-évalués. La Direction des Impôts qui, paraît-il, manque de personnel, saurait, avec la précision d'une tête chercheuse, où orienter ses vérificateurs !

Il y a une certaine version de l'impôt sur le capital qui est le meilleur moyen de résoudre les problèmes irritants de taux effectif et de taux nominal : quand les salariés disent qu'ils paient plus, ils ont raison sur la masse ; quand les non-salariés disent qu'ils paient plus, ils ont raison sur le taux. On n'en sortira pas ! Unifions, sous la condition d'introduire cette taxe différentielle qu'on peut utiliser d'une manière qui est à la fois de bonne technique fiscale et de bonne technique économique, et qui peut être un excellent moyen de contribuer à la fois à l'expansion et à la stabilité.

L'autre jour j'étais amené encore une fois à parler de ce que pourrait être le crédit et les renversements qui devraient intervenir dans son mode de distribution. Cela ne passe pas seulement par la nationalisation des banques, mais par une réforme des règles qui sont fixées par la Banque de France : les banquiers doivent pouvoir prendre sur eux, sans violer les règles de la sécurité, de financer des jeunes qui auraient le courage de se lancer, et dont ils auraient la responsabilité personnelle de mesurer la capacité, la valeur et l'aptitude à prendre des risques. Cela serait une très grande réforme sociale. Car l'une des sources des inégalités en France, c'est la distribution du crédit, qui va au renforcement des situations acquises. Permettre de combattre les situations de monopoles par l'entrée de nouveaux venus dans la vie, permettre ainsi le renouvellement des élites, c'est concilier l'efficacité et l'équité. Il est probable que c'est beaucoup plus hardi que ce que font les socialistes allemands.

Il y a beaucoup d'idées économiques intéressantes qui se font jour dans la Gauche actuellement, d'où la chance qu'elle aurait, à mon sens, de réussir dans la lutte contre l'inflation. Réforme du crédit, réforme de la fiscalité, nationalisations limitées et aussi des mesures

appropriées pour rendre les principaux secteurs économiques plus dynamiques. Une vaste négociation serait possible, grâce à la Gauche, avec les syndicats pour maîtriser la course salaires-prix, avec la perspective d'une augmentation raisonnable du pouvoir d'achat.

### MAURICE BLIN

La première des questions qui me paraissent me concerner, c'est celle qui me met en contradiction avec moi-même en disant : « Vous applaudissez au miracle économique et vous voulez freiner la demande intérieure. » Je dis simplement ceci : ce qui était vrai il y a vingt ans ne l'est plus car le rythme de décalage entre la hausse des salaires et celui de la production est inexorablement appelé à diminuer. En clair, plus le niveau de vie auquel vous accédez est élevé, plus la marge d'augmentation du pouvoir d'achat diminue car apparaissent nécessairement des phénomènes de frein qui sont l'épuisement des matières premières, le renchérissement et la rareté du pétrole, le fait de la pollution, la montée des dépenses sociales, etc. Ces charges inexistantes il y a vingt ans pèsent désormais et pour longtemps sur les prix. Parce que nos dépenses collectives augmentent, la croissance de notre pouvoir d'achat individuel doit diminuer ; cette logique économique est irréfutable. Elle explique d'ailleurs que les Etats-Unis ont eu une progression relative de leur revenu national moindre que les pays d'Europe au cours des quinze dernières années. Il n'y a pas là contradiction mais simplement un effet de ralentissement qu'il faut accepter. Sinon c'est, en effet, l'inflation.

On m'a demandé aussi ce qui arriverait si le plan Barre échouait. Eh bien ! le gouvernement serait certainement contraint de prendre des mesures plus rigoureuses, c'est-à-dire à s'engager dans la contrainte qui, en économie, est presque toujours l'antichambre de l'échec. Et comme il est vraisemblable que ces contraintes seraient mal supportées, nous aurions des réactions syndicales et politiques telles qu'elles mettraient un terme non seulement au gouvernement d'aujourd'hui, mais sans doute aux institutions elles-mêmes. En clair, le plan Barre, c'est la dernière chance de la majorité, et peut-être de la V<sup>e</sup> République elle-même, de la démocratie libérale et sociale, c'est-à-dire du réformisme.

La jeunesse d'aujourd'hui, fille d'une certaine prospérité, n'a pas du tout — et comment l'aurait-elle ? — le même goût du risque ou de l'effort que celui que nous pouvions avoir, nous qui étions les fils d'un pays qui sortait du goufre. Les vaincus de 1945, l'Allemagne, grande exportatrice de toujours, le Japon à l'organisation militaro-industrielle, sont plus portés à l'effort que nous ne pouvons l'être, nous vieille nation terrienne longtemps protectionniste. C'est pourquoi je redoute que l'avènement de l'opposition au pouvoir ne sanctionne cette immense fatigue d'un corps social qui croira que tout adviendra demain sans effort. Si la Gauche vient au pouvoir et si elle est fidèle à elle-même, elle sera obligée de demander plus au pays qu'on ne lui demande aujourd'hui. J'aimerais qu'elle le dise et qu'on le sache.

Quatrième question posée : pourquoi les jeunes vont-ils si nombreux au tertiaire ? Répondre, c'est faire le procès de notre système d'enseignement. L'enseignement français est un déni de bon sens dans une nation industrielle. La scolarité abstraite à seize ans, par exemple, c'est, dans la banlieue parisienne, une fabrique de délinquance. Si l'Allemagne, avec des coûts salariaux de 40 % supérieurs aux nôtres, a des prix finaux égaux ou même inférieurs, c'est en bonne part grâce à la qualité exemplaire et universellement reconnue de son enseignement technologique. L'industrie allemande prend une part active à la préparation de ses futurs salariés. Elle n'a donc pas besoin d'un encadrement aussi lourd qu'en France. Ses cadres sont moins nombreux, moins payés, ses salariés de base ou moyens le sont plus. Finalement, le prix de ses produits est égal, et non supérieur au nôtre. Il y a dans l'excès du coût de production français le prix invisible mais ruineux d'une mauvaise préparation de l'enseignement à la tâche industrielle. Il faut développer en priorité et d'urgence de grands et véritables établissements technologiques. Ils constituent la force de l'Allemagne ou du Japon.

### YVES LAULAN

En conclusion, je voudrais vous faire part d'un certain nombre de considérations personnelles qui se situent dans le droit fil de ce qui vient d'être dit.

Tout d'abord, nous nous sommes livrés à un exercice quasi masochiste. C'est un trait français très caractéristique. Les Français, n'est-il pas vrai, adorent se critiquer ! Avons-nous cédé à ce penchant immodéré pour l'autocritique et la contrition ? Je crois que non. C'est parce que précisément nous nous devons de dynamiser notre analyse et de l'ouvrir vers des perspectives d'amélioration que je voudrais énoncer maintenant trois observations.

La première : la France, depuis quelques années, semble souffrir d'un déficit de vérité. C'est un problème politique. Nous souffrons d'un déficit de vérité, à droite comme à gauche, et Maurice Blin l'a rappelé. A droite, par le silence ; or le mensonge par omission, cela existe aussi. De ce mensonge par omission, nous nous sommes gravement rendus coupables pendant la crise. Or il faut croire à la force et à la puissance d'une certaine vérité. Par ailleurs, la gauche sera sans doute victime, elle aussi, de ses promesses optimistes, car ses promesses risquent de se révéler, au contact des faits, très illusives, à un moment où précisément nous ne pouvons plus nous permettre d'illusions. Ce qui caractérise en quelque sorte à l'heure actuelle notre pays, c'est un certain décalage entre le possible et le réalisable, entre le souhaité et l'accessible.

Lorsque nous parlons par exemple, à droite comme à gauche, de ce fameux problème du Tiers-Monde, nous péchons là aussi contre la vérité. Parce que le problème du Tiers-Monde exige des sacrifices, des renoncements. Or je ne les vois énoncés nulle part ; je ne les vois acceptés nulle part !

Deuxième observation : la France souffre d'un certain manque de courage. Là, c'est le problème moral dont parlait Maurice Blin tout à l'heure. Le manque de courage devant la vie, la dénatalité française actuelle en témoigne, dénatalité qui contraste de façon éclatante avec cet extraordinaire renouveau que nous avons connu après la guerre. Il y a aussi un manque de courage devant le risque. Ce qui me frappe dans la crise présente, c'est au fond une résurgence du « poujadisme », qui se développe non seulement à l'intérieur de la catégorie sociale dans lequel il était né et s'était concentré jusqu'à maintenant, mais qui envahit toutes les catégories sociales, qui touche toutes les générations.

Maurice Blin a eu raison de le rappeler, l'excès de protection de l'emploi tue l'emploi. C'est un fait. Mais allons plus loin, songeons à cette affaire Lip où l'on voulait voir le débordement d'une certaine générosité d'inspiration très respectable. En fait, Lip, c'est aussi, entre autres choses, la défense d'un certain privilège de situation. On ne veut pas changer de métier, on

ne veut pas changer de région. Quoi qu'il arrive. Et vers quoi se tourne-t-on pour en sortir ? Vers l'Etat ! Au nom de la solidarité nationale. Je crois donc que nous manquons d'un certain courage vis-à-vis de la vie, et il convenait de le rappeler.

Je veux terminer en avançant que nous souffrons aussi d'une certaine sclérose sociale, d'un certain immobilisme de nos structures. Ce qui me frappe c'est que, dans la sélection, dans la formation de nos élites, dans nos carrières, nous souffrons d'un cloisonnement très étanche entre classes sociales. C'est très grave, sur le plan de la sélection des talents, sur le plan de la valorisation des hommes et sur le plan de la dynamique d'une économie et d'une société.

Faut-il sombrer dans le pessimisme ? Je ne le ferai pas.

Il y a quand même en France, et dans tous les milieux, une espèce d'inquiétude sourde, une volonté d'interrogation et de recherche qui montrent bien que notre pays n'est nullement prêt à s'endormir, que notre société démocratique n'est nullement prête à mourir.

---

## DEUX OPINIONS

---

**RAYMOND ARON :**

*... Il n'existe pas de « plan Barre », mais une politique visant à casser le mécanisme inflationniste, à réduire tout à la fois les coûts par une limitation des rémunérations salariales et les prix par des mesures de circonstance, en attendant que l'assainissement des finances publiques et privées crée les véritables fondements de la stabilité.*

*Dans la France telle qu'elle est, il n'y a pas d'autre politique et celle-ci devrait normalement, si les responsables tiennent bon et s'imposent en tenant bon, ramener le taux d'inflation substantiellement au-dessous de 10 % en 1977. Tel serait le succès modeste mais indispensable du « plan Barre »... Ce serait le retour au bon sens.*

« Le Figaro » - 17 janvier 1977.

**LAURENT FABIUS :**

*... Admettons que toutes les réformes promises soient réalisées, qu'elles parviennent à réduire l'inflation, et même à susciter une certaine reprise. Pourra-t-on pour autant parler d'un succès ? C'est douteux. Non par passion de dénigrer, mais parce qu'il manque au plan Barre l'essentiel : un projet qui voie loin et plus juste. Quelle est, en effet, l'ambition de ce plan ? Atténuer le choc de la crise pétrolière. Moins d'inflation, moins de chômage et moins de dettes extérieures. Revenir à 1972. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez...*

*... C'est parce que le plan Barre est trop court, parce qu'il ne s'attaque de front à aucun des vrais problèmes de fond qu'on peut difficilement croire aujourd'hui à son succès...*

« Le Nouvel Observateur » - 31 janvier 1977.

# Les défis du futur

par André Diligent

*Nous présentons ci-dessous deux extraits de la préface de notre ami André Diligent à l'ouvrage collectif « Les défis du futur », publié aux Editions Fayard. Parmi les auteurs de ce livre, nous notons plusieurs collaborateurs de « France-Forum », tels Jean-Marie Pelt, Philippe Saint-Marc, Jean Teitgen, D.F. Dollfus, Yves Laulan, Michel Albert, Charles Delamare, Joseph Rovin, Georges Hourdin.*

*Après deux décennies d'expansion euphorique, voici venu le temps des incertitudes et des remises en cause : crise de la jeunesse et de l'éducation, crise de l'environnement, crise de l'énergie, crise de la justice et pour couronner le tout, demain peut-être une crise de l'Etat à travers les Institutions... A la une de tous les journaux revient ce mot : LA CRISE. Notre société est-elle à bout de souffle et incapable de se réformer elle-même ?*

*Tous ceux qui ont, avec André Diligent, et à son initiative, collaboré à cet ouvrage : syndicalistes, dirigeants d'entreprise, magistrats, hauts fonctionnaires, écologistes, chercheurs — venus d'horizons divers et appartenant à des générations différentes — pensent qu'il existe des solutions, mais qu'elles exigent des efforts, de l'imagination, du bon sens et une volonté politique.*

*Les Français sont au fond d'eux-mêmes d'accord sur l'essentiel, mais ils ne le savent pas car on cherche plus à les diviser qu'à les unir. Parler de « combat politique » n'est pas un euphémisme, mais alors quelle chance d'avenir peut avoir une société où le mot « lutte » est devenu synonyme de toutes les vertus ? La solution ne passe pas par un choix entre marxisme et capitalisme — parce que ces deux systèmes sont liés par les mêmes finalités matérialistes et ne progressent qu'en fonction de rapports de force — mais par un choix entre matérialisme et humanisme. C'est vers cette société fondée sur l'homme que tendent les projets contenus dans « Les défis du futur ».*

*Pour une éducation véritablement réductrice des inégalités permettant à chaque enfant de développer toutes ses possibilités, tant manuelles qu'intellectuelles.*

*Pour une croissance qui privilégie la durée et la qualité*

*par rapport au gadget, pour que finisse la civilisation du « prêt à jeter » et que l'homme se réconcilie avec la nature.*

*Pour une justice accessible à tous les Français, même les plus démunis, plus humaine et plus proche d'eux.*

*Pour un Etat démocratique dont les institutions permettraient aux Français de retrouver le sens du dialogue et non de se cantonner en deux blocs antagonistes.*

*Enfin, vers une Europe prophétique de peuples unis pour « le meilleur et pour le pire », peuples gardant leur génie original et leur culture propre.*

.....  
J'ai plaidé longtemps. Il m'arrive encore de le faire.

Je sais, et j'en suis humilié pour la Justice de mon pays, que les hommes ne sont pas égaux devant elle et qu'elle n'a pas les coudées franches.

Je suis humilié pour la Justice quand j'apprends que pour poursuivre de grands fraudeurs le Procureur est obligé d'autorisation d'un fonctionnaire des Finances.

Je suis humilié pour la Justice quand je constate (car je le sais de vérité expérimentale) que le mur d'argent pèse toujours de tout son poids sur l'un des deux plateaux. Je puis témoigner que les riches peuvent encore narguer le bon droit et qu'une entreprise bien nantie, décidée à dépenser d'énormes sommes en frais, dépens, honoraires, consultations, décidée à épuiser les ressources du Code de procédure peut faire durer le litige jusqu'à la mort de celui d'en face. Une société commerciale ou financière, elle, ne meurt pas. Une personne morale ne subit pas les épreuves du temps. Une Justice où celui qui survit est celui qui finalement l'emporte n'est pas une bonne justice, la nôtre n'est pas faite pour les pauvres.

Je suis humilié pour la Justice quand je constate que si le jugement est rendu par un Collège (sauf aux tribunaux d'instance), l'opportunité des poursuites est décidée par un seul homme et qu'elle dépend parfois plus de considérations d'ordre politique que d'ordre public, d'intérêt général ou de recherche du bien commun.

Je suis humilié quand j'apprends qu'au nom du principe de l'opportunité des poursuites une procédure est ouverte contre un homme en vue parce qu'il faut montrer à l'opinion que l'on sait faire des exemples, mais que d'autres hommes haut placés bénéficient d'un classement « sans suite » parce qu'il faut éviter de faire scandale.

Je suis humilié pour la Justice quand je constate que dans ce pays les grands clans se neutralisent en gardant en réserve des dossiers explosifs, comme on souscrit une police d'assurances.

Je suis humilié pour la Justice quand je constate son manque de moyens. Quand je vois un magistrat instructeur obligé de solliciter, pour accomplir sa tâche, pour se déplacer, le concours de la police. Il y a trente Cours d'Appel en France, et chaque ressort ne dispose que d'une voiture de fonction. Elle est partagée entre le Premier Président et le Procureur général. Quelle autre administration est plus mal traitée ?

Je suis humilié quand je constate que la Justice reste rendue au nom du postulat « nul n'est censé ignorer la loi ». Ce qui veut dire, dans l'hémorragie législative actuelle, qu'aucun citoyen n'est à l'abri, car il est toujours un coupable qui s'ignore.

Je suis humilié de constater que la composition du Conseil Supérieur de la magistrature dépend principalement du gouvernement, donc de l'Exécutif. Pourquoi parler encore de séparation des pouvoirs ? Certes l'Exécutif ne rend pas les jugements, mais il sélectionne, bien ou mal, ceux qui les rendent.

Je suis humilié quand je constate que la Justice n'entend pas mettre sur le même pied, même matériellement et physiquement, l'Accusation et la Défense. Qu'il soit Substitut ou Procureur, le représentant de l'Accusation est cousin germain du juge. Il appartient à la même famille. A la salle d'audience, il est placé à un niveau supérieur, un châssis surélevé : le Parquet. La place de la Défense, elle, est derrière le banc d'infamie...

.....

L'échec des systèmes éducatifs et universitaires, le passager déclin des valeurs familiales, les difficultés que rencontrent les peuples à se dépasser pour s'unir, relèvent du même secret : l'amour est à réinventer et chaque homme, même le plus indigne, en a gardé la nostalgie. La Justice elle-même ne peut vivre sans lui. « Plenitudo legis delexio » : la plénitude du droit, c'est l'amour. Le mot de fraternité que l'on déchiffre encore sur nos monuments publics suffirait à lui seul, puisqu'il implique le respect de la liberté des autres et la recherche de l'authentique égalité. Retrouver la fraternité, dire la vérité, il n'y a pas d'autre voie.

Une grande majorité des Français est d'accord sur l'essentiel, mais ils ne le savent pas car les institutions, les nouveaux mandarins, les états-majors trop souvent amplifient les faux problèmes au détriment des autres. Expliquez patiemment, sérieusement, sereinement aux Français l'immense progrès que peut être la construction d'une Europe unie : ils en seront d'accord. Proposez-leur clairement un plan de réduction des inégalités échelonné dans le temps — car tout n'est pas possible en un seul instant — ils en seront d'accord. Je n'ai jamais compris qu'à Grenelle, en 1968, certains syndicats se soient battus pour réclamer des augmentations proportionnelles pour tous les niveaux, même les plus élevés. Autant donner de l'argent de poche aux « Deux Cents familles » ! Montrez-leur que la France est le seul pays moderne où le pouvoir central reçoit et redistribue comme il l'entend 85 % des ressources nationales et indiquez-leur le chemin d'une décentralisation authentique : ils en seront d'accord. Proposez-leur de remettre en ordre les institutions pour que les textes correspondent aux faits : ils en seront d'accord. Soumettez-leur un projet de moralisation de la vie politique de telle façon que, comme en Allemagne, les partis échappent à la mendicité, ou comme aux Etats-Unis ils soient obligés de déclarer ce qu'ils reçoivent. Dès lors la vie publique s'organisera autour de quelques grandes idées fortes, autour de grands projets de société ou de civilisation et non plus autour de rivalités de carrière : ils en seront aussi d'accord.

Alors la fausse monnaie intellectuelle sera chassée de la vie publique et les Français se retrouveront sur l'essentiel.

Dans le pot-pourri permanent, dans le gavage démentiel d'images, de messages, de nouvelles que leur infligent quotidiennement les mass-media, il se trouve que l'anecdote, d'apparence insignifiante, reste parfois gravée dans la mémoire des téléspectateurs car elle prend valeur d'exemple. Un soir d'octobre 1975 le pays a pris conscience du fossé qu'on voulait creuser en lui-même : c'était, souvenez-vous, la nuit de Châtelleraut (1). Tous les moyens modernes avaient été mobilisés pour permettre à ce peuple d'entendre le message de ses deux leaders du moment. Le peuple n'entendit rien, et eut honte du spectacle qui lui était offert : Jacques Chirac se leva et parla mais la moitié de la salle, qui n'était qu'une poignée de braillards, hurlait sa haine pour couvrir sa voix. Quand François Mitterrand prit la parole, l'autre moitié prit la relève. L'intolérance de quelques-uns avait réussi à rendre inutile l'immense déploiement des moyens de communication mis en œuvre. Elle avait réussi à empêcher des millions de Français à réfléchir ensemble. Ce fut l'apothéose du dérisoire et de l'absurde !

En prendre conscience, c'est déjà avoir fait la moitié du chemin. Il reste quelques barrières à renverser pour atteindre le carrefour des retrouvailles. C'est le vrai défi du futur.

André DILIGENT ■

(1) Lors de la campagne de l'élection législative où se sont affrontés Pierre Abelin et Edith Cresson.

# L'Europe politique

par Jacques Mallet

## « L'EUROPE SERA POLITIQUE OU NE SERA PAS »

On a bien des fois utilisé cette formule.

Que signifie-t-elle ?

La Communauté Economique Européenne a poursuivi, par le biais de l'économie, des objectifs politiques : mettre fin définitivement aux guerres civiles européennes, rendre à l'Europe la maîtrise de son destin en lui donnant les moyens de son indépendance et de son influence, préserver les valeurs démocratiques et la civilisation humaniste qui sont communes aux nations européennes.

Non seulement l'union politique ne découle pas automatiquement de l'union économique, mais le développement de l'Europe économique — voire le maintien de l'acquis — exige de nouveaux progrès de l'Europe politique.

Les problèmes économiques auxquels doit faire face la Communauté revêtent de plus en plus un caractère global, donc politique. Je n'en veux pour exemples que la lutte contre l'inflation et le chômage, ou la politique énergétique. L'interaction de la politique commerciale ou monétaire et de la politique étrangère est évidente. Elle joue dans les deux sens. Faute de cohésion interne, l'action extérieure de l'Europe manque à la fois de crédibilité et de moyens. Peut-on faire durablement converger les politiques étrangères de pays aux économies divergentes, et fonder une action diplomatique commune sur une économie européenne divisée et affaiblie ?

L'Europe ne pourra se créer que par l'affirmation de la primauté du pouvoir politique sur la « technocratie », des hommes politiques responsables sur les administrations.

Les administrations gèrent des systèmes juridiques et économiques nationaux. Par nature, elles ne sont pas

portées à l'innovation ni au dépassement. Les « technocrates » de Bruxelles entrent en compétition avec les « technocrates » nationaux. Mais, à un autre niveau, ils ont souvent les mêmes défauts, en particulier une tendance excessive à la centralisation, à l'uniformisation. Bien des difficultés attribuées à l'opposition des gouvernements s'expliquent par la résistance de leurs services.

L'Union de l'Europe se heurte à de graves difficultés techniques. Elle exige de la part des gouvernements une volonté politique très rigoureuse, une conscience très claire des objectifs poursuivis (il faut aujourd'hui les redéfinir : nous ne sommes plus en 1950). Elle a besoin de s'appuyer sur le consentement et l'adhésion des citoyens. On ne bâtira pas une Communauté solide et durable sans lui donner une assise populaire. Pour des pays tels que les nôtres, la réalité politique de l'Europe se confond avec sa réalité démocratique.

## QUELQUES IDEES SIMPLES

C'est ce principe fondamental qui inspire notre conception de l'Union Européenne.

Comment la définir ?

*L'Europe est une Communauté.*

C'est d'abord une Communauté d'hommes libres et responsables. C'est l'Europe de la liberté, du progrès social et humain.

Ne pouvant la faire aux frontières de la géographie force est, aujourd'hui encore, de la construire aux frontières de la liberté, avec l'espoir que ces frontières se déplaceront un jour vers l'Est comme elles se sont déplacées récemment vers le Sud.

C'est aussi une Communauté de nations.

On ne construira pas l'Europe sur les ruines des nations. Qui, d'ailleurs, y a jamais songé ?

Les réalités nationales existent. Il serait vain et dangereux de les nier, et illusoire de prétendre les faire disparaître dans un « melting pot » européen : l'unité n'est pas l'uniformité.

Mais il est de l'intérêt des nations européennes d'organiser leur action commune pour des objectifs communs. C'est la condition de leur prospérité, de leur indépendance, de leur influence et de leur sécurité dans un monde dur et dangereux.

Elles doivent, pour cela, exercer en commun leur souveraineté dans les domaines où elles ne peuvent plus l'exercer efficacement seules. Elles pourront ainsi reconquérir ensemble une souveraineté réelle qu'elles ont souvent perdue ou sont en voie de perdre.

En second lieu, *l'Europe doit être, dans le monde, une entité distincte et autonome*, ayant sa personnalité originale, sa volonté propre, sa politique. En ce sens, il n'est pas faux de dire, en se gardant de toute agressivité à l'égard de quiconque, que l'Europe doit être « européenne ».

Pour autant, l'Europe devra-t-elle être conçue dans l'avenir comme une nouvelle « superpuissance », qui voudrait en tous domaines se hausser au niveau et suivre l'exemple des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. ?

Ce serait probablement un objectif inaccessible. Mais surtout la raison d'être de l'Europe est le dépassement du nationalisme. Elle faillirait à sa mission si elle s'exprimait par un nouveau nationalisme européen.

Cela ne veut pas dire, évidemment, que l'Europe ne doit pas fermement défendre ses intérêts, son identité, et sa sécurité, ni s'en donner progressivement les moyens, y compris sur le plan militaire. Une *Europe pacifique ne signifie pas une Europe faible et désarmée.*

Force d'équilibre et de paix, l'Europe unie sera le modèle d'un nouveau type de relations internationales, excluant l'hégémonie, l'impérialisme et la violence. Elle sera le laboratoire de nouvelles formes de solidarité entre les peuples. Elle constitue le point de passage obligé vers une meilleure organisation du monde, fondée sur la coopération entre des groupements régionaux. Au cours des dix prochaines années, l'évolution des rapports internationaux sera différente, selon que l'Europe parvient ou non à s'organiser. Une Europe balkanisée dans un monde brisé, ou une Europe solidaire dans un monde plus uni et plus équilibré : tel est le choix.

L'immense majorité des Français partagent, me semble-t-il, cette conception de l'Europe. Elle paraît acceptable pour la majorité des Européens.

Ces idées simples peuvent nous aider à *débarrasser le débat politique européen des querelles théologiques.*

L'Europe politique a deux aspects et soulève deux questions : quelle politique étrangère pour l'Europe ? Quelles institutions ?

Ces questions ont suscité des querelles qui empoisonnent le débat européen. On ne peut avancer sans avoir « déminé » le terrain, autant qu'il se peut, par une analyse objective.

## LA QUERELLE DE L'ATLANTISME

Le combat mené en France pour l'indépendance de l'Europe ne visait guère, il y a quelques années, que son indépendance à l'égard des Etats-Unis. Il se limitait au refus de « l'atlantisme ».

Le problème, en fait, est plus vaste : dans un monde de plus en plus interdépendant l'Europe doit s'attacher à préserver son *autonomie de décision* à l'égard de toute pression extérieure, d'où qu'elle vienne.

Il faut se méfier des fausses symétries. On ne peut mettre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. « dans le même sac ». Nous coopérons avec les pays de l'Est. Nous appartenons au monde occidental. Nous sommes les alliés des Etats-Unis. Aucun homme politique responsable n'a jamais, depuis 1958, remis en cause, dans notre pays, son appartenance à l'Alliance Atlantique. Mais notre objectif est une alliance sans vassalité, une association sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis.

C'est l'idée du « partnership » proposée par le président Kennedy en 1962. Les Européens ne devraient-ils pas, aujourd'hui, la reprendre à leur compte ?

Sa réalisation suppose deux conditions : que l'Europe devienne un « partenaire », capable de traiter d'égal à égal avec les Etats-Unis, que de leur côté les Etats-Unis renoncent à traduire, comme le faisait M. Kissinger, « partnership » par « leadership » américain.

La première condition dépend des Européens, et d'eux seuls. Ils peuvent demander bien des choses aux Américains, sauf une : faire l'Europe à leur place.

Un accord sur ce problème entre tous les démocrates français et européens est-il possible ? Oui, si l'on écarte à la fois l'erreur de « l'atlantisme », défini comme un alignement systématique sur les positions américaines — comme si le renforcement de l'Europe pouvait affaiblir le monde occidental ! — et l'erreur que constitue, à l'inverse, un anti-américanisme systématique. Cette attitude stérile n'aurait d'autre résultat que de jeter les partenaires de la France dans les bras des Etats-Unis.

Ces deux attitudes extrêmes sont purement idéologiques ou théoriques. Elles n'ont pas de réalité. Les partenaires de la France ne se délectent pas dans l'obéissance aux ordres de Washington. La France tient surtout à revendiquer pour l'Europe un droit à la différence. Elle estime que nos pays ne pourront jouer pleinement le rôle important qui leur incombe dans le tiers-monde qu'en se différenciant des Etats-Unis. Elle n'a pas tort de souligner l'obstacle que constitue pour l'unité européenne le poids énorme de la puissance industrielle et financière américaine. Et que les intérêts de l'Europe et des Etats-Unis ne coïncident pas toujours.

Ce serait certes une erreur de confondre, comme le font les marxistes, la politique américaine avec la stratégie des grandes firmes et des sociétés multinationales basées outre-Atlantique, ou des producteurs américains de céréales et de soja. Mais il serait vain de nier qu'elle a parfois une influence sur la politique des Etats-Unis. Et cela fait problème.

Encore une fois, l'Europe unie ne pourra se bâtir ni en se dressant, de manière systématique, contre les Etats-Unis, ni en disparaissant dans une Communauté atlantique, comme un morceau de sucre dans une tasse de thé.

En fait, l'indépendance, qui ne doit pas être à sens unique, constitue l'*objectif*, mais ne peut être un *préalable*. L'indépendance de l'Europe sera fonction de son degré d'unité économique et politique. Car l'indépendance se fonde sur la puissance, et la puissance sur l'unité.

L'expérience de la Communauté montre que les seuls domaines où l'Europe a pu défendre efficacement ses intérêts face aux Etats-Unis sont ceux où elle s'est dotée d'une solide organisation : la politique tarifaire et commerciale, la politique agricole. C'est la grande leçon du « Kennedy-round ».

## LA QUERELLE DE LA SUPRANATIONALITE

Ce terme prête à confusion : « supranational, disait Robert Schuman, veut dire sur du national ».

Le problème institutionnel n'est pas un problème théorique, encore moins théologique. C'est un problème pratique qui doit être traité comme tel. Les institutions ne sont pas une fin en soi. Elles ne sont qu'un moyen.

Dans ce domaine aussi un accord est possible si l'on renvoie dos à dos les idolâtres de la supranationalité et les idolâtres de la souveraineté nationale absolue.

Notons cependant que les premiers, s'ils ont jamais existé, s'expriment aujourd'hui de la manière la plus raisonnable. Les seconds, par contre, semblent n'avoir rien appris et rien oublié. Les seuls théologiens en la matière, dans la France de 1976, sont les ultranationalistes. Ils se manifestent beaucoup mais ne constituent qu'une petite minorité.

Le pragmatisme est nécessaire dans la phase actuelle de la construction européenne. Il serait prématuré d'envisager aujourd'hui une constitution politique de l'Europe. On ne gagnerait rien à s'enfermer dans un débat théorique sur les mérites respectifs de la Confédération et de la Fédération.

Pour Robert Schuman, la Communauté était la première étape vers la Fédération européenne. Je reste, pour ma part, fidèle à cet idéal.

Mais il faut éviter les pièges des mots. La Suisse, Etat fédéral, porte le nom trompeur de Confédération helvétique. Le système fédéral est fort mal compris en France. Un Etat fédéral n'est pas un Etat unitaire.

C'est même le contraire. Dans la réalité des faits une confédération fortement structurée se différencierait-elle beaucoup d'une fédération, laissant aux Etats les pouvoirs les plus étendus ?

Mais surtout les institutions politiques de l'Europe ne sortiront pas toutes armées du cerveau de quelques juristes. Elles seront le fruit d'une évolution. Elles seront une création originale, pour laquelle il n'existe, ni dans l'histoire ni dans le monde, de précédent ou de modèle. L'Europe politique ne se construira pas en transposant, à un niveau supérieur, des structures nationales. Les Européens devront inventer pour elle des structures nouvelles.

*Un seul fait est sûr : l'Europe a besoin d'institutions communes, efficaces et démocratiques.*

On peut les vouloir *souples et évolutives*. Elles doivent être respectueuses des intérêts nationaux essentiels et des diversités culturelles. Mais, en tout cas, elles doivent être *capables de décider et d'agir dans l'intérêt commun*, en particulier d'exercer les responsabilités croissantes qui leur incombent sur le plan international. Bref, elles doivent être à la mesure des tâches à accomplir.

## PARLER D'UNE SEULE VOIX

*Une politique étrangère pour l'Europe : c'est l'objectif le plus souvent évoqué de l'union politique de l'Europe.*

Il n'y a pas, à ce jour, à proprement parler, une politique étrangère de l'Europe, tout au plus une convergence des politiques nationales sur quelques points. Pour l'essentiel, l'Europe reste une « non personne ». Elle est un objet de l'histoire. Elle est sans voix. C'est un malheur pour elle et pour le monde. Car le monde a besoin d'une Europe unie, forte, rayonnante. Et les défis qui interpellent les nations européennes sont d'une ampleur, d'une gravité sans précédent dans l'histoire. L'enjeu n'est rien moins que la survie de la liberté, l'avenir de notre planète.

Une politique étrangère commune est-elle possible ? Le problème n'est pas simple. Que dira l'Europe ? Et qui le dira en son nom ?

La définition d'une politique étrangère commune me paraît être, cependant, un objectif réaliste, qui ne peut être atteint que par étapes. Il existe aujourd'hui, ou il peut exister, un « consensus » des nations européennes sur un certain nombre d'intérêts communs.

On peut esquisser quelques *orientations concrètes* sur les problèmes les plus importants des relations extérieures de la Communauté.

En ce qui concerne d'abord *les relations avec les Etats-Unis* ; une occasion s'offre d'engager un dialogue constructif avec la nouvelle administration américaine. La Communauté devra la saisir très vite.

Les Etats-Unis semblent prêts à dialoguer avec un ensemble européen résolu à affirmer sa personnalité

politique. (La ratification de l'accord sur l'élection du Parlement Européen au suffrage universel aura, à cet égard, valeur de « test »). Encore faut-il que les Européens se préparent à mener ce dialogue en parlant d'une seule voix, qu'ils ne se bornent pas à écouter. S'ils étalent à cette occasion leur incapacité politique, l'administration américaine en tirera les conséquences.

*Les relations de l'Europe avec les pays de l'Est se sont développées : il faut continuer la concertation des Neuf engagée avec succès en ce domaine pour examiner les suites de la conférence d'Helsinki. Les premiers résultats ont été décevants. Aucune libéralisation ne s'est produite en Europe Orientale. L'intérêt des pays européens est d'éviter toute concurrence désordonnée, par exemple dans l'octroi des crédits. Le renforcement constant de la puissance militaire soviétique les incite à la vigilance. La Chine, qui encourage l'Europe à s'unir, ne cesse de la mettre en garde contre ce qu'elle appelle « l'impérialisme de Moscou ». La pénétration soviétique en Angola — qui a laissé l'Europe sans réaction — a valeur d'avertissement. Nos pays pourront s'engager d'autant plus hardiment dans la voie de la détente nécessaire entre l'Est et l'Ouest qu'ils le feront à partir d'une position commune.*

## L'EUROPE ET LE TIERS-MONDE

*Vis-à-vis du Tiers-Monde, la Communauté a à son actif une grande réalisation : la convention de Lomé, qui organise des rapports véritablement nouveaux entre l'Europe des Neuf et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique et de l'Océan Indien.*

Elle doit donner toutes ses chances à la Conférence Nord-Sud. Il est permis de regretter que les Neuf n'aient pu définir à La Haye une position commune plus constructive sur deux points : la création d'un Fonds de stabilisation des matières premières, l'aide financière et l'assistance technique aux pays les plus pauvres du Tiers-Monde. Nous espérons que l'Administration Carter sera plus ouverte sur ce problème que ne l'était celle de Ford, et que l'Allemagne, de son côté, le sera davantage. Ainsi, le dialogue Nord-Sud pourrait être poursuivi avec succès, et institutionnalisé. Mais l'ombre du pétrole pèse sur les discussions.

Il est pour l'Europe un autre domaine d'action privilégié : *la politique méditerranéenne et le Proche-Orient. Le rapprochement en cours de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal avec la Communauté a une grande importance politique. L'adhésion de ces pays est-elle possible à bref délai ? Cet élargissement vers le Sud posera de difficiles problèmes agricoles et régionaux. Les avantages politiques l'emportent sur les inconvénients techniques. Mais à une condition impérative : que l'Europe renforce au préalable sa cohésion, et ses institutions.*

Il serait bon également que la Communauté marque mieux sa présence dans certaines zones critiques telles que la Yougoslavie. Le voyage du Président de la

République française à Belgrade est, à cet égard, très opportun.

Malgré les efforts méritoires de notre pays, l'Europe a assisté en spectatrice impuissante à la tragédie du Liban, pays cependant si proche d'elle. Et il n'y a pas d'attitude commune des Neuf sur la question israélienne dans les enceintes internationales. La France n'est pas sans responsabilités dans cette situation regrettable.

## UNE POLITIQUE EUROPEENNE DE SECURITE

Enfin, le moment n'est-il pas venu pour les Européens de réfléchir ensemble aux moyens de mieux assurer leur *sécurité* sans rompre leurs alliances ?

*L'unité de l'Europe est par elle-même une garantie de sécurité. Une Europe balkanisée serait une proie facile. La réussite de l'entreprise européenne signifierait l'échec définitif de l'entreprise collectiviste et totalitaire à l'Ouest de notre continent.*

Il y a plus : 250 millions d'Européens peuvent-ils s'en remettre indéfiniment à la protection américaine du soin d'assurer leur défense ? Il serait déraisonnable de le croire et indigne des Européens de s'y résigner.

Sans doute, la question est-elle prématurée dans la mesure où l'Europe politique n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Du moins, nos pays devraient-ils, dans une première étape, s'attacher dès que possible à rationaliser leurs programmes d'armements en créant par exemple une *Agence Européenne d'Armement*, qui rendrait leurs efforts moins coûteux et plus efficaces. A plus long terme, ils devraient se donner pour objectif — sans se laisser arrêter par la crainte de déplaire à quiconque — la définition d'une *politique commune de sécurité*.

Pour assumer ses responsabilités dans le monde, l'Europe ne pourra échapper à la nécessité de se doter d'une organisation capable de conduire une action conforme à ses intérêts communs à long terme. On ne peut fonder une politique commune sur une simple addition de diplomaties nationales qui s'emploient à cultiver subtilement leurs différences.

## GOUVERNER L'EUROPE

*L'Europe, en effet, doit être gouvernée : force est de constater qu'elle ne l'est pas suffisamment aujourd'hui.*

*Le Conseil Européen des Chefs d'Etat et de Gouvernement est l'Exécutif suprême. Il permet une vision globale des problèmes. Mais il ne garantit pas la permanence de l'action. Lorsqu'il traite de problèmes économiques et sociaux il gagnerait à s'appuyer davantage sur les institutions communautaires existantes pour préparer ses délibérations et mettre en œuvre ses orientations. Il risque sinon de devenir une sorte d'académie politique européenne dont les débats resteraient sans conclusion.*

Les institutions du *Traité de Rome* ont leurs vertus et leurs imperfections (notamment une certaine lourdeur bureaucratique). Des améliorations pratiques peuvent être apportées à leur fonctionnement.

C'est d'abord l'extension du vote à la majorité au Conseil des Ministres de la Communauté. Une interprétation raisonnable du compromis de Luxembourg conduirait à appliquer cette règle le plus souvent possible, sauf dans les cas où des intérêts nationaux véritablement essentiels — et objectivement définis — se trouvent en cause.

Imaginer, comme le font certains, que la France sera toujours mise en minorité est absurde. L'expérience européenne démontre le contraire. Et c'est, de leur part, un bien curieux défaitisme.

Il faudrait également accroître les pouvoirs de gestion de la Commission des Communautés Européennes — pour l'exécution des décisions du Conseil — et renforcer son autorité. Son rôle demeure irremplaçable, dans la mesure même où elle est indépendante des gouvernements, pour la définition objective de l'intérêt commun et la recherche de solutions communes. L'harmonie européenne est beaucoup plus qu'un équilibre d'intérêts nationaux.

Pour la coopération politique, des mécanismes de concertation, maintenant bien rodés, se sont établis entre les ministres des Affaires étrangères. Comment renforcer leur efficacité ? Il conviendrait pour cela de définir les domaines dans lesquels les Neuf se donnent pour objectif de parvenir à une politique commune. Dans ces domaines l'abstention d'un pays membre ne pourrait faire obstacle aux décisions. C'est la solution que proposait le « Plan Fouchet », hostile à l'application du vote majoritaire. Elle constitue le minimum indispensable.

Enfin la dichotomie que l'on a voulu naguère maintenir entre les institutions communautaires — à compétence économique et sociale — et les institutions chargées de la coopération politique est contraire au bon sens. Les deux mécanismes peuvent être *distincts* mais ne doivent pas être *séparés*.

## PRAGMATISME ET IMAGINATION

Encore une fois, pour tous les problèmes institutionnels, le pragmatisme me paraît aujourd'hui de rigueur et un *effort d'imagination est nécessaire*.

Il s'agit, dans chaque cas, de rechercher les moyens — divers selon les domaines, et variables dans le temps — qui offriront les meilleures chances d'atteindre l'objectif poursuivi. Ce peut être la définition de politiques communes, comme en matière d'agriculture, de droits de douane et de commerce extérieur, de règles de concurrence. On parlera alors « d'intégration ». Ce peut être une coopération organisée des Etats régie par des procédures précises. Ce peut être aussi une simple concertation entre les gouvernements, matérialisée par des consultations facultatives ou obligatoires,

voire de simples rapprochements et associations entre les personnes et les groupes que les Etats se borneraient à favoriser, ou le recours à des organismes décentralisés soumis au contrôle de la Commission Européenne et du Parlement de Strasbourg (agences autonomes, établissements publics européens, entreprises communes).

Certains domaines, tels que la culture et l'éducation, ne peuvent ni ne doivent être assujettis à un régime d'intégration. Il faut, certes, *décloisonner les cultures nationales* pour les ouvrir les unes aux autres. Mais la règle, en cette matière, est de faire délibérément le choix de la diversité.

D'autres actions peuvent faire appel — simultanément ou successivement — à ces diverses procédures. Une telle méthode permettrait non seulement une répartition des domaines ou des tâches entre plusieurs types d'organisation, plus ou moins structurées, mais leur passage progressif d'une catégorie institutionnelle à une autre plus contraignante, à la lumière de l'expérience et dans la mesure nécessaire.

En somme, les Neuf devraient conclure, dans le cadre du *Traité de Rome*, un *nouveau pacte institutionnel* définissant les domaines qui relèvent de la seule compétence des Etats nationaux, ceux qui relèvent d'une coopération organisée des Etats, ceux qui requièrent des politiques communes élaborées et gérées par un centre commun de décision. Ce pacte serait révisé en 1980 en fonction des résultats obtenus. Les décisions seraient ainsi prises selon plusieurs méthodes et à plusieurs niveaux. Mais elles seraient prises.

Au cours des dix prochaines années nous assisterons sans doute à une dissociation partielle entre l'Etat, système juridique d'organisation des pouvoirs, et la nation, réalité vivante et concrète.

Il ne faut pas confondre « l'Europe des patries » avec l'Europe des Etats.

## DEMOCRATISER LES INSTITUTIONS EUROPEENNES

*En même temps qu'on renforce l'Exécutif de l'Europe, il est nécessaire d'assurer la démocratisation de ses institutions.*

C'est une action d'ensemble qui ne se limite pas à l'élection du Parlement Européen au suffrage universel. Pour que l'Europe soit plus accessible aux citoyens il faut développer et améliorer leur information européenne, notamment en faisant pénétrer l'Europe dans les programmes des radios et des télévisions, jusqu'ici indifférentes ou hostiles. C'est là une nécessité impérative. Le premier objectif serait de permettre aux Français de mieux connaître et de mieux comprendre leurs partenaires européens, en insistant sur ce qui les unit plus que sur ce qui les sépare.

La création d'un esprit civique européen, parfaitement compatible avec le patriotisme national, exige

également une coopération renforcée en matière d'éducation et de culture entre les gouvernements et entre les universités, la mise en œuvre d'une grande politique d'échanges culturels dotée des moyens financiers nécessaires.

*Le problème de l'élection du Parlement Européen au suffrage universel direct* est maintenant posé. Le Conseil Constitutionnel a donné « le feu vert » à l'Acte du 20 septembre 1976, à l'origine duquel se trouvent l'initiative et l'obstination du Président de la République française. Un débat politique s'engage. Il faut, autant que possible, le dépassionner.

Le Parlement européen existe. Il a des pouvoirs limités mais réels. Il s'agit simplement de changer le mode de désignation de ses membres.

L'élection du Parlement Européen au suffrage universel a été prévue par les traités européens. Elle n'entraînera pas d'accroissement des compétences du Parlement. Une assemblée élue exercera dans leur plénitude, avec une autorité accrue, les compétences économiques et sociales et les pouvoirs, notamment budgétaires, qu'elle détient. Il s'agit, rappelons-le, de mieux contrôler un budget de 55 milliards de francs nouveaux, qui échappe au contrôle des parlements nationaux.

Le risque d'un régime d'assemblée, agité par certains, est imaginaire. Il faudrait une révision des traités, et l'accord unanime des gouvernements, pour élargir les compétences du Parlement Européen. Le risque serait plutôt inverse : qu'il ne paraisse pas avoir assez de pouvoirs pour justifier son élection au suffrage universel.

En fait, ces pouvoirs ne sont pas négligeables, notamment par le jeu des procédures de concertation avec le Conseil des Ministres. Les avis d'un parlement élu auront plus de poids. Il pourra jouer un rôle utile d'aiguillon et de stimulant. Il exercera une réelle influence politique. Surtout s'il compte dans ses rangs un certain nombre de leaders nationaux.

Ce serait, avec le maintien d'une liaison personnelle avec les parlements nationaux, l'avantage du *cumul des mandats*, admis par l'Acte du 20 septembre. Ce cumul a, par ailleurs, d'immenses inconvénients pratiques. Aussi serait-il souhaitable de le limiter à la première assemblée (qui constituera une phase transitoire), et à une partie des délégations nationales (le tiers ou la moitié).

## L'EUROPE DES CITOYENS

### *Quelle sera la loi électorale ?*

Pour la première assemblée, il appartiendra à chaque pays de la choisir en fonction de ses traditions et de ses intérêts propres. Un scrutin de type proportionnel rencontrerait beaucoup de sympathies parmi nous. La proportionnelle sur listes nationales paraît être en France la solution qui serait politiquement la plus acceptable pour l'U.D.R. et pour les socialistes. Elle

aurait, certes, l'inconvénient d'éloigner les élus des électeurs. Mais si tel devait être le prix d'un accord, le réalisme commande de l'accepter.

*Au total*, l'élection du Parlement Européen peut donner à la construction de l'Europe le nouvel élan dont elle a besoin, en permettant l'ouverture d'un grand débat public sur l'ensemble des problèmes européens. *Ce débat, qui dépasse les clivages politiques habituels, ne divisera pas gravement les Français.* Il favorisera également la naissance et l'organisation d'une *opinion publique européenne*. Dans cette perspective le *Parti Populaire Européen* jouera un rôle important.

L'Europe ne sera certes pas achevée avec l'élection du Parlement Européen. Et il est indispensable qu'elle retrouve avant 1978 sa crédibilité par la réalisation de progrès concrets. Faute de quoi les *risques d'abstention* seraient sérieusement aggravés. Car il apparaîtrait vain de créer une oasis parlementaire au milieu d'un désert européen.

*En tout cas l'échec de ce projet aurait aujourd'hui des conséquences désastreuses.* Il porterait un coup fatal à la Communauté Européenne, gravement ébranlée par la crise économique. Son succès marquera une étape importante vers *l'Europe solidaire et populaire* que nous voulons bâtir. C'est l'intérêt et la vocation de la France que d'y contribuer. Rien d'important ne s'est jamais fait pour la construction européenne sans l'impulsion et l'active participation de notre pays. Depuis les élections présidentielles de mai 1974 le gouvernement français a joué, dans ce domaine, un rôle plus positif.

L'Europe politique est beaucoup plus qu'une politique étrangère et des institutions. C'est une conception d'ensemble de l'Union Européenne — de ses finalités et de ses méthodes — couvrant l'ensemble des relations entre nos pays. C'est une vision commune de la société européenne, de la place et du rôle de l'Europe dans le monde.

Même si l'on ne retient pas toutes ses propositions, c'est le grand mérite de M. Léo Tindemans d'avoir entrepris de la définir. Et c'est un résultat positif du Conseil Européen de La Haye que d'avoir approuvé les grandes lignes de son rapport sur l'Union Européenne.

Nous prévalant de cet accord de principe, ne pourrions-nous suggérer qu'un *message sur l'état de l'Union* soit présenté chaque année au Parlement Européen ?

M. Tindemans a raison en particulier d'insister sur la nécessité de construire une « *Europe des citoyens* ».

*L'Europe politique sera faite, de manière irréversible, lorsque les citoyens de nos pays auront pris conscience de leur communauté de destin, le jour où, tout en restant fidèles à leur patrie charnelle, ils verront dans l'Europe une seconde patrie.*

Jacques MALLET ■

N.B. — Nous venons au débat sur l'Europe politique cet article inspiré d'un rapport présenté aux Journées Européennes de Strasbourg organisées par le C.D.S. Le débat n'est pas clos.

# La solidarité européenne face à la crise économique

par Roger Partrat

## LA CONSTRUCTION EUROPEENNE EST EN CRISE

Il ne s'agit plus seulement des difficultés « traditionnelles » inhérentes au projet européen lui-même. Il s'agit maintenant de la crise économique la plus grave que subissent nos sociétés développées depuis plusieurs décennies.

Si des divergences importantes se manifestent, selon les pays européens, dans les conditions d'équilibre (prix, balance commerciale), tous, sans exception, connaissent la même réalité économique : croissance très ralentie, nouvel essoufflement de la reprise économique à l'automne 1976, taux de chômage élevé, degré élevé de dépendance énergétique. Au-delà des divergences entre les économies nationales, c'est ce que l'on pourrait appeler « la communauté des problèmes ».

## UNE SOLIDARITE INSUFFISANTE

Toutes les sociétés développées — et même les pays communistes de l'Est — sont concernés par les incertitudes de l'expansion et les interrogations sur le nouvel ordre économique et monétaire mondial.

Mais, au moment où les grandes zones économiques du monde s'organisent ou tentent de s'organiser en blocs puissants d'intérêt, face aux Etats-Unis, à l'U.R.S.S. et à la Chine de demain, les pays de la Communauté Européenne abordent cette crise économique en ordre dispersé sans avoir affirmé une véritable volonté politique de résoudre ensemble les problèmes communs.

Le moins que l'on puisse dire est que, face à la crise, la solidarité européenne s'est avérée insuffisante.

L'interdépendance économique s'est accrue de façon considérable depuis 1958, à l'intérieur de la zone européenne, mais aucune organisation monétaire sérieuse n'a été esquissée pour offrir aux agents économiques une organisation monétaire de l'Europe, sur laquelle les autorités officielles auraient pu exercer un contrôle approprié. Le développement anarchique du marché de l'Euro-dollar pèse lourdement sur les moyens d'action de chacun de nos pays.

La dépendance énergétique très forte de chacun de nos pays aurait dû conduire à des dispositions concrètes de la Communauté dans ce domaine : économies d'énergie, énergie nucléaire, prix garanti du pétrole, recherche d'énergies nouvelles. La dernière conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement vient seulement d'affirmer une volonté commune sur le premier point.

Les préoccupations très graves pour l'emploi, dans le présent comme dans l'avenir, sont de même nature dans nos différents pays. Les solutions ne sont plus conjoncturelles, mais doivent découler d'une politique nouvelle de l'emploi.

Si l'on veut maîtriser les effets d'une concurrence avivée, les nouvelles orientations de nos populations vers la qualité de la vie ne peuvent être valablement traitées qu'au niveau du grand ensemble européen.

On assiste depuis de nombreuses années à une détérioration relative du potentiel technologique de l'Europe. Qu'il s'agisse de l'informatique, du nucléaire, de l'aéronautique, les solutions nationales n'aboutissent qu'à un échec évident. Aucun grand projet technologique, appuyé sur de grands moyens financiers, ne vient stimuler la création d'emplois hautement qualifiés.

Ces quelques réflexions témoignent que nos difficultés, loin de découler de l'existence du Marché Commun, résultent au contraire de la « non-existence » de l'Europe. La notion d'indépendance nationale est purement formelle lorsqu'elle ignore les réalités économiques et sociales de l'interdépendance.

## LES RISQUES POUR L'AVENIR

La crise économique a affecté et risque d'affecter davantage encore le concept même de la solidarité communautaire, même si, jusqu'ici, la Communauté continue à s'affirmer au niveau des principes et fonctionne tant bien que mal au niveau des faits.

La quasi absence de solidarité communautaire en matière monétaire, énergétique et industrielle risque de coûter à la Communauté son existence en tant qu'entité économique significative sur la scène mondiale. Pourtant, des principes cohérents existent, proposés par la Commission : il y manque surtout une volonté politique.

L'un des succès réels du Marché Commun est la liberté des échanges internes de marchandises et l'existence d'un tarif douanier commun d'un niveau modéré. Une prolongation des difficultés économiques n'amorcerait-elle pas en retour un protectionnisme désastreux ?

Le marché agricole commun est assurément très affecté par les fluctuations monétaires observées entre les « Neuf ». Le poids croissant des transferts opérés vers les pays à forte inflation rend inévitable un aménagement de la politique agricole commune.

## PAS DE SOLIDARITE SANS DISCIPLINES COMMUNES

La crise économique aura eu au moins le mérite de révéler la valeur concrète de la « Communauté de destin » des pays européens de l'Ouest. Certes, à des degrés divers mais partout se posent, en termes identiques, les mêmes problèmes : la nature de nos objectifs économiques et sociaux, les perspectives de l'emploi et les restructurations industrielles, le développement technologique, les relations entre les partenaires sociaux, etc.

Cependant, placés devant les mêmes difficultés, nos pays ont réagi différemment. Grâce à une politique plus rigoureuse et à un meilleur consensus social, les Etats du « serpent » ont obtenu de meilleurs résultats que la Grande-Bretagne et l'Italie, la France, pour sa part, occupant une situation intermédiaire.

Cette divergence dans l'évolution économique des Etats membres, outre qu'elle illustre le manque d'unité de la Communauté, fait peser sur elle une grave menace. En effet, en matière d'intégration économique, qui n'avance pas recule.

Nous devons résister à la tentation qui est aujourd'hui celle des gouvernements de remettre à des jours lointains les projets ambitieux d'union économique et monétaire, voire d'union européenne. Bien au contraire, nous

devons considérer la crise actuelle comme un défi à relever, et pourquoi pas ? comme l'occasion de nouveaux progrès.

Mais cela suppose un retour aux sources de l'esprit communautaire : suivant les principes toujours actuels de J. Monnet et R. Schuman, fonder notre action sur la prise de conscience de nos intérêts communs.

Tous les Etats membres de la Communauté ont un intérêt commun à son maintien et à une meilleure convergence des évolutions économiques. Les pays qui connaissent la situation la plus difficile doivent pouvoir faire appel à la solidarité des autres, mais ils doivent en contrepartie accepter des disciplines communes. Les pays les plus favorisés ou plutôt ceux qui ont été les plus sages ont le devoir d'accepter la solidarité, mais aussi le droit d'exiger des contreparties.

Pour qu'elles soient acceptables, ces marques de solidarité et ces obligations doivent être définies en commun. Il doit s'agir d'une solidarité communautaire et d'obligations communes et non pas de marchandages bilatéraux.

Cela ne signifie pas qu'il faut engager partout des politiques communes, reposant sur des instruments ou des mécanismes financiers communautaires. A l'inefficacité du dogmatisme communautaire, le réalisme nous conseille, dans certains cas, de préférer l'opportunité d'une action cohérente des Neuf, définie selon la nature du problème posé. L'essentiel réside dans la volonté politique de traiter les problèmes nationaux comme des problèmes d'intérêt commun, et de rechercher les solutions communes, ou étroitement concertées, qui, seules nous permettront de maîtriser notre avenir et de retrouver les voies d'une indépendance réelle et non verbale. Aucun de nos pays ne la trouvera hors de la solidarité européenne.

## QUELQUES PROPOSITIONS

De ces principes généraux qui sont à la base de la Communauté européenne découlent des conséquences précises :

1. — Le développement des fonds et des financements communautaires dans tous les domaines (agricole, social, régional, monétaire, etc.) n'est possible que s'il s'accompagne d'un progrès des politiques communes correspondantes, comportant des obligations précises pour les Etats membres.

2. — Avant de faire appel à des concours extérieurs, les Etats membres en difficulté doivent s'adresser en premier lieu à la Communauté. Les concours extérieurs devraient être négociés par la Communauté elle-même.

3. — Tous les Etats membres doivent accepter de se plier à des obligations précises, en particulier en matière budgétaire (limitation du déficit), et monétaire (limitation de la croissance de la masse monétaire), tenant compte à la fois de leur situation et de celle de l'ensem-

ble de la Communauté. Ces obligations étant acceptées, les réserves monétaires devraient être progressivement mises en commun.

4. — L'indemnisation du chômage, la lutte pour « le plein et le meilleur emploi » doivent devenir progressivement des responsabilités communautaires. Ces actions doivent être concertées entre gouvernements, partenaires sociaux et institutions communautaires.

5. — Une stratégie européenne commune doit être définie en matière de développement des industries de pointe susceptibles de fournir des emplois nouveaux de qualité, en ce qui concerne la reconversion des industries traditionnelles menacées par l'industrialisation des pays en voie de développement dans le cadre du nouvel ordre économique mondial, et enfin en matière de politique énergétique, d'économie d'énergie et de recherche d'énergies nouvelles.

6. — La révision nécessaire de la politique agricole ne doit pas remettre en cause les bases fondamentales (libre circulation, prix communs, solidarité financière), qu'il faut au contraire rétablir. Mais dans ce domaine également, la solidarité ne peut aller sans disciplines communes. Ainsi la Grande-Bretagne doit accepter certaines limites aux subventions communautaires à ses consommateurs, de même que la France doit accepter des mesures de résorption des excédents laitiers.

7. — Si les orientations définies ci-dessus sont retenues par les gouvernements, l'élection prochaine du Parlement européen pourra se faire dans de bonnes conditions et il sera possible de confier au nouveau Parlement élu des tâches précises dans certains domaines où les parlements nationaux ont perdu tout pouvoir, comme le propose le Président Edgar Faure : par exemple en ce qui concerne la protection de l'environnement et le contrôle des sociétés multinationales. Mais compte tenu des compétences communautaires actuelles, point n'est besoin pour ce faire d'une modification des traités. Il suffit que le Conseil s'engage à tenir davantage compte des avis du Parlement après son élection au suffrage universel.

## UNE ACTION POLITIQUE COMMUNE

L'Europe économique et sociale était le deuxième étage d'une fusée dont le premier étage avait été lancé en 1951 (1). Son carburant est en voie d'épuisement. Il nous faut maintenant procéder au lancement du troisième étage, l'étape politique, qui permettra la mise sur orbite de l'Europe.

Aujourd'hui, « la balle est dans le camp des politiques ». On a même pu dire que ceux-ci avaient pris vingt-cinq ans de retard sur les entreprises ! Nous sommes tout à fait conscients de cette carence. Notre objectif est de remettre la politique à sa vraie place, qui est la première.

(1) Date de la création de la première Communauté Européenne, la C.E.C.A.

Cet impératif me semble plus que jamais urgent. Car nous entrons dans une ère nouvelle, marquée par de graves incertitudes sur l'emploi et sur l'organisation de l'économie mondiale, qui renforceront partout la tentation des Etats nationaux de se replier sur eux-mêmes.

Il est essentiel de créer « un cadre politique » pour réduire les risques de l'avenir.

Les difficultés et les menaces sont de tous ordres. Certaines structures d'entreprises paraissent inadaptées, ce qui explique en partie leur manque d'initiative pour la création d'emplois. Les relations entre partenaires sociaux sont loin de faire partout l'objet du consensus national indispensable. La démographie exprime elle-même une inquiétude de nos populations devant le futur. L'Europe est particulièrement affectée par le désordre monétaire international. L'acquis important du Marché commun n'est pas encore irréversible.

Ces problèmes sont graves et le fait que l'Europe les aborde en ordre dispersé ajoute à notre inquiétude. Nous ne cédon pas pour autant au découragement. Bien au contraire, nous sommes résolus à appeler avec force les Européens à faire face ensemble, par un sursaut salvateur, aux défis qui les confrontent.

Refaire de l'Europe un projet mobilisateur, donnant à notre jeunesse un objectif à la mesure de ses aspirations, devient chaque jour plus nécessaire. Cette mobilisation de la jeunesse doit notamment s'appuyer sur un effort concret en faveur de l'emploi et en particulier de l'emploi des jeunes.

Mais l'une des tâches primordiales des politiques sera également de parvenir à une convergence sur la place de l'Europe dans le monde, sur ses relations avec les grandes zones économiques. Il faut faire comprendre en particulier à nos populations qu'elles doivent répondre à l'exigence de développement des pays du tiers-monde. Il faut aussi qu'une Europe organisée, parlant d'une seule voix, recherche l'établissement de relations plus égalitaires avec les Etats-Unis, substituant au « leadership » américain de naguère un véritable « partnership ».

Ces quelques observations, trop sommaires, voudraient esquisser un programme d'action. Car seule une action énergique réaliste et pragmatique, appuyée sur la volonté populaire, pourra rendre à l'Europe, avec la maîtrise de son destin, une nouvelle espérance.

Cette action ne devra pas seulement être mise en œuvre au niveau national. Elle devra plus encore se développer, de manière convergente, au niveau européen par les partis d'inspiration démocrate et sociale, en vue d'aboutir à la définition d'un projet global — politique, économique et social — ébauche d'un projet commun de civilisation pour l'Europe de demain respectant les originalités nationales.

Roger PARTRAT

Député.

N.B. — Cet article est inspiré d'un rapport présenté aux Journées Européennes de Strasbourg organisées par le C.D.S. les 4 et 5 décembre 1976.

# LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe Sénart

*La Saison des Prix*

*Patrick Grainville* : Les Flamboyants. — *Pierre Schoendoerffer* : Le Crabe-Tambour. — *Michel Henry* : L'Amour les yeux fermés. — *Marie-Louise Haumont* : Le Trajet. — *Jean Blot* : Les Cosmopolites. — *Raphaële Billetdoux* : Prends garde à la douceur des choses. — *Marc Cholodenko* : Les Etats du Désert.

L'Académie Goncourt a fait, cette année, un bon choix. M. Patrick Grainville a déjà publié trois romans, *La Toison*, *L'Abîme*, *La Lisière*, tous remarquables. Avec *Les Flamboyants* (1), voilà un jeune auteur de vingt-neuf ans consacré.

M. Grainville a voulu écrire, il le dit lui-même, « une odyssée baroque d'énergumènes et de titans ». Le héros en est un roi fou, un tyran de carnaval ou d'opéra-comique auquel, comme l'action du roman se passe en Afrique, on pourrait être tenté de donner un nom. Mais ce serait peut-être à tort. Dans la marmite africaine où bouillonnent tant de métamorphoses, M. Grainville jette seulement les désirs et les songes d'un garçon qui a embrassé d'un même amour Jules Verne et Lautréamont, *Un capitaine de quinze ans* et *Les Chants de*

(1) *Le Seuil*.

*Maldoror*. Il s'en élève des phantasmes qu'il met au compte de son roi fou, mais où ne s'exprime que le dévouement de civilisation d'un jeune Européen né trop tard dans un monde rationalisé. L'Afrique est la dernière réserve où l'on peut encore se recharger en romantisme. Le narrateur des *Flamboyants* auquel M. Grainville délègue sa sensibilité, déclare en arrivant à la cour du roi fou : « A l'issue de mes études, une cure d'équateur m'a paru nécessaire. ». Là où d'autres du même âge accomplissaient jadis le voyage en Italie ou, en Grèce pour parfaire leur éducation classique, le jeune homme de M. Grainville accomplit en Afrique un voyage destructeur de structures rationnelles et libérateur de puissances instinctives. Il ne s'agit plus d'achever une formation intellectuelle, mais, à la faveur d'un choc, de ranimer, de suractiver une affectivité défaillante. Le roi Tokor intervient ici comme révélateur ou, si l'on préfère, pour ne pas employer le mot d'éducateur, comme initiateur.

Il faut lire *Les Flamboyants* comme un roman d'initiation. Le narrateur dit qu'il se méfie du débrillé lyrique. Il est entraîné dans une aventure certes exubérante, mais sans le moindre laisser-aller. Cette odyssee a un but, cette odyssee est une quête. Il y a quelques années, on a pu lire un très joli roman sur l'Afrique, *L'Okapi*, de M. Philippe Diolé (2). De jeunes Européens nostalgiques de la féerie s'y enfonçaient dans la forêt à la recherche d'un animal fabuleux. C'est la même quête dans laquelle le roi Tokor entraîne le jeune Européen un peu esthète, un peu anémié de M. Grainville, celle qui ramène l'homme vers ses origines mythiques. Elle peut passer par la folie. Et M. Grainville multiplie dans son récit les fantasmagories. Mais l'histoire qu'il nous conte est, sous les apparences de la démente, une histoire *inspirée*. Le chemin sur lequel il nous conduit est une espèce de voie sacrée. Il ne faudrait pas s'en laisser détourner.

On entrevoit, en effet, au cours de ce voyage au bout de la jungle, une autre Afrique que le pays magique dans lequel le roi fou veut introduire le jeune Européen civilisé en quête des instincts ataviques de l'humanité, c'est l'Afrique socialiste et humaniste des colonels occidentalisés. Un débat intéressant pourrait s'engager entre le roi Tokor et le colonel Lalaka, qui lui parle de « l'amélioration des conditions ». Il tourne court. Tokor se contente de répondre à Lalaka : « Que tu es devenu basement matériel ! Qu'importe la misère de millions d'hommes si un seul d'entre eux réussit ce miracle : parvenir au bout de son délire. » Athlétique et lyrique, c'est la seule route que veuille suivre M. Grainville. Mais bien des embûches s'y dressent. Deux grands écrivains auxquels M. Grainville s'apparente par l'ampleur du souffle, la puissance de l'imagination, la richesse du verbe, Céline et Giono, l'y ont précédé. L'un a succombé à l'hystérie, l'autre, avant de se ressaisir, s'était évanoui dans l'oraison naturaliste.

\*  
\*\*

Le Grand Prix du Roman de l'Académie Française a été décerné cette année à M. Pierre Schoendoerffer pour *Le Crabe-Tambour* (3). M. Jean Mistler, au moment de la proclamation du résultat, a fait ce commentaire : « Au moins dans ce roman, on sait où l'on est. » C'est l'enterrement, sans fleurs ni couronnes, du Nouveau Roman dont on ne parle d'ailleurs plus. On aurait tort cependant de conclure de là que *Le Crabe-Tambour* est un roman réaliste, dans le sens traditionnel du terme, avec un décor, des personnages, une intrigue. C'est un roman de mer. Mais peut-on y faire le point ? M. Schoendoerffer nous transporte, à bord d'un aviso de guerre, de l'Islande à Saint-Pierre et Miquelon, de la côte des Somalis à l'Indochine. A vrai dire, ce périple n'est qu'un alibi. M. Pierre Schoendoerffer accomplit, sous le couvert du pavillon tricolore, un voyage intérieur, une croisière à travers la mémoire. Les personnages qui se lèvent autour de lui, dans la brume de l'océan nordique ou sous les vapeurs des tropiques, ne sont que les ombres de combattants vaincus. Le monde qu'il évoque n'existe plus. Ne parlons pas de l'Europe que le narrateur du *Crabe-Tambour* a fuie depuis longtemps. Mais il avait rêvé d'une Asie où il avait choisi de vivre. Elle est recouverte par la subversion. La mer sera-t-elle le dernier refuge de tous ceux qui refusent comme lui le siècle actuel ? M. Michel Mohrt ne s'était-il pas embarqué, lui aussi, dans *La Prison maritime*, cet autre roman de fuite, à la poursuite nostalgique d'un empire révolu ? Mais la mer elle-même « change », dit M. Schoendoerffer. Alors, quand il écrit d'autre part : « Ici, à bord, on demande que notre *oui* soit *oui*, que notre *non* soit *non*... », on peut penser que, dans ce monde changeant et incertain, où les navires chargés des rescapés de toutes les défaites humaines ne sont plus que des bateaux-fantômes, il n'y a plus ni *oui*, ni *non* possibles. M. Mistler disait un peu témérairement que dans *Le Crabe-Tambour*, il savait où il était. Ce que l'on sait seulement, c'est que l'on est sur un bateau perdu.

*Le Crabe-Tambour* est, au premier degré, une aventure de mer toute chargée des senteurs rassurantes de la saumure, du goudron et du whisky. Un Roger Vercelet l'aurait aimé. Mais il faut lire ce roman au second degré, sur un fond d'empire qui se disloque, de civilisation qui s'abîme, de destinées individuelles devenues folles. C'est surtout Pierre Loti qui aurait aimé *Le Crabe-Tambour*. Seulement, il n'y a plus de place ici, à la faveur d'un pittoresque suranné, pour une mélancolie de mandarins. Le désenchantement a été le suprême énervement d'un siècle romantique exténué. Au romantisme a succédé le catastrophisme, et au désenchantement, l'angoisse. Le narrateur du *Crabe-Tambour*, après s'être débarrassé des hommes, peut, parvenu au bout de la mer, poser enfin la question qui l'obsédait : « Qu'est-ce que Dieu ? » Il est difficile d'y répondre par un *oui* ou par un *non*. Il sait, en tout cas, que Dieu, ce n'est pas forcément le Bon Dieu. M. Schoendoerffer, protestant nourri des lectures d'une Bible vengeresse et justicière, a son idée sur la question. Sous l'angoisse, on sent se lever en lui le sentiment d'une

(2) Gallimard.

(3) Grasset.

panique spirituelle. *Le Crabe-Tambour* ne débouche pas sur la sérénité. Il annonce d'autres combats malheureux, ne serait-ce que celui avec un Ange qui ne nous veut pas que du bien.

*Le Crabe-Tambour* est une lecture forte et amère qu'en cette saison de toutes les déliquescentes il faut recommander. Mais point peut-être aux trop jeunes. Laissons-leur l'espoir.

\*  
\*\*

Le Prix Renaudot a été attribué à M. Michel Henry pour *L'Amour les yeux fermés* (4). Il aurait dû donner pour titre à ce roman qui décrit l'apocalypse intellectuelle et morale dans laquelle s'effondre un monde, *Scènes de la vie future*. Mais ces *Scènes de la vie future*, ce sont déjà des *Scènes de la vie présente*. Ce que M. Michel Henry annonce est vécu actuellement ici et là. George Orwell avait écrit une anticipation de ce genre avec *1984* (5). Nous sommes en 1984.

*L'Amour les yeux fermés* est l'histoire d'une ville, il vaudrait mieux dire d'une civilisation, au moment où, du sommet où elle a été portée par des générations d'hommes appliqués à un long perfectionnement des mœurs, des arts et des lois, elle est précipitée brutalement dans la décadence. Le héros du roman, qui est aussi le narrateur de l'histoire, est étranger à la ville. Il y a été attiré par la beauté de ses monuments, le génie de ses écrivains et ce qu'il croyait être l'inaltérabilité de ses principes. Il va assister en un instant à l'écroulement de l'ordre que les siècles ont édifié. Il n'est pas un témoin indifférent. « Le désordre auquel Aliahova était livrée, écrit-il, devait avoir quelque raison. Il existait une loi de sa décomposition et on devait pouvoir la mieux connaître. » C'est ce qui nous entraînerait du côté de la politique positiviste et expérimentale. Mais M. Michel Henry n'avait pas le dessein de dégager de sa fiction les lois de la grandeur et de la décadence des civilisations. Il suffit de savoir qu'elles sont, de toutes façons, mortelles et que leur éclat ne dure jamais qu'un instant au regard de l'éternité. Cette brusque phosphorescence dans la nuit des univers, c'est une espèce de miracle.

M. Michel Henry s'attarde plutôt à décrire les scènes d'une révolution culturelle que nous connaissons bien, et il espère que nous en tirerons une leçon. « Il faut, dit-il, dénoncer partout les atrocités dont nous avons été les témoins, avec l'espoir que cette mise en garde sera profitable à d'autres et leur épargnera, s'ils veulent, de connaître le calvaire de cette ville. » Vain espoir, sans doute ! Les hommes ont toujours été fascinés par les Terreurs et, s'ils les dénoncent, ils n'ont jamais rien fait pour les conjurer. Au contraire, ils célèbrent les principes d'où elles découlent. Il n'y a dans le roman de M. Michel Henry que les éléments d'une sagesse politique. Mais *L'Amour les yeux fermés* est plus intéressant par le parti pris esthétique de son auteur. Réagir ? C'est d'abord contre le relâchement, le déver-

gondage et l'avitilissement de la prose française que réagit M. Michel Henry.

*L'Amour les yeux fermés* est écrit, aussi bien, avec une élégance et une fermeté auxquelles on n'est plus habitué. Mais il y a chez M. Michel Henry un goût de la rhétorique et une tendance au développement oratoire qui ne vont pas sans froideur, ni même sans un certain risque de stérilité. *L'Amour les yeux fermés* aurait pu nous proposer une réflexion très féconde sur l'Histoire. Ce n'est qu'une grande fresque décorative et académique avec, pour centre, une ville nommée Aliahova qu'on ne situe ni dans l'espace ni dans le temps. Imaginez *Les Martyrs* de Chateaubriand peints par Puvis de Chavannes, ou une *Peste* de Camus recouverte d'un enduit aseptique. Sous cette glace, la leçon de morale perd elle-même de son efficacité. Nous nous promenons dans le livre de M. Michel Henry comme dans un musée. On salue et l'on passe.

\*  
\*\*

Mme Marie-Louise Haumont a obtenu le Prix Fémina avec *Le Trajet* (6). Les femmes écrivent beaucoup, mais c'est pour raconter leurs émois, leurs rêveries, des potins infimes, d'inconsistants troubles viscéraux. De toutes ces confidences, à quelque niveau qu'elles se situent, leur style se ressent. Il est souvent diffus, lâche, mou, soumis à des impressions ou à des impulsions. Les femmes d'autrefois étroitement corsetées pouvaient se soulager dans l'écriture des contraintes qui leur étaient imposées. Ayant jeté corsets et bonnets par-dessus les moulins, elles se sont libérées et elles ont désormais bien d'autres exutoires pour s'exprimer. Mme Haumont, elle, n'aspire, dans cette débandade de la gent féminine, qu'à retrouver un peu d'ordre.

L'ordre était, pour Auguste Comte, une *immense question*. Mais pour une femme, l'ordre, ce n'est que la sécurité, l'assurance contre l'avenir, la régularité de la vie. L'héroïne du *Trajet* a longtemps rêvé et elle a entretenu une liaison romanesque avec le capitaine d'Artagnan. Elle s'est prise pour Constance Bonacieux jusqu'au moment où elle est passée de l'état de jeune fille à celui de femme mariée et de la lecture des *Trois Mousquetaires* à celle de *l'Analyse des systèmes de classement des documents de l'entreprise*. Elle a ainsi découvert *l'immense question de l'ordre* par le biais du *plan*. Elle se veut, dit-elle, « planificatrice ». L'héroïne du *Trajet* est employée de bureau et l'on comprend qu'elle conçoive sa vie sous l'aspect linéaire d'un organigramme. De la maison au bureau en passant par le car, elle accomplit chaque jour un parcours planifié et rassurant. Les mêmes objets, les mêmes rues, les mêmes visages forment autant de repères sur cet itinéraire qu'ils balisent. On a beaucoup écrit de Balzac à Georges Lecomte sur les employés de bureau. Mais *Le Trajet* est peut-être le premier roman féminin de l'employée de bureau. Le bureau, pour l'homme, est un domaine étranger à la maison. Il s'y libère, il peut y dominer, quand il n'y retrouve pas les disciplines de l'école ou

(4) Gallimard.

(5) Plon.

(6) Gallimard.

de la caserne. Pour la femme, en tout cas pour l'héroïne de Mme Haumont, il n'y a pas de rupture de continuité sur le trajet de la maison au bureau et retour. Le bureau, la maison, le car, ce sont ses trois demeures. Partout où elle est, la femme transporte son abri. « Je suis bien aise, nous dit l'héroïne de Mme Haumont, de savoir chaque matin où je dois aller et par où je dois passer. » *L'immense question de l'ordre*, pour elle, n'est pas une question métaphysique. Elle est résolue, au niveau de l'existence quotidienne, par une pratique, ce qu'on pourrait appeler un *empirisme organisateur*.

Peut-on s'élever plus haut ? L'héroïne de Mme Haumont a le sentiment, en entrant pour la première fois dans son bureau, qu'« on la forçait à prononcer des vœux ». Il y a une ressemblance entre cette femme et le personnage d'un des premiers romans de M. Jean Dutourd, *Doucine* (7). Doucine était aussi un employé de bureau, arrière-petit-neveu du Durtal de Huysmans, et il se posait des questions sur le sens de sa vie entre cinq et sept heures du matin, au moment où, couché sur le côté droit, il digérait ses sels Kruschen. Doucine, janséniste sans le savoir, cherchait une règle dans l'austérité. L'héroïne du *Trajet*, elle, est-ce qu'elle ne cherche pas une *direction* ? Elle avait eu besoin pour la conduire dans ses égarements d'un d'Artagnan. Lorsqu'elle éprouve le besoin, sinon d'une règle, du moins de la régularité, quel *directeur* réclamera-t-elle ? Mais ne nous avançons pas... La recherche de la sécurité, la peur du monde, ce n'est pas forcément le point de départ d'une aventure spirituelle. Il faut voir seulement dans *Le Trajet* une dénonciation du mouvement et du changement en tant qu'ils sont des attentats à la figure immuable de l'éternité. M. Michel Butor a écrit jadis un beau livre (8) pour illustrer, à la faveur d'un voyage de Paris à Rome, la modification d'un état psychologique. *Le Trajet*, à la faveur d'un déplacement quotidien entre Sainte-Geneviève-aux-Bois et la Porte d'Orléans, souligne surtout *ce qui ne change pas*.

Mme Haumont est aidée, dans cette entreprise pour mettre de l'ordre dans la vie de son héroïne, par le style. C'est un style menu, minutieux, étonnamment ferme, qui se méfie de l'effusion. « Je n'aime pas les points d'exclamation... », dit-elle. Elle n'aime pas davantage les points de suspension. Elle fait quelque part la confidence qu'elle a peur de souffrir. Par précaution contre des souffrances confuses, elle ne veut faire aucune concession au vague et à l'indéterminé. L'être risque trop de s'y distendre et de s'y disloquer. Les moins bonnes pages de ce roman sont celles, ainsi, où la narratrice raconte une fugue dans la campagne un jour où elle a manqué son car. Les meilleures, au contraire, sont celles où elle décrit des objets, des plantes en pot, des visages familiers, celles où elle retrouve des repères et où elle se rattache à un point fixe. Le style est, pour Mme Haumont, dans cette occurrence, l'amarre sur laquelle elle peut compter.

\*  
\*\*

(7) Gallimard.

(8) Ed. de Minuit.

Il y a chaque année, pour la course aux prix, ce que l'on appelle un *outsider*. Il est cité par tous les jurys mais n'obtient aucune récompense. Ainsi fut-il naguère de M. Sabatier qui, avec *Les Allumettes suédoises* (9) dut se contenter du plus grand tirage de la saison. Je souhaite le même succès aux *Cosmopolites* de M. Jean Blot (10). C'est, en tout cas, avec *Le Trajet*, le meilleur roman que l'on puisse lire cet hiver.

*Les Cosmopolites* est l'histoire d'une famille juive d'Odessa en transit de continent et de civilisation dans le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Il y a le père, Isaac Stern, et les deux fils, Edward et David. Le plus intéressant est Edward. Comment parviendra-t-il à étouffer en lui ce que M. Blot nomme « la voix d'Odessa » ? Il veut être un gentleman anglais. Pour lui, le Bien se confond avec le Confort, et il épousera une fille de lord dont il aura un enfant. On a lu, il y a une quinzaine d'années, un très beau roman de M. Roger Ikor sur le sujet de la greffe, *Les Fils d'Avrom* (11). Mais ici, la greffe réussira-t-elle ? L'opération se complique de ce que le sujet porteur, l'empire britannique, est en pleine décomposition. M. Ikor avait réussi sa greffe sur le corps encore sain de la société française. La société anglaise en 1960 n'offre plus les mêmes garanties. Tandis qu'Edward entonne son hymne naïf à la gloire de ce qui finit, David peut bien ricaner, avec sa voix d'Odessa. *Les Cosmopolites* plairont par ce mélange de candeur et d'ironie. Le seul défaut du roman, peut-être, est d'être un peu bavard. C'est que bien d'autres voix y répondent à celle d'Odessa. Bavardage ou polyphonie ?

Je dois citer, pour terminer cette chronique, les lauréats du Prix Interallié et du Prix Médicis. Les journalistes bons vivants qui composent le premier de ces jurys ont couronné dans l'euphorie d'un joyeux repas *Prends garde à la douceur des choses*, de Raphaële Billetdoux (12). C'est un roman aimable, mais avec des piquants cachés. Il est écrit prestement. On le lira aussi vite.

Le jury du Prix Médicis s'est fait, depuis sa création, une réputation de sérieux. Il avait une prédilection particulière pour le Nouveau Roman. Mais que reste-t-il du Nouveau Roman ? Des miettes que Mme Nathalie Sarraute continue à ramasser pour en faire de loin en loin un livre auquel on accorde toujours une attention respectueuse. Ainsi, cette année, nous a-t-elle donné *Ils* (13). Le jury du Prix Médicis a voulu se mettre quelque chose de plus consistant sous la dent. Sa faveur est allée à un épais roman, *Les Etats du Désert* (14) qui est l'œuvre d'un jeune homme très doué, M. Marc Cholodenko. On chuchote, que dis-je ? on clame que c'est un nouveau Proust. Si cela est vrai, l'événement est considérable. Il méritait, en tout cas, d'être signalé.

Philippe SENART ■

(9) Albin Michel.

(10) Gallimard.

(11) Albin Michel.

(12) Le Seuil.

(13) Gallimard.

(14) Flammarion.

## Redécouverte de Puvis de Chavannes (1824-1898)

par Henri Bourbon

### *L'amphore brisée*

Pendant plusieurs décennies, Puvis de Chavannes, avec son cortège de nymphes, de muses, de saintes, de déesses portant des lyres, fut considéré par les beaux esprits qui font la mode intellectuelle comme le type même du peintre académique et pompier. Ses fresques du Panthéon, de la Sorbonne, de l'Hôtel de Ville de Paris, des Musées d'Amiens, de Marseille, de Rouen, de Poitiers, ne recueillaient le plus souvent que des regards distraits et indifférents.

Maurice Denis déjà déplorait que soit méconnue « l'énorme influence » de ce « grand maître oublié ». Mais voici que depuis quelques années un courant d'intérêt,

né en Amérique du Nord, se développe et suscite des études de spécialistes s'attachant à situer Puvis de Chavannes à sa vraie place dans l'histoire de la peinture, et spécialement de la peinture monumentale, celle d'un peintre important qui s'inscrit dans la grande tradition des fresquistes italiens qu'il admirait (notamment Piero della Francesca) et qui influença non seulement Gauguin et le mouvement des nabis (Bonnard, Vuillard, Denis), mais encore Seurat, Matisse et le Picasso de l'époque bleue. Il fut aussi un précurseur de la peinture pure. L'art moderne doit à cet homme de tradition, fidèle aux enseignements de Raphaël et d'Ingres, de l'avoir amené sur les chemins de certaines innovations originales. Ainsi peut-on lire aujourd'hui que Puvis « a inauguré une nouvelle modernité ».

C'est par la peinture à l'huile sur toile marouflée que Puvis réussit à atteindre l'aspect de la peinture à fresque, son aplat, sa matité ; il s'agit d'une technique et d'une facture très particulières.

L'exposition du Grand Palais à Paris offre la chance d'une utile et passionnante redécouverte de Puvis de Chavannes.

Puvis a été victime des apparences et de son succès. Il a triomphé en un temps où les allégories pompeuses et monotones étaient le sommet du bon goût.

On a pris pour des fadeurs ses teintes légères, ses subtiles et précieuses harmonies de mauves, de bleus pâles, de gris, de verts sombres, alors que Puvis concevait intentionnellement ses tonalités en fonction de l'ensemble décoratif qu'il réalisait et du lieu où il le réalisait.

L'impression de calme et l'équilibre qui se dégage de ses œuvres est le résultat d'une volonté de rigueur, de dépouillement et de synthèse : « J'ai voulu, déclare Puvis, être de plus en plus sobre et de plus en plus simple. J'ai condensé ; j'ai résumé, tassé. J'ai tâché que chaque geste exprimât quelque chose. J'ai essayé de dire le plus possible en peu de mots. » Et il souligne : « L'art décoratif ne vit que de sacrifices. »

Ses figures, ses scènes, ne sont ni mièvres ni langoureuses, mais gracieuses et imprégnées d'une poésie de l'innocence et de la naïveté qui n'est dépourvue ni d'une gravité nostalgique et douce ni d'un sens profond de la nature : « Je veux être non nature, mais parallèle à la nature. »

Définir Puvis de Chavannes comme un peintre symboliste, c'est l'étiqueter un peu rapidement en réduisant

### *Le Bois sacré*

sa dimension véritable. Puvis n'est pas seulement lui-même dans ses peintures murales et ses immenses tableaux monumentaux et décoratifs où la perspective s'efface audacieusement et où le peintre affirme une éthique : « la Paix », « la Guerre », « le Travail », le « Repos », « le Bois sacré cher aux arts et aux muses », « l'Hiver », « l'Été », « le Sommeil ».

L'une des originalités les plus fortes de Puvis est de conserver son style monumental et décoratif même dans sa peinture de chevalet, qui compte de nombreuses œuvres élégantes et expressives où la qualité de l'atmosphère poétique et la qualité des formes se répondent avec bonheur.

Puvis est aussi un paysagiste sensible qui aime et connaît la nature, un paysagiste ouvert aux séductions de la couleur, un portraitiste puissant qui possède un sens aigu de l'observation mais qui n'a oublié ni Delacroix ni Chassériau, un portraitiste qui fascinait Van Gogh.

Puvis de Chavannes a su donner un merveilleux visage à « L'Espérance » ; il a su exprimer le pathétique de la misère humaine dans « L'enfant prodigue » et « Le pauvre pêcheur » ; il a su chanter le charme du paradis perdu dans « Le rocher blanc » et la beauté des corps féminins dans « Jeunes filles au bord de la mer ». C'est beaucoup.

Il faudrait parler aussi de la maîtrise et du talent de Puvis dessinateur, dont l'exposition du Grand Palais montre le graphisme précis et vif. Croquis, études et esquisses admirables.

Peintre mural, peintre décorateur, peintre de chevalet, portraitiste, dessinateur, Pierre Puvis de Chavannes ne sépare pas les traditions de l'antique et les novations de la modernité, à la manière du poète qui sur des « pensers nouveaux » faisait « des vers antiques »...

L'énigme de l'antidestin :

Malraux

et la création artistique

par Anne-Marie Lavauden

● L'AFFRONTEMENT DE SATURNE

Surgi « en cette ère classique de la guerre » où le roman pour être vrai puise son sens aux sources mêmes de cette existence cahotique et déchirée qui a procuré à l'être humain la chance de pouvoir révéler le meilleur et le pire de lui-même, André Malraux décida de donner sa mesure en narguant cette démesure même dont l'image tragique ne hante et n'inspire que les êtres de qualité ; ces fameux conquérants chez lesquels la culture, la lucidité et le courage poussés à leur plus

haute exigence engendrent cette passion de l'action qui les transforme en personnages hors du commun, en chefs pour la masse de ceux-là innombrables qui se contentent de vivre au jour le jour, et en héros à la mesure de cette histoire qu'ils sont décidés à bâtir à leur tour, jetant un défi à l'irréparable comme un pont jeté au-dessus de l'affrontement absurde de la puissance du monde et de l'impuissance humaine.

Et c'est ainsi que commença le duel insensé de l'intellectuel et de Saturne, à travers les voyages en Asie,

la guerre d'Espagne, la Résistance, la découverte de la fraternité humaine, duel qui s'interrompt soudain dans l'apaisement d'une rencontre irréversible avec les œuvres d'art et leur pouvoir de réconciliation avec la mort et le désordre historique.

« L'art ne délivre pas l'homme de n'être qu'un accident de l'univers, mais il est l'âme du passé au sens où chaque religion du passé fut une âme du monde. Il assure pour tous ses sectateurs, quand l'homme est né à la solitude, le lien profond qu'abandonnent les dieux qui s'éloignent... »

Ainsi la victoire de l'art sur l'histoire, à la fois chargée de volonté humaine et de fatalité a marqué pour Malraux le passage de l'héroïsme solitaire de l'aventurier ou collectif du révolutionnaire à l'humanisme de la création artistique, car la main de l'artiste « tremble d'une des formes secrètes et les plus hautes de la foi et de l'honneur d'être homme (Voix du Silence) et le pouvoir que possède l'artiste « relie par un chemin effacé la part informe de mes compagnons aux chartes qui tiennent devant l'éternité du ciel nocturne, à la noblesse que les hommes ignorent en eux, à la part victorieuse du seul animal qui sait qu'il doit mourir. » (Les Noyers de l'Altenburg.)

## ● LE SALUT DE PROMETHEE

Dans sa recherche frénétique à travers le monde d'une possibilité de conquête de lui-même et de son destin, qui soit en même temps le signe de l'alliance humaine, l'expression du bonheur à travers les affres, les échecs et l'angoisse de pressentir partout et toujours l'ironie de n'être qu'un mortel et l'humiliation de se savoir parfois très en-deçà de ses aspirations les plus profondes, Malraux découvrait soudain la possibilité de concilier la noblesse humaine et la richesse inépuisable de l'univers.

Aux carrefours de l'ombre et des splendeurs matinales d'une fécondité inlassable de chants et de métamorphoses, les signes et les couleurs, les formes et les sons inventés par le seul génie de l'imagination humaine s'inscrivaient dans un devenir qui n'était pas seulement celui de la souffrance, de la guerre et de la mort. « Dans le passé de l'Art, Summer, Thèbes, Ninive, Palanqué ne sont plus que les hymnes de leur nuit : l'histoire sordide de Byzance, que la majesté du Pantorator ; le soleil des steppes, des plaques d'or ; les pestes du Moyen Age, la Pietà ».

Révolution d'une vie ou expression d'une certaine désillusion en face de l'échec d'un espoir déçu : avoir cru que l'engagement historique constituait la seule manière de forger une condition humaine qui soit à la hauteur de son pouvoir de dépassement et de conquête de lui-même ? La célébration du génie humain est en tout cas aussi lucide que sa croyance au destin d'être

*« L'art ne délivre pas l'homme de n'être qu'un accident de l'univers, mais il est l'âme du passé au sens où chaque religion du passé fut une âme du monde. »*

pour la mort comme on est pour la conquête et pour la joie. « Nous savons que nous n'avons pas choisi de naître, que nous ne choisissons pas de mourir, que nous n'avons pas choisi nos parents. Que nous ne pouvons rien contre le temps. Qu'il y a entre chacun de nous et la vie universelle une sorte de crevasse. Quand je dis que chaque homme ressent avec force la présence du destin, j'entends qu'il ressent, et presque toujours tragiquement du moins à certains instants l'indépendance du monde à son égard. » (Les Noyers de l'Altenburg).

Et voici pourtant que grâce à la méditation de l'artiste, s'instaure un nouveau type de relation entre le monde et l'âme humaine, une promesse de sérénité ; une sorte de sourire et de grâce comme lavés du bruit des combats, des chuchotements de la délation et de l'intrigue, des cris de la torture, des tourments de la haine et de la rage de violence. L'Art, c'est donc « cette voix intarissable et non pas immortelle [qui] élève son chant sacré sur l'intarissable orchestre de la mort ». Création pour mourir qui n'en finit pourtant pas de se renouveler et de nous émerveiller : « sans doute un jour devant les étendues arides reconquises par la forêt nul ne devinera plus ce que l'homme avait imprimé d'intelligence aux forces de la terre en dressant les pierres de Florence dans le grand balancement des oliviers toscans. L'Éternel de la solitude n'est pas moins vainqueur des rêves des armées ». (Les Voix du Silence.)

Ainsi semble venir pour André Malraux l'époque de la méditation sur la culture et son destin après celle-là, frénétique et douloureuse de l'aventure et de l'engagement.

## ● LES AGES DE LA CREATION

C'est à travers les œuvres des sculpteurs et des peintres que Malraux découvre une plénitude d'être qui lui rend peut-être Michel-Ange, Goya, Van Gogh, plus présents que Balzac ou même Baudelaire et Rimbaud.

L'Art est un antidestin, proclament « les Voix du Silence » : « Le Musée Imaginaire nous enseigne que le destin est menacé quand un monde de l'homme, quel qu'il soit, surgit du monde tout court. Derrière chaque chef-d'œuvre rôde ou gronde un destin dompté... Car « à la petite plume de Klee, au bleu des raisins de Braque répond du fond des empires le chuchotement des statues qui chantaient au lever du soleil. Toujours embué d'histoire mais semblable à lui-même depuis Summer jusqu'à l'école de Paris, l'acte créateur maintient au long des siècles une reconquête aussi vieille que l'homme. Une mosaïque byzantine et un Rubens un Rembrandt et un Cézanne expriment des maîtrises distinctes, différemment chargées de ce qui fut maîtrisé ; mais elles s'unissent aux peintures magdaleniennes... dans un syncrétisme de ce qui fut conquis »...

Et l'on comprend alors le sens de l'humanisme qui résulte d'une telle analyse : « L'humanisme ce n'est pas dire : « ce que j'ai fait, aucun animal ne l'aurait fait », c'est dire : « nous avons refusé ce que voulait en nous la bête et nous voulons retrouver l'homme partout où nous avons trouvé ce qui l'écrase »...

Ainsi commence à travers la Psychologie de l'Art, la Création artistique, la Monnaie de l'absolu et le « Musée Imaginaire de la sculpture mondiale (« La statuaire des bas-reliefs aux grottes sacrées — le Monde Chrétien), Saturne, la Tête obsidienne et enfin l'Intemporel, cette recherche féminine des métamorphoses d'une création qui devient bien autre chose qu'un simple inventaire de la culture dans la mesure où André Malraux part à la recherche de ces valeurs éphémères qui sont destinées à décliner et à disparaître d'autant plus rapidement qu'on prend la peine de s'y referrer — disons, de s'y cramponner lorsque l'on est dépourvu de ce pouvoir étrangement visionnaire que confère le don de peindre ou de sculpter les œuvres d'art de l'époque et de la civilisation à laquelle on appartient.

Comparons la sculpture d'un saint (Le Roi de Beauvais), fin du XII<sup>e</sup> siècle, à celle de Bodhisattva dans la Chine du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle). Le premier n'est que « nœud de sentiments » alors que l'autre révèle l'au-delà des sentiments à travers l'unité. « Ne tenons pas compte de la pierre grumeleuse qui s'écroule à notre spiritualité barbare, ni de la pierre chinoise lisse comme la sérénité. Il y a dans l'œuvre chrétienne un bosselage des plans qui semble vouloir faire éclater le visage, alors que ceux de la tête bouddhique se conjuguent en idéogramme. La bouche chinoise ce sont les lèvres, la chrétienne, une blessure. Dans les deux, l'œil est figuré par un cerne continu des paupières. L'inférieure est presque la même. La supérieure devient à Chartres un arc tendu vers la puissante arcade sourcilière qui rejoint le nez en cernant une joue dévastée ; alors que la même courbe atteint la commissure des lèvres de Bodhisattva par une succession de plans adoucis. » Devant cette étrange différence, le Japonais « ajouterait qu'un chrétien pour l'éternité est visiblement un drame pour l'éternité. Il ajouterait encore que cette face suggère une disponibilité infinie de drames spirituels, au sens où les statues hellénistiques et les figures postérieures à Raphaël suggèrent, même immobiles, une disponibilité infinie des mouvements »... Et ce drame, nous en retrouvons la prescience jusque dans la peinture à travers « l'ombre qui n'appartient qu'à nous, l'ombre occidentale née avec le clair-obscur et morte avec Courbet »...

L'Asie a donc attaché peu d'importance à l'idée d'expansion, si importante en Occident. Là-bas le plus grand art transfigure l'univers, « l'Ordre austère de l'Orient, l'ordre raffiné de l'Extrême-Orient nous incitent à saisir le nôtre, bien que nous sachions que nul ne se voit sans miroir ». — « Islam veut dire abandon... Notre art devient grouillement, mêlée. » « L'Extrême-Orient qui se dépossède, fait des ronds dans l'infini »... « Le tableau impressionniste saisit la lumière d'un instant, le lavis, même s'il choisit des taches, tente d'attein-

*« Derrière chaque chef-d'œuvre rôde ou gronde un destin  
dompté. »*

dre l'éternité du signe »... Car « de même que la peinture franciscaine de Trecento oppose aux vivants éphémères leur frère le vent et leur sœur la pluie, la peinture traditionnelle de l'Extrême-Orient unit ses figures, ses bêtes, ses paysages, ses fleurs, tout ce qui n'a pas été créé par l'homme, dans un monde sans combat et sans péché, pendant plus de mille ans »...

On comprend alors pourquoi « les partisans du yin et du yang sont surpris de trouver toujours un dualisme dans notre art, et de ne jamais y trouver ni alternance ni conciliation ». En atteignant l'extrémité de la flamme, la pointe aiguë où elle va devenir fumée, l'art de l'Extrême-Orient devient cette stylisation merveilleusement raffinée. Cette école de la vie qui passe, calligraphiée comme un oiseau de cristal à la fine pointe d'un pinceau révélant dans les fleurs de thé ou d'hibiscus la pureté d'un univers qui ne se résume pas seulement « à la fluidité du ciel, de la lumière et des eaux »...

Il a fallu attendre Manet et son époque pour que le fait pictural soit définitivement séparé de l'irréel ou du sacré qu'il servait. Au monde bouleversant de l'antagonisme avait succédé celui de la beauté. « La valeur des grands arts religieux avait été presque secrète parce que l'artiste servait le surnaturel comme le soldat la patrie... Lorsqu'à la Renaissance, les dieux naquirent en tant que statues, et donnaient son éclat à l'idée de beauté artistique, l'art trouva sa valeur en devenant l'expression immortelle de la beauté »... La Renaissance qui découvrit sur les visages de femmes un reflet divin, n'a pas laissé un seul portrait dont le modèle rivalisât avec nos prix de beauté... Le monde qu'elle a rendu si familier à l'Occident qu'il le confond avec le « réel », dans quel art le trouvons-nous avant elle, dans quel art le retrouvons-nous après la mort d'Ingres ?

Et c'est alors que survient notre modernité. « L'artiste se souciait ou non de la postérité, la création sacrée avait échappé au temps des hommes par sa nature ; la création de la beauté, telle que l'avait conçue l'Antiquité, avait symbolisé la volonté même de lui échapper — et c'est à ce titre que la Renaissance le ressuscita. Le beau, moins clairement, devient lui aussi intemporel. Tout ce qui réclame ou subordonne l'apparence appelle un temps étranger à l'histoire, de même que ce qui échappe au temps historique met l'apparence en question avec la force des mythes de l'Inde. Et lorsque l'irréel perd l'immortalité qui délivrait ses chefs-d'œuvre de la mort, les peintres découvrent que leur intemporalité ne dépend pas d'une autre beauté, d'une autre spiritualité, d'une autre valeur à l'exception de la valeur énigmatique de l'art »... (La Tête d'Obsidienne.)

## ● LA SIGNIFICATION DE L'ART MODERNE

Si l'artiste est considéré comme le rival du monde et non son transcritteur, si l'évolution est remise en question et s'il est vrai que « l'art ne possède pas de profondeur en soi, il n'y a d'art profond qu'en nous »,

on peut alors expliquer la nécessité d'une interrogation qui, au-delà du temps chronologique, se tourne vers ces « Christs inférieurs des obscures espérances, fétiches d'Océanie et de Guinée » (Apollinaire). Il semble que nous acceptions à nouveau la métaphysique d'Heidegger, se manifestant d'abord avec la rencontre de Picasso et de l'art nègre, au Trocadéro ; la chute dans l'illusionnisme des images religieuses : mosaïques byzantines, fresques romanes, vitraux de Chartres, la disparition de l'art de l'irréel nous entraînant à cette interrogation du fétiche qui justifie cette réflexion de Malraux dans l'Intemporel : « L'arrière-plan d'une biennale de jeunes est aussi visiblement le musée de l'Homme que l'arrière-plan des salons romantiques était le musée, ou celui de la Renaissance, l'antiquité. »

« Les masques disent que les choses ne sont pas comme on croit, elles sont étrangères, ennemies » (Picasso) et c'est ainsi que « tout se passe aujourd'hui comme si les œuvres les plus magiques aux yeux des artistes occidentaux étaient artistiquement les meilleures ; c'est dans cette perspective que l'on trouve la réponse à la question : pourquoi dans cet attachement aux œuvres des enfants et des fous qui est le nôtre, nous intéressons-nous plus aux œuvres des fous qu'à celles des enfants ?... La part nocturne de notre époque est entrée en jeu car l'enfance surprend, émerveille, elle ne fascine pas, le cœur de l'enfance n'est-il pas semblable au miroir et frais comme le néant ? »

Notre art est également le premier art sans surmonde, c'est le premier dont « le surmonde soit le monde de l'art ». Car si l'art spirituel était finalement la louange que l'homme adressait à Dieu, l'art irréel, la substitution de l'immortalité à l'éternité et du culte de la beauté à celui du sacré, il semblerait qu'avec l'Olympia de Manet, les peintres aient découvert « que leur intemporalité ne dépendait pas d'une autre beauté, d'une autre spiritualité, d'une autre valeur, à l'exception de la valeur énigmatique de l'art ».

Ainsi la création sacrée échappait-elle au temps des hommes par sa nature ; la création de la beauté également, alors que l'énigme moderne de l'art consiste à lui donner une valeur suprême sans savoir exactement laquelle, « formes et couleurs en un autre ordre assemblées », créant leur propre monde et leur propre pouvoir démiurgiques. C'est alors que l'on peut expliquer pourquoi « la plus puissante civilisation que le monde ait connue est la première à ignorer sa valeur et à choyer tel de ses instincts jusqu'au sarcasme et à l'infantilisme. Mais les questions posées par l'arrière-monde qui l'obsède et qu'elle feint de n'entendre qu'à demi lui épargnent l'infantilisme au nom du Musée de l'Homme élu comme l'avenir du Louvre. »

« Quand l'aventure de l'homme succède à celle des espèces, apparaît l'énigme de la conscience de la mort, qui rejoint celle de l'Art. A la frontière de la préhistoire dans la pénombre les yeux phosphorescents des formes qui nous parlent plus haut que celles des autres règnes,

mieux que les arbres et les pierres. Jamais leur énigme n'a davantage frappé l'homme de son évidence confuse et saisissante, d'abord parce que l'art ne s'était pas découvert énigme. En face de l'histoire, il semblait étroit, car on admirait entre tous les arts raffinés ; voici ses constellations, jusqu'au fond de la nuit humaine... (L'Intemporel.)

Ainsi se trouve donc posée la question que les artistes du spirituel, les peintres de l'irréel et ceux de l'intemporel n'auraient même pas songé à imaginer. « Pourquoi l'art ne subirait-il pas une mutation aussi vaste que celle de la beauté ? » Il est possible que le Musée Imaginaire, la valeur énigmatique de l'art, l'intemporel, meurent ensemble. « Et l'homme s'apercevra que l'intemporel non plus n'est pas éternel... »

Malraux décide alors de faire confiance à ces moyens techniques modernes qui ont engendré les mass média et peuvent être également à l'origine d'une véritable mutation de la création artistique. « L'audio-visuel confère l'existence aux styles, aux dieux et même aux gens — naissance et ouverture du paysage, de la nature morte surtout — en marge de l'aventure où le Christ gagne et perd sa divinité. Alors peut-être enfin ne serons-nous plus absorbés par cette obsession du centre, cette exigence de continuité », alors peut être « le désordre de l'espace deviendra-t-il aussi familier que l'ordre de l'album ». Et du Mexique au Japon, en passant par l'Orient ancien et par l'Inde surgirait un monde nouveau où la spiritualité de l'ange solitaire au sommet de la tour de la cathédrale de Chartres, la sérénité de Mahiçamunti d'Eléphanta aux Indes se retrouveraient, en un étrange contrepoint avec l'arrière-monde des fétiches Dagon plongé dans l'ombre du Dahomey et les crevasses de Bandiagara. « Contrepoint dont le rythme de plus en plus ample orchestrerait la création des sculpteurs et le sacré que toutes ces images portent en elles comme des cloches inconcevables hors de l'audio-visuel... » « Déjà se lève le monde où les statues du portail royal de Chartres s'uniront pour nous à celles de Guadia, des fresques de Giotto, à la Jeune fille au turban et à L'enterrement du Comte d'Orgaz... A la multiplicité du passé survivant et à son obscure unité, tous répondent par l'œuvre qu'ils peignent pour l'avenir... Avant cinquante ans, la résurrection atteindra les figures des cavernes. Et nous verrons apparaître en pleine lumière le pouvoir créateur qui nous fait regarder tel bison magdalénien, comme si la gangue d'hommes qui l'a peint pouvait parler à Rouault. Comme si la création artistique traversait les millénaires aussi invinciblement que le regard d'une femme qui contemple son enfant mort... »

## ● CREPUSCULE OU RENAISSANCE DES CIVILISATIONS

La voix de Malraux éclate en cette bientôt fin du XX<sup>e</sup> siècle comme un grand souffle de vie et d'espérance, même si ses détracteurs lui reprochent d'avoir confondu

psychologie de l'art et poésie, histoire épique et psychanalyse de la création artistique ; avant lui, Hegel, Elie Faure et tant d'autres se sont efforcés de traduire en images plutôt qu'en concepts la tragédie du devenir historique. Cette alliance assez unique de culture, de lyrisme et d'amour vrai de tout ce qui exprime et sanctionne l'émergence humaine dans un monde indifférent soumis à ses propres lois et à sa propre démesure éclate de tendresse et de sincérité aussi hachée et frénétique que les rythmes mêmes de cette existence qu'il choisit toujours de nommer aventure et destinée plutôt que destin, quelles que soient les péripéties de « ce misérable tas de secrets » qui constitue notre seule expérience sensible. Et la musique de sa prose rôde au-delà des discours quotidiens comme l'ombre même de ces arrière-mondes qu'il explora avec la même inquiétude et la même curiosité un peu tremblante que les continents lointains et les événements les plus bouleversants, pour l'intelligence et le cœur humain. Si l'écriture est à la fois un geste et une respiration avide de parvenir aux sources mêmes du pouvoir de dévoiler clairement ce que le commun des mortels se contente de pressentir ou de balbutier, le génie d'André Malraux au-delà de toutes inexactitudes, redondances et formules faciles, résonne dans des champs arides de notre littérature souvent bavarde et insignifiante comme un monument élevé à la gloire humaine avec le sang et le souffle même du poète qui choisit un jour de dire la grandeur des civilisations à travers le temps et l'espace simplement parce qu'elles représentent un carrefour inouï de correspondances au-delà de leurs éventuelles décadences et disparitions.

Et s'il est vrai qu'un jour, les vestiges mêmes de cet hymne ininterrompu s'effaceront définitivement, rien ne nous interdit d'espérer que le même petit bonhomme dont parlait Picasso (*La Tête d'Obsidienne*) continuera longtemps à hanter les sentiers de l'avenir. « Il y a toujours eu des petits bonhommes, pour vouloir sculpter à leur manière, exactement à leur manière. On les coupait, ils repoussaient. Plus tard, il y a eu des artistes peintres qui ont fait des peintures, des artistes sculpteurs qui ont fait des sculptures, heureusement, on n'a pas tout gardé, il y en aurait jusqu'à la lune et puis de temps en temps, mais sans faute — il y eut le petit bonhomme. Parfois clochard, parfois riche — honoré, ami du roi : Velasquez, Rubens. Après Rembrandt ; on dit qu'on l'appelait le Hibou ; vous croyez ? riche, pauvre, mais toujours un peu fou, non ? Savez-vous ce que je pense, ça m'amuse : je suis superstitieux. Je pense que c'est toujours le même petit bonhomme. Depuis les cavernes il revient comme le Juif Errant. »

Anne-Marie LAVAUDEN ■

---

N.B. — Tous les ouvrages d'André Malraux sont publiés aux Editions Gallimard.

# Situation archéologique de Paris

par Yvan Christ

**L**ES plus « vieilles pierres » de Paris crient trop souvent misère parce que l'archéologie est la cousine pauvre de la culture française qui est elle-même une miséreuse — 0,51 % du budget national. Le chef de l'Etat a récemment déclaré que tout allait changer en 1978. Il serait temps que l'on s'y décidât à l'échelon national et qu'à l'échelon municipal, le maire de Paris favorisât la renaissance de l'archéologie sur son propre terrain...

\* \*

A la vérité, tout n'est pas négatif dans la situation archéologique de Paris. Quelques victoires d'importance ont aussi rendu un peu de courage aux chercheurs et aux fouilleurs, aux érudits et aux historiens et, à travers eux, aux amateurs d'archéologie, qui sont légion.

La plus marquante de ces victoires n'a pas été obtenue sans peine. N'est-ce pas seulement en 1975 que la rotonde de la Villette est effectivement devenue un Centre archéologique municipal ? Dès 1959, elle avait été affectée à la Commission du Vieux Paris. Seize ans d'attente et de travaux, ralentis, bien entendu, par le manque de crédits... Il est maintenant permis de jeter un voile pudique sur cet incroyable retard. C'est que la réalisation est exemplaire. Désormais, le plus saisissant de tous les pavillons d'octroi édifiés par Claude-Nicolas Ledoux sous Louis XVI, abrite, dans des conditions excellentes, tous les services administratifs et, surtout, archéologiques de la Commission ; laboratoires de dessin, de photographie et de restauration, bibliothèque, photothèque, dépôt d'archives, salle de conférences, etc. Et c'est dans ce vaste édifice — au plan très complexe, qu'il n'a pas été aisé d'adapter à sa destination nouvelle... — qu'est maintenant entreposé le produit des fouilles opérées dans le sol de la ville.

Je dis bien : *entreposé*. Réservée en priorité aux spécialistes, la rotonde de la Villette n'est pas un musée. Il reste que quatre des salles du rez-de-chaussée pourront accueillir des expositions temporaires, ouvertes, quant à elles, au public. Ainsi l'a établi, dans son programme scientifique, M. Michel Fleury, inspecteur des fouilles depuis 1955, directeur des Antiquités historiques de la région parisienne et vice-président de la Commission du Vieux Paris.

\* \*

Est-il besoin de le rappeler ? Le public, et le public jeune ou très jeune, est plus que jamais sensible aux problèmes qui relèvent de l'archéologie. Pour le meilleur, parfois pour le pire, il y a, dans un tel domaine largement ouvert à l'esprit de recherche et de découverte, des militants très ardents et très passionnés — bénévoles en puissance qu'il convient d'orienter et de maîtriser. Mais ce public-là, qui, dans la région parisienne, est nombreux, et à qui, en principe, la rotonde de la Villette est inaccessible — sinon sur demande bien motivée — où peut-il se rendre, à Paris même, pour s'initier à l'archéologie ?

Paris — situation paradoxale, pour ne pas dire plus — est à peu près la seule grande ville de France qui n'ait pas encore créé un musée archéologique digne de ce nom, apte à recueillir et à présenter les plus antiques témoins de son histoire... Les musées du Louvre et de Cluny ont hérité, pour leur part, de maintes pièces sculptées qui proviennent de monuments disparus, victimes du vandalisme endémique des Parisiens. Mais le Louvre et Cluny sont des musées de chefs-d'œuvre :

n'ont pas à prendre place des vestiges lapidaires qui ne sont souvent que précieux et enrichissants documents d'étude.

Un projet de cet ordre existe. Il consiste à affecter quelques-unes des salles du rez-de-chaussée de l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue de Sévigné, aux collections archéologiques qui, depuis une cinquantaine d'années, sont entassées dans l'Orangerie de cet hôtel — où il ne peut être question d'accueillir le grand public... Elles dépendent du Musée Carnavalet à qui a

l'Orangerie de l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, mais les pièces innombrables qui sont, chaque année, mises au jour au cours des fructueuses campagnes de fouilles organisées, avec un personnel des plus restreints, par la Commission du Vieux-Paris et par la direction des Antiquités historiques de la région parisienne. Voilà un projet que je ne suis pas le seul à caresser. Puisque Paris aura désormais un maire responsable, c'est à lui que je le soumets.

\*  
\*\*

Non ! les projets — officieux ou officiels — ne manquent pas. Un d'entre eux est sur le point d'être réalisé — après de longues tergiversations administratives et financières. Je veux parler de l'immense crypte qui a été creusée sous le parvis Notre-Dame et où sont conservés, *in situ*, tous les vestiges archéologiques qui ont été découverts par M. Michel Fleury entre 1965 et 1972.

Les campagnes de fouilles sont terminées depuis cinq ans. Or cette gigantesque salle souterraine, longue de 126 mètres, est rigoureusement fermée aux visiteurs de la proche cathédrale et aux promeneurs qui peuplent en quasi permanence, depuis qu'il a été très heureusement redessiné et réhumanisé, le parvis Notre-Dame...

La situation se prolongeait de manière injustifiable. Elle vient seulement de s'éclaircir. Une convention a été, en effet, établie entre la Ville de Paris et la Caisse nationale des Monuments historiques, qui relève du Secrétariat d'Etat à la Culture. La Caisse gèrera et exploitera la crypte. La Ville financera son aménagement intérieur. Les travaux pourraient être achevés en 1978 — treize ans après les premiers sondages des archéologues...

Que verra-t-on dans cette crypte archéologique, une des plus vastes du monde ? Tout ce qui a été retrouvé sous le désertique parvis haussmannien et qui a été scrupuleusement respecté — à savoir les témoins des origines mêmes de la ville : couches d'occupation galloise, salles gallo-romaines à hypocauste, tronçons de rempart du Bas-Empire, restes imposants d'un grand édifice civil de la même époque et, à l'extrémité orientale de la crypte, une partie de la façade de la cathédrale mérovingienne Saint-Pierre, construite pour le roi Childbert I<sup>er</sup>, la plus vaste des églises de la Gaule et l'ancêtre direct de Notre-Dame.

Il ne fait aucun doute qu'au cœur touristique de Paris, la crypte du parvis constituera, demain, un lieu d'attraction essentiel de la Cité. Hâter son aménagement et la présentation des vestiges multiséculaires qu'elle recèle, est un devoir que l'on ne saurait plus différer. L'affaire semble maintenant en assez bonne voie. A souhaiter qu'elle soit, cette fois, menée avec la diligence qui, de tous les points de vue, s'impose.

\*  
\*\*

*Salle inférieure du réfectoire gothique du collège des Bernardins, dévolu aux sapeurs-pompiers depuis Louis-Philippe.*

été, naguère, dévolu l'hôtel, longtemps occupé par la Bibliothèque historique de la Ville, aujourd'hui transférée à l'hôtel de Lamoignon, rue Pavée.

Projet timide s'il en est et qui n'est pas digne de la capitale. Paris serait-il moins ambitieux que Dijon, dont l'exemplaire musée archéologique est aménagé dans l'ancien dortoir gothique de l'abbaye Saint-Bénigne ? Un bâtiment comparable existe à Paris, dans le quartier de l'Université : c'est l'ancien réfectoire du collège des Bernardins, rue de Poissy, triple et admirable vaisseau voûté d'ogives qui, contre tout bon sens, est occupé par les sapeurs-pompiers depuis le règne de Louis-Philippe...

Scandale séculaire : il est sur le point de prendre fin. Aussi la raison commande que ce chef-d'œuvre méconnu du XIV<sup>e</sup> siècle soit tiré de sa semi-déchéance. C'est dans ses deux vastes salles superposées, longues de plus de soixante-dix mètres, que l'on pourrait scientifiquement conserver et présenter non seulement les collections lapidaires qui végètent en désordre dans

Louis Réau nommait rudement le « pourrissoir » de l'Ecole des Beaux-Arts, avaient été mises à l'abri à l'intérieur de celle-ci, ou dévolues aux musées du Louvre et de Cluny. Le problème n'en restait pas moins entier.

Durant l'été dernier, la direction de l'Ecole a pris — enfin ! — la décision de desceller la plupart des vestiges lapidaires qui occupaient les arcades latérales des cours de la rue Bonaparte : elle les a déposés à l'intérieur de l'ancienne chapelle du couvent — présentement occupée par un bric-à-brac de moulages, parfois de qualité, mais qui n'ont plus la faveur de messieurs les élèves, lesquels ont d'autres chats à fouetter...

L'inventaire exhaustif de cette collection a été dressé par Mlle Bouleau-Rabaux, conservateur honoraire de la bibliothèque. Ledit inventaire, a déclaré M. Jean-René Bertin, directeur de l'Ecole, « est appelé à trouver son prolongement naturel dans un ensemble de mesures concrètes, actuellement à l'état de projets patiemment élaborés, et qui devraient permettre d'assurer la protection définitive des éléments les plus fragiles et les plus précieux, en même temps que serait entreprise la reconstitution d'ensembles architecturaux actuellement fragmentés. Dans cette double perspective, la création d'un musée lapidaire à l'intérieur de l'établissement constituerait l'aboutissement du présent travail d'inventaire. »

Le premier acte de l'opération est à peu près accompli. Entre autres « chefs-d'œuvre en péril », les bas-reliefs Renaissance du château normand de Gaillon, les éléments flamboyants de l'hôtel parisien Legendre — ils ont gravement souffert — sont sauvés. Reste à les traiter, s'ils sont encore curables, et à les présenter judicieusement dans la chapelle du XVII<sup>e</sup> siècle lorsque, du moins, on aura trouvé un lieu d'asile pour les moulages qui la peuplent et l'encombrent. A noter toutefois qu'en 1975, l'Etat a acquis ce qui subsiste du château de Gaillon et qu'un avant-projet consisterait à restaurer partiellement celui-ci en utilisant, dans la mesure du possible, ses éléments déportés à Paris depuis la Révolution. En l'état actuel des choses financières, n'est-ce pas là une simple vue de l'esprit ?

\*  
\*\*

Telles sont, succinctement résumées, quelques-unes des principales données du problème que pose la situation archéologique de Paris. Plusieurs indices tendent à prouver que cette situation sinon désespérée, du moins très critique, est en voie de lente amélioration. S'il se confirme que 1978 est l'année de la culture, l'archéologie, qui est la science de la mémoire, bénéficiera-t-elle largement des faveurs promises de l'Etat ? La question ressemble à un vœu, qu'il n'est que temps d'exaucer.

Yvan CHRIST ■

*Restaurée et réaménagée, la rotonde de la Villette, chef-d'œuvre de Ledoux, est devenue, depuis 1975, un Centre archéologique municipal.*

Une autre affaire est peut-être à l'avant-veille d'être réglée. C'est une des plus irritantes de toutes. Elle concerne le sort des vestiges du musée des Monuments français fondé par Alexandre Lenoir, sous la Révolution, et installé dans le ci-devant couvent des Petits-Augustins, auquel a succédé l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts.

Depuis la monarchie de Juillet, ce qui subsistait de ce musée de sculptures du Moyen Age, de la Renaissance et des Temps classiques décorait tant bien que mal les cours de l'Ecole. Autant dire qu'exposés en plein air et soumis à toutes les « nuisances » que l'on sait, ces vestiges avaient affreusement souffert d'un abandon vieux de plus d'un siècle et demi ! Dès 1907, l'historien d'art Charles Lannion dénonçait ce qu'il appelait à juste titre un « vandalisme officiel » : « il faut, s'exclamait-il, que l'indignation naisse, grandisse, gronde... les pouvoirs publics finiront peut-être par s'émouvoir. »

L'« émotion » de nos tuteurs culturels a mis près de soixante-dix ans à se manifester... Certes, depuis quelques années, plusieurs des pièces les plus rares de ce que

# POLÉMIQUES

## DIALOGUES

### REPARATION A CAMUS

Les émissions de philosophie à TF1 se suivent et, tristement, se ressemblent. Les puissances mystérieuses et philosophiquement incontrôlables qui président à ces sortes de production avaient d'abord prétendu faire traiter quelques grands problèmes — Dieu, la vérité, la mort, etc. — par le moyen de conversations et de tours de table qui, mois après mois, se résolvait en plate confrontation de « théories », comme il arrivait jadis dans les mauvais manuels à l'usage des candidats au baccalauréat. Un destin est un destin et après le massacre de la philosophie, il fallait bien en venir à l'assassinat des philosophes, appelé à fin d'exécution dans un ordre, semble-t-il, alphabétique puisque, après un « Alain » fort médiocre, fut proposé le 4 janvier dernier un « Camus » proprement intolérable, du moins pour ceux qui ont gardé mémoire et fidélité à ce que furent et à ce que restent, « la Peste », « les Justes » ou « l'Homme révolté ». A l'« hélas » qui fut longuement de saison, il faut maintenant, comme dans l'épigramme classique, substituer le plus raide des « holà ».

Pas de table ronde cette fois. Mais coupée d'images à tout faire et de textes aussi mal choisis que platement détaillés, une suite de quasi-interviews qui, à quelques honorables exceptions près, forçaient les limites permises de l'incompréhension et de la malveillance. Un commentateur au moins a sauvé l'honneur de la critique, en s'indignant sur le ton qui convient de cette présentation hargneuse et sans cesse sollicitée vers le bas. Il est vrai que Xavier Grail peut à la fois savoir admirer et être le plus heureusement subversif des collaborateurs de « Témoignage chrétien » (cf. n° du 13 janvier) — et s'il n'était précautionneusement surveillé et contenu il serait bien capable de mettre le feu à l'hebdomadaire par la seule contagion de son style. Il s'agissait donc en cette affligeante soirée de tuer une deuxième fois l'écrivain disparu à 47 ans, il y aura bientôt un quart de siècle, en le représentant comme l'incertain et passager reflet de flottements d'une époque abolie, d'où il fallait conclure que l'œuvre de Camus ne sortirait jamais de ce purgatoire des lettres où glissent mélancoliquement les écritures à jamais désuètes.

Argumentation en forme de massue : Albert Camus ne pense pas, et sa prétendue pensée n'est que faux semblant rhétorique ; car de son propre aveu, il n'est pas philosophe, et de même que les clercs, jadis, étaient, à l'exclusion des laïcs, seuls capables de théologie, aujourd'hui les seuls philosophes ont vocation à la pensée. Par ce raisonnement court et facile, Camus sera rejeté du côté de la littérature, sans espoir d'aborder à la cité interdite. Mais il se pourrait que dans ce campement sauvage hors des murailles sacrées, Camus soit en bonne compagnie et y retrouve par exemple Montaigne, Pascal, Nietzsche constitués eux aussi en état d'indignité philosophique pour les mêmes raisons — slogans qui servirent en cette soirée à lapider Camus : excès de subjectivité, porte insuffisamment surveillée et ouverte aux souffles étrangers, compromissions séculières avec des politiques, des mystiques, des esthétiques.

Raisonnement sectaire et au surplus funeste à la philosophie, car celle-ci fuit toujours le camp des intégristes qui prétendent la monopoliser. La philosophie authentique est partout et aussi là où on ne l'attendait pas. Et c'est parce qu'elle est en elle-même et hors d'elle-même que la philosophie a valeur et avenir ; ou plus simplement qu'elle est la philosophie. Ainsi Sartre, qui n'est pas de la race des envieux, a-t-il toujours reconnu entre lui et Camus, avec qui il a tant débattu, une certaine sorte d'égalité, évidemment philosophique.

Que l'on examine le thème de l'absurde, non dans des vulgarisations affligeantes, mais tel qu'il est chez Sartre et chez Camus : il s'agit chez l'un comme chez l'autre de la même contradiction entre la lucidité interrogative qui est le propre de l'homme et la massivité aveugle de l'univers dont la lumière elle-même s'abîmerait dans la nuit si la mort d'un coup écrasait tous les regards et effaçait toutes les consciences. Mais Sartre sera honoré du nom de philosophe parce qu'il parlera d'une opposition irréductible entre « le pour-soi » et « l'en-soi », et qui voue à l'effondrement tout essai de récupération de l'humain dans une totalité mondaine ; l'austérité technique de ce langage sera le sacre du penseur. Tandis que si Camus, usant de toutes les ressources d'une parole belle, laisse

entendre que l'homme est en ce monde comme un exilé sans mémoire ni espérance d'une impossible patrie, l'idée ou la part de vérité ont beau être exactement les mêmes ici et là et avoir la même substance philosophique, les dons du style et l'art de faire comprendre suffiront pour que Camus soit poussé d'autorité sur les bas côtés de la route et classé dans une littérature sans philosophie.

Ainsi un titan de la philosophie qui avait déjà fait de Camus « un auteur pour classes terminales » et dont le nom provisoirement obscur importe peu, voulut bien nous révéler le secret des déconfitures camusiennes qui ne pouvait échapper à la rare pénétration de son censeur familial : « Sans doute », disait-il, après avoir rappelé que l'auteur de « l'homme révolté » ignorait tout de la philosophie, « Camus n'était-il pas intelligent ». Sentence qui est de plus grande conséquence qu'on ne croit, car elle n'a pour but que d'intimider les professeurs (et lorsqu'ils sont philosophes ils ne devraient pas être intimidables) qui oseraient dans leur enseignement faire quelque référence positive à l'œuvre d'un homme dont Sartre, qui doit lui aussi avoir quelque faiblesse du côté de l'intelligence, a écrit que s'il avait vécu, « il n'aurait jamais cessé d'être une des forces principales de notre champ culturel ni de représenter à sa manière l'histoire de France et de ce siècle ». (« Nouvel Observateur » du 7-1-1960, reprise dans « Situations IV », p. 127-128).

Une génération est arrivée à l'âge d'homme depuis la mort de Camus, et on a pris soin de nous dire et redire que la jeunesse d'aujourd'hui ignore Camus, tout en sachant, les informateurs ayant bien fait leur métier, qu'il lui manquait la seule conscience qui compte, la conscience politique, et que, suprême disqualification, Camus n'était à tout prendre qu'un moraliste. Tel a été le verdict, fort peu improvisé, rendu par un quarteron de jeunes gauchistes, engagés dans la figuration de la soirée et que nous devions sur leur bonne mine considérer comme représentatifs de toute la jeunesse universitaire.

Certes, beaucoup a été entrepris, et non sans résultats, pour détourner les étudiants de Camus et les empêcher, par une censure vigilante, d'avoir accès à sa pensée et à ses textes. Cependant l'œuvre camusienne a, en livres de

poche, un visible succès, que ne suffiraient pas à lui assurer les vieillards nostalgiques de leurs incertitudes adolescentes. Mais surtout avancer que Camus n'avait pas de conscience politique fut la plus plaisante sottise d'une soirée fertile pourtant en basses stupidités. On ne devrait pas avoir oublié que Camus a répondu par l'engagement de l'action et de la parole à tous les défis politiques de ce temps, de la Résistance à la guerre d'Algérie, que issu du prolétariat pied-noir et ennemi de tous les terrorismes, il a vécu dans le déchirement du cœur. Roger Quillot, éditeur de Camus, écrivain, militant, et qui sait ce qu'est la difficulté d'exister en politique pour qui y maintient le souci des principes et des valeurs, a su presque seul au long de l'émission, rendre justice à Camus en rappelant que dangereusement engagé avec les libéraux, refusant les enrôlements et les fanatismes, Camus, espérant contre toute espérance, subissait la guerre d'Algérie comme une guerre civile où les raisons et la vérité se voulaient cruellement partagées. Ce qui veut dire tout comprendre et n'excuser rien.

Albert Camus ou la conscience en politique. Car Camus avait trouvé dans l'idée qu'il se faisait de l'absolu moral, non seulement un principe sûr de jugement sur le train du monde, mais aussi les moyens d'arriver à cette claire intelligence du politique qui restera toujours fermée aux petits ou aux grands machiavéliens de droite ou de gauche. En un sens tout chez Camus est leçon, et les leçons sont mal supportées lorsqu'elles viennent des hauteurs et ne manquent pas la cible. Si, par exemple, il est arrivé à Camus de dire, à l'indignation des pharisiens, qu'il préférerait sa mère à la justice, il laissait entendre qu'une justice qui ne pourrait passer qu'en tuant une vieille innocente et désarmée, ne pourrait être la justice, et qu'alors la partialité d'un lien charnel est plus sacrée que cette sanglante et abstraite divinité.

Paul Thibaud écrit dans le dernier numéro d'« Esprit » (janvier 1977), dont il est maintenant le directeur, que l'un des scandales donnés par l'intelligentsia du siècle est « le retard de la conscience politique sur l'évidence historique ». Et, en effet, la plupart des intellectuels qu'on suppose par grâce d'Etat doués de conscience politique et qui furent pendant tant de belles années de leur vie publiés les compagnons de route du parti communiste, se précipitent à publier tous et chacun des livres, plus considérables et plus édifiants les uns que les autres pour expliquer qu'ils ne s'expliquent pas comment ils ont pu contribuer si longtemps à la défense et illustration de la politique stalinienne dont le caractère totalitaire, tyrannique et criminel était, selon le mot de Paul Thibaud, une « évidence historique ». Camus constitue pour son malheur une exception insigne à la loi sociologique, c'est-à-dire de sociologie des intellectuels, énoncée à « Esprit ». La conscience politique de Camus retardait si peu

sur l'évidence historique que dès les années 50 l'auteur de « l'Homme révolté » montrait, et la rigueur du raisonnement rejoignait la terrible expérimentation de l'histoire, que le marxisme entendu comme science de l'histoire, et la révolution comprise comme libération intégrale d'un peuple et fabricante d'un homme nouveau, immunisé désormais contre toute révolte, ne pouvait aboutir qu'à l'encasernement des esprits, à la répression policière des non-conformistes, bref à l'écrasement totalitaire de l'homme. De telles propositions sont devenues banales et courent maintenant les hebdomadaires de gauche et d'extrême-gauche. Camus a été le premier à les énoncer, sous les outrages, et au prix de la rupture de quelques amitiés.

Qu'on ne s'y trompe pas : une certaine intelligentsia, même repentie, n'a jamais pardonné à Camus cette clairvoyance insolemment prématurée. Voilà pourquoi, et c'est la moralité de l'affligeante émission, elle le refoule dans le purgatoire; et édifie autour de son œuvre un mur hérissé d'index. Certes, la pensée de Camus pose de graves questions, et en premier lieu celle de savoir si la condition humaine est un incompréhensible absolu, mais dont la nécessaire discussion se situerait bien au-dessus de la parodie de débat qui le 4 janvier désola le petit écran. Et pour faire réparation à Camus, le meilleur parti sera de relire, déjà cité plus haut, l'admirable hommage que Sartre lui rendit au lendemain de sa mort, alors qu'ils étaient brouillés et s'étaient durement contredits. Et d'en souligner le passage où se disent lui-même « incertain, déboussolé » Sartre salue la bienfaisante rectitude de Camus : « ... Par l'opiniâtreté de ses refus, il réaffirmait au cœur de notre époque, contre les machiavéliens, contre le veau d'or du réalisme, l'existence du fait moral. Il ETAIT (souligné par Sartre) cette inébranlable affirmation. » En cette basse époque où l'envie et le ressentiment enlaidissent les jugements publics, on se prend à regretter que ne puisse avoir cours, dans la République des lettres, l'antique règle aristocratique qui voulait que les meilleurs ne puissent être valablement jugés que par leurs pairs.

#### UNE DATE DANS L'HISTOIRE D'« ESPRIT »

Après avoir donné trente ans de sa vie à la revue, Jean-Marie Domenach quitte la direction d'« Esprit ». Son adieu, qui est comme il convient un « Sans adieu », est un bon morceau d'anthologie et sera un document précieux pour les historiens lorsqu'ils chercheront à reconstituer l'évolution de la conscience politique dans les dernières décennies et particulièrement chez ceux qui, comme Domenach, voulaient de toute leur conviction que ni la politique ne fasse tort à la conscience ni la conscience à la politique.

Jean-Marie Domenach peut rappeler

avec une légitime fierté les combats qu'« Esprit » a menés contre les totalitarismes, les impérialismes et les colonialismes. Sans inscrire cependant le nationalisme dans les « ismes » ennemis. Il resterait à savoir si le capitalisme de type américain, dont l'impérialisme culturel est plus dangereux que l'impérialisme politique, se situe au même niveau de malfaisance que le socialisme de type communiste tel que sa vérité, qui s'appelle oppression de l'esprit et malheur des hommes, se montre sans équivoque dans cette vaste Eurasie dont l'Europe libérale n'est, suivant le mot célèbre de Valéry, que le cap étroit et menacé. Et surtout si capitalisme et communisme relèvent finalement d'un même modèle de société absolument haïssable. Soljénitsyne pour qui « Esprit » s'est battu avec tant de courage, n'en conviendrait certainement pas.

« Esprit » qui, si souvent, a eu raison avec une décennie d'avance, est resté longtemps hésitant et comme interdit devant le communisme, de peur, et le scrupule était hérité de Mounier, d'atteindre à travers le parti communiste et l'idéologie marxiste l'espoir des pauvres et des exploités dont le parti s'instituait d'autorité l'unique porte-parole et l'exclusif défenseur. Le temps de l'intimidation est maintenant révolu et Domenach a eu le mérite de conduire, sur ce point, jusqu'à son terme normal la pensée de Mounier, en revenant en fin de compte aux intuitions initiales sur lesquelles s'est fondé « Esprit ». Marxisme et communisme, quels que soient leurs variantes, ne peuvent résister à la critique personaliste. Raison de plus pour garder fidélité à ce mot de personalisme qui fait un fort bon drapeau puisqu'il provoque le ridicule mépris de tant de petits maîtres.

Une revue étant, comme disait Mounier, une affaire de génération, Jean-Marie Domenach cède la barre à Paul Thibaud, qui fut son rédacteur en chef. On souhaite bon vent à l'équipe et à son nouveau chef dans la certitude que le cap ne sera pas changé. On voulait seulement rappeler que si « Esprit » et une certaine idée incommode qui a fait « Esprit » et vaut mieux qu'« Esprit » ont pu être maintenus et survivre et vivre après la disparition prématurée de Mounier, c'est pour beaucoup de raisons, dont la principale est que Jean-Marie Domenach, fédérant les fidélités éparses, a assuré jour après jour la relève et la continuité. Aussi était-il juste que prenant ce qui nous revient dans son adieu sans adieu, nous lui répondions ici, à « France-Forum », par une parole de gratitude.

*Des numéros spéciaux ont leurs exigences. Nous nous trouvons contraints de renvoyer à notre prochaine livraison la chronique d'Etienne Borne, « Les Idées et la Vie » dont le thème était, en marge des dernières pensées de Gabriel Marcel, « Parler de l'immortalité ».*

**Le Crédit Agricole Mutuel participe à la sauvegarde du patrimoine rural**

# notes de Lecture

● **Les Hauts Fonctionnaires et la Politique,**  
par Ezra N. Suleiman

● **Profession : Fonctionnaire,** par François  
Bloch-Lainé

Les traductions jouent de ces tours... Le lecteur français qui attendait la publication annoncée de l'ouvrage de Ezra N. Suleiman pour le lire à son aise se voit offrir un fragment mutilé de *Politics, Power and Bureaucracy in France*. Qu'on en juge : 238 pages contre 440 grand format dans le texte original, 8 chapitres au lieu de 14, la bibliographie et l'index évaporés, les chapitres discutant les thèses de Tocqueville, la théorie de l'Etat napoléonien, le concept de société bloquée aux oubliettes, sans compter un émondage qui laisse à l'état de squelette les riches et vivantes observations de l'auteur. Et des incohérences : l'édition française nous annonce que la question de la « technostrucuture » décrite par Edgar Faure sera examinée « le moment venu » (p. 126), mais on ne la retrouve plus... car elle était discutée dans le chapitre de conclusion (« Bureaucratie, technocratie et société bloquée ») qui a été sacrifié. Bref, une manière d'abus de confiance d'autant plus choquant que Suleiman nous arrivait précédé d'une flatteuse réputation fondée sur son texte américain.

Sous le titre « Les hauts fonctionnaires et la politique », il reste un essai exposant l'idée que la distinction entre politique et administration n'est qu'une illusion intéressée : elle permet aux hauts fonctionnaires de préserver leur autonomie en escamotant le caractère évidemment politique de leur activité et en se réfugiant sur le terrain confortable de la gestion et de l'intérêt général. C'est donc une contestation radicale du modèle administratif français qui apparaît comme l'exacte antithèse de François Bloch-Lainé. Celui-ci présente dans son livre « Profession : fonctionnaire » une apologie à la fois subtile et vigoureuse de la spécificité du fonctionnaire ; indépendant car non engagé, mais ne s'interdisant pas certaines « incartades », il bénéficie d'une règle du jeu lui reconnaissant une marge d'initiative dont l'auteur n'a cessé de frôler les frontières dans son action professionnelle comme dans ses prises de position

civiques : soutenir une politique d'investissement hérétique ou inaugurer les grands programmes de construction de logements grâce aux ressources inemployées de la Caisse des dépôts, n'est-ce pas une action « politique » ? demanderait Suleiman. Et le civisme ne serait-il que le masque hypocrite d'une politique qui se dérobe ?

A vrai dire, la contradiction me paraît résulter d'abord d'une différence de perspective. François Bloch-Lainé se situe dans le cadre de la fonction publique traditionnelle confrontée aux défis de l'après-guerre ; il défend et illustre la conciliation qu'il a su réaliser, dans ce contexte, entre les servitudes de l'administration et les exigences de l'époque, et il redoute que les tendances actuelles n'interdisent à l'avenir de telles performances qui ont été bénéfiques à l'intérêt général. Suleiman observe les vestiges de la fonction publique traditionnelle à travers la réalité présente de la V<sup>e</sup> République, c'est-à-dire à un moment où le délicat équilibre entre le service public « neutre » et l'action « politique » se rompt sous l'effet de deux facteurs :

— la fonctionnarisation de l'exécutif, avec le monopole des grands corps dans l'accès aux positions dominantes, ainsi que l'apparition de ce que François Bloch-Lainé appelle de manière très significative un « hermaphrodite » : le ministre fonctionnaire ;

— le phénomène majoritaire, conduisant à l'identification de l'Administration à la V<sup>e</sup> République (au sens le plus partisan du terme).

Aussi bien, les deux auteurs se rejoignent-ils sur la conséquence de cette métamorphose, qui est le « système des dépouilles » : les titulaires des hauts emplois devront changer avec l'accession au pouvoir d'une nouvelle majorité.

Les amputations infligées à la partie théorique du livre de Suleiman ne permettent guère de discuter le problème

de fond qu'il soulève, car cela exigerait une définition plus précise de ce que l'on entend par « politique » afin d'apprécier, au niveau des rôles et des acteurs, la distinction des hommes politiques (dont François Bloch-Lainé souhaite revaloriser la position) et des fonctionnaires. La confusion tend à s'instaurer aux échelons supérieurs entre ces deux catégories, et Suleiman a raison d'y insister, mais n'a-t-il pas tort de la considérer en quelque sorte comme ontologique ? Il semblerait qu'à ses yeux les exemples actuels de cette confusion entre administration et politique ne font que traduire de façon manifeste un phénomène qui était auparavant latent et que la rhétorique du service public servait à masquer. On peut cependant interpréter autrement les choses et considérer que l'effacement de la notion traditionnelle du service public, dont une déontologie empirique préservait la relative indépendance, au profit d'une course au pouvoir de moins en moins discrète, ne

signifie pas tant le dévoilement d'une réalité hypocrite : il traduit plutôt un changement d'éthique. Comme la séparation des pouvoirs, la délimitation des rôles administratifs et politiques repose sur un partage « artificiel » qui implique nécessairement des points de rencontre et des zones de chevauchement. Un tel partage n'est viable que dans la mesure où les comportements se plient à une règle du jeu qui en respecte le principe tout en l'adaptant aux circonstances. Tocqueville disait que les manières de l'Ancien régime donnaient de belles illusions sur la nature humaine... N'en va-t-il pas de même pour la brutalité des affrontements politiques et des appétits de pouvoir ? Le livre de François Bloch-Lainé en fournit une démonstration vécue, celui de Suleiman annonce l'épuisement du modèle.

Pierre AVRIL ■

*Les deux ouvrages sont publiés aux Editions du Seuil.*

## ● L'anticléricisme en France, de 1815 à nos jours, par René Rémond

Que René Rémond, dont l'un des principaux champs de recherche est l'histoire du catholicisme français, ait éprouvé le besoin d'un voyage chez les anticléricaux, n'a rien d'extraordinaire. Seuls seraient susceptibles de s'en étonner celles et ceux qui inclinent à réduire l'anticléricisme à un cri ou, même, à un alibi. Mais, dès l'abord, René Rémond prend soin d'enrayer cette tentation et de démontrer que l'anticléricisme, malgré ses caractéristiques propres — absence de systématisation, pluralité des expressions — constitue une véritable idéologie politique.

Que l'analyse des thèmes, des expressions et de l'histoire de l'anticléricisme soit conduite avec rigueur et avec une pénétrante clarté, n'a non plus rien d'inhabituel. Les lectrices et les lecteurs de « France-Forum », notamment, connaissent les qualités de René Rémond. A telle enseigne que l'on peut s'aventurer à parier que cet ouvrage restera, comme certains autres du même auteur — « La Droite en France, de la Première Restauration à la V<sup>e</sup> République », en particulier — un ouvrage de référence.

Cela, d'autant plus que René Rémond ne se contente pas de suivre les faits à la trace, entre 1815 et aujourd'hui.

Il s'attache, constamment, à repérer les thèmes principaux, à mettre en lumière la pérennité des uns, les transformations des autres, tout simplement les orchestrations différentes. Plus particulièrement, il suit — et on suit avec lui — les variations autour du thème de l'Eglise-qui-n'est-pas-une-société-comme-les-autres, de celui de l'Eglise-qui-menace-l'Etat-la-Nation-les-individus-la-famille et les entrelacs complexes des réquisitoires dressés tantôt au nom de la morale, soit contre les clercs, soit contre l'Eglise, tantôt contre la morale.

De même, on suit le cours des expressions colorées : Tartuffe, Basile, les corbeaux, les dindons. On suit ces

variations non seulement grâce aux analyses de l'historien, mais à travers les nombreux textes qu'il produit — et quels textes ! ah ! les discours du sénateur nommé Victor Hugo !... Car ce livre a un côté « anthologie » qui accroît son intérêt.

Egalement, on suit de près les principaux fronts. La question scolaire, les Jésuites. Et on est à même de comparer les analyses et l'impact des affaires « commencées » : l'affaire du curé Mingrat (sous la Restauration) et l'affaire du curé d'Uruffe (dans les années 1950), l'affaire Mortara (dans les années 1850) et l'affaire Finaly (dans les années 1950).

Enfin, au-delà des étapes historiques que René Rémond distingue — 1815/1848, 1848/1871, 1872/1905, 1914/1944, 1945 à nos jours — il a soin de souligner ou de suggérer l'existence de ce que je suis tenté d'appeler — en se laissant aller quelque peu à une sorte d'inflation verbale, il est vrai — les trois âges de l'anticléricisme. Si j'ai bien lu, au commencement fut « l'âge des lumières » de 1815 à 1848, qui prolonge le XVIII<sup>e</sup> siècle et se caractérise par un anticléricisme à base de raison critique. Puis, vint « l'âge de la Science » pendant lequel l'anticléricisme s'exerça, en quelque sorte, au nom d'une Raison triomphante — en gros cet âge alla de 1848 à 1914 ou 1939. Enfin, surgit un tout autre âge : « l'âge de l'Intériorisation », au cours duquel ne cessa de se développer et de grandir l'anticléricisme des catholiques eux-mêmes.

Assurément, j'ai pris le risque de schématiser quelque peu le dessein qui est en filigrane du livre. Je ne crois pas trahir ni caricaturer.

Une fois ce livre fermé, je ne résiste pas à émettre deux vœux et à soulever deux questions.

Donc, comment ne pas souhaiter, d'abord, que René Rémond ou quelqu'un d'autre continue cette étude ? Il me semble, en effet, qu'il serait bien intéressant d'analyser encore davantage l'anticléricisme latent et diffus

des mass média. A franchement parler, je crois qu'il y a une grande absente dans le livre de René Rémond : Méné Grégoire. Méné et l'ensemble des mass média. Il y a là un « anticléricalisme culturel » permanent très important, ce me semble.

Par ailleurs, comment ne pas souhaiter une étude de l'anticléricalisme en images ? En la matière, le « discours iconique » est, probablement, encore plus « parlant » que le discours conceptuel. Il serait étonnant que R. Rémond n'ait pas les éléments d'un tel document. J'avoue avoir été sevré d'images au fil des pages.

Quant aux questions qui me restent, les voici. En premier lieu, au bout de cet inventaire suggestif, je me demande si l'anticléricalisme n'est pas en cours de mutation ? R. Rémond diagnostique que l'anticléricalisme « anti-ecclésiastique » a un avenir, qu'il ne peut mourir. On ne le contredira pas. Mais, en tout état de cause, à côté de cet anticléricalisme, un *anticléricalisme laïcisé* n'est-il pas en train de naître et de prospérer sous de multiples formes ? R. Rémond observe, quelque part, la place du sentiment de « l'accaparement foncier » dans l'anticléricalisme. Le mythe du Promoteur ne prend-il pas le relais ? Les mouvements auxquels a donné lieu au printemps le développement de la secte Moon ne prolongent-ils pas le thème de « l'Eglise, menace pour la famille » ? Plus généralement, la critique des « intellectuels » de Julien Benda à Louis Pauwels en passant par Georges Sufferet ne s'inscrit-elle pas dans cette perspective ? Précisément, René Rémond cite ce graffiti « A bas l'internationale des curés, de Paul VI à Mao », n'est-ce pas là une belle illustration de la sécularisation de l'anticléricalisme ?

Enfin, je me demande si l'anticléricalisme n'est qu'une idéologie. N'est-il pas, avant même de se couler dans cet habillage rationalisant qu'est une idéologie — au sens que René Rémond m'a paru donner à ce mot — un mythe ? N'est-il pas une sorte de refus passionné de ce qu'il y a d'inéluctablement répressif dans toute institution religieuse ? Surtout, n'est-il pas un mouvement du cœur — si j'ose ainsi dire — pour donner, par tous les moyens, *sens* à la contrainte sociale ? R. Rémond suggère que l'étude de l'anticléricalisme ne peut être menée entièrement « au niveau des idées raisonnables », qu'il faudrait aller jusqu'à « l'inconscient collectif ». Oh certes ! Et que ce serait intéressant d'aller jusque-là. Mais, probablement, ce n'est plus une approche diachronique mais une approche synchronique qui s'imposerait. Probablement qu'il faudrait traiter simultanément l'anticléricalisme, l'anticommunisme et l'antisémitisme.

A la page 5 de son livre, René Rémond a une petite phrase à laquelle il prend envie de revenir en fermant le livre : « La peur n'est pas absente des motivations de l'anticléricalisme. »

Le livre de R. Rémond décrit admirablement les va-et-vient de l'anticléricalisme « comme idée politique ». Comme toujours, en suivant les idées, il prend une folle envie de remonter les idées à l'imaginaire qui vient du cœur. Car, Pascal l'a dit, à peu près : « les idées ne viennent qu'après ».

René PUCHEU ■

---

Ed. Fayard : Les grandes études contemporaines, 1976.

## ● Tempête sur l'Occident - 1945-1975, par Louise Weiss

Madame Louise Weiss n'a pas froid aux yeux. L'auteur des « Mémoires d'une Européenne » rassemble cette fois ses souvenirs d'après-guerre. Au cours des trente années de vie qu'elle nous raconte dans cette « Tempête sur l'Occident. — 1945-1975 », paru récemment chez Albin Michel, nous la voyons parcourir le monde, passant de l'Allemagne prostrée de 1945 à la Chine d'avant Mao, de l'Alaska en voie d'américanisation à l'Inde des danses sacrées, de l'Indochine déjà perdue mais qui pourrait encore être sauvée à l'Afrique reprise par ses atavismes ancestraux, du Japon d'après-guerre à la Chine de Mao. Inlassablement, elle promène ses caméras autour de la planète ; elle regarde avec lucidité les peuples se débattre dans les soubresauts d'une nouvelle naissance historique ; derrière les discours pour la galerie elle discerne les desseins et les ambitions des chefs ; elle sait dissiper la fumée des mots et observer exactement les choses.

Journaliste, son métier la conduit partout où se forge l'histoire. Le jugement de l'Allemagne nazie à Nuremberg est pour elle l'occasion d'excursions au cours desquelles elle rencontre quelques personnages singuliers, les uns

sortis d'un passé féodal plus proche qu'il n'y paraît, telle cette Marguerite de Wurtemberg si démunie dans son château du XIV<sup>e</sup> siècle qu'une tirelire invite les visiteurs à déposer leur obole au passage ; tel encore cet Eddy Schacht, frère du grand financier et qui, opposant déterminé au III<sup>e</sup> Reich, avoue qu'il a dû, par simple prudence, se tenir à l'écart de Hitler car, dit-il, « je n'aurais pas été certain de résister à cet hypnotiseur ». L'Allemagne encore, mais vingt-et-un ans plus tard : c'est la vision du mur de Berlin, énorme système de barbelés, de couloirs déserts et de zones interdites qui court de la Baltique à la Tchécoslovaquie. Le MUR.

La voici maintenant au pays d'Abraham, la voici contemplant ou évoquant pêle-mêle les rives de l'Euphrate, le jardin d'Eden, Palmyre, les pères du désert, les pêcheurs de Tibériade, le krach des chevaliers Byblos. La voici visitant le Sinaï où Dieu parle toujours à Moïse, Aden où la marine britannique amène le drapeau, l'Ethiopie d'Haïlé Sélassié ; la voici nous expliquant l'entreprise de destruction de la civilisation occidentale au Liban, la pénétration soviétique et l'implantation chinoise en Afrique. Elle observe sans complaisance la

survivance ou la renaissance de certaines coutumes barbares : fillettes cousues de Djibouti, gage de leur virginité ; « retournement » des morts à Madagascar, cérémonie au cours de laquelle le parent décédé depuis un an est déterré et reçoit un nouvel adieu de sa famille ; auto-flagellations que s'infligent les musulmans chiites de la vallée de Srinagar à chaque anniversaire du massacre de Kerbala au cours duquel les enfants du prophète furent massacrés ; exaltations paroxystiques des fans de Shiva lors du pèlerinage d'Armanath. Surtout, et c'est pour elle la pire barbarie, elle décrit les méfaits de cette nouvelle ascèse collective qui a nom lavage de cerveaux. Voici, enfin, quelqu'un qui a vu la Chine et qui en revient en disant crûment que Mao a imposé à son peuple une forme de conditionnement mental qui constitue l'arme absolue au service de la déification du pouvoir.

Chine, fin des années 40 : les armées communistes déferlent, les troupes nationalistes se débandent. Louise Weiss parcourt le Yun-Nan à la veille de l'arrivée des soldats de Mao. Images d'un monde à l'abandon. « Lépreux, syphilitiques, trachomateux, bancroches, culs-de-jatte et tuberculeux grattaient leur plaie, renflaient leur bave, crachaient leurs poumons ou rampaient dans les immondices sans souci des agonisants ni des morts. Une vieille femme, aux pieds mutilés, essayait de soulever la tête d'un goitreux pour lui donner à boire ». Autre image : « En route nous avons aperçu un arbre dont les fruits étaient des cadavres de petites filles ou de bébés mort-nés. Ainsi confiés aux corbeaux, leurs mânes ne troubleraient point les familles. Un autre arbre portait d'autres fruits, à savoir deux coffres à claire-voie contenant des têtes décapitées. J'en ai gardé les photographies. » Ici, c'est une lépreuse affamée qui implore la mort ; le conseil de famille se réunit et s'accorde pour la brûler vive ; elle accepte à condition qu'un bon repas lui soit offert avant le bûcher. Nouveau conseil de famille pour décider de la répartition des frais. C'est gorgée de victuailles et ivre d'alcool de riz que la malheureuse est livrée aux flammes.

Louise Weiss n'embellit pas la réalité. Mai 1958 : la voici de retour en Chine, la Chine de Mao cette fois, avec ses guides aux noms charmeurs — Perle blanche, Pureté gracieuse —, aux réactions et aux phrases stéréotypées — « notre Grand-Enseignant a calculé le nombre de mouches que chacun de nous devait tuer pour en débarrasser la Chine » —, à la dialectique inentamable — à une question sur l'intérêt comparé des folklores locaux la réponse jaillit évidente, « nos minorités nationales sont toutes également intéressantes » —, à la vigilance infatigable — interdiction aux étrangers de passage de se rencontrer et de converser entre eux —, ces guides irréprochables sont d'ailleurs sujets aux paniques lorsque le comportement ou les propos de la voyageuse française échappent aux prévisions et aux schémas convenus. C'est la Chine de la délation et de l'autocritique : « Wang est paresseux, Chen casse ses machines, Lou fume trente cigarettes par jour ; il ferait mieux de corser la pitance de ses enfants. Mei calcule comme un pied ; il lorgne l'épouse du chef comptable. Wu propage une fausse idéologie », la Chine

du travail et de la termitière, la Chine du secret et de la méfiance — interdiction de filmer les haut-parleurs qui diffusent aux ouvriers d'un gigantesque chantier les consignes et la propagande : « nos haut-parleurs sont confidentiels ».

« Il n'y a plus de dragons en Chine... Notre bienfaiteur, le président Mao les a liquidés. » Pour Louise Weiss c'est la révélation : pour avoir délivré les Chinois de leurs terreurs, Mao s'est imposé comme le dieu du régime. Régime de soumission et d'oppression où toute expression individuelle ne peut être que suspecte.

Louise Weiss fera grincer bien des dents. Et c'est vrai que son propos est parfois sans bienveillance. Certaines obsessions qu'elle promène à travers le monde agacent : il y a dans sa ferveur antinataliste quelque chose de déplaisant comme le frisson des nantis devant la marée du nombre ; son éloge de la colonisation occidentale s'accommode de quelques oublis qu'il faut sans doute mettre au rang des réserves mentales, tant il est vrai que le procès de l'homme blanc n'est plus à instruire ; tant il est vrai que le réquisitoire est dressé, connu, reçu.

Il serait certes mauvais que le livre de Louise Weiss contribue à anesthésier la conscience de l'Occident, à lui faire oublier ce qui a été commis en son nom. Mais il est une autre forme d'anesthésie, aussi pernicieuse que la précédente, c'est cette sorte de convention qui veut, désormais, que tout ce qui a été fait par l'Europe l'ait été par cupidité, par violence, hors de tout idéal, sans aucune conséquence bienfaisante pour les peuples d'Asie et d'Afrique, c'est cette sorte de convention qui veut que les explorateurs et les missionnaires aient troublé l'ordre et la tranquillité d'un monde innocent. Cette prétendue innocence, Louise Weiss a beau jeu de la dénoncer en rappelant des comportements, des pratiques et des institutions qui existaient avant l'arrivée des explorateurs et des missionnaires et dont la barbarie épouvante. Louise Weiss dénonce cette sorte d'autocritique quand elle dit : « ... le mensonge sémantique dans lequel se vautraient la majorité des maîtres à penser de l'Occident expliquait la décadence d'une civilisation à laquelle ces ingrats, faibles et faux penseurs, devaient leur protection matérielle ainsi que leur liberté d'expression ».

Louise Weiss rappelle certaines vérités : des écoles, des routes, des dispensaires, des hôpitaux ont été construits ; certaines formes d'hygiène élémentaire ont été diffusées ; et s'il est vrai que l'Europe a exploité les ressources du sol et du sous-sol à son profit, il est non moins vrai que sans elle ces ressources seraient restées sans emploi. Le mensonge des livres d'histoire de la III<sup>e</sup> République était de parler seulement des écoles, des routes, des dispensaires et des hôpitaux et de taire le pillage économique et le travail forcé. Le mensonge, aujourd'hui, c'est cette infinie complaisance dont bénéficient, de la part de quelques-uns, les tyrannies politico-militaires les plus brutales pourvu qu'elles se proclament progressistes. C'est cette sorte de compréhension inépuisable que rencontrent les systèmes d'encadrement les plus oppressifs pourvu qu'ils se réfèrent à la bonne doctrine. Le racisme, aujourd'hui, tient

dans le propos indéfiniment répété, indéfiniment justificateur, selon lequel la dictature (marxiste-léniniste, bien entendu) convient aux jaunes, aux noirs, aux pauvres, qu'elle leur est même nécessaire car, n'est-ce pas ? ces gens-là ne sont pas comme nous, ne sentent pas comme nous. C'est comme les Russes, d'ailleurs : habitués au knout depuis des siècles, et puis arriérés avec ça. Bons pour le stalinisme. Et pour le brejnévisme.

Le mérite du livre de Louise Weiss c'est de faire

éclater allégrement quelques baudruches, c'est de dire simplement ce qu'elle a vu et retenu, c'est de ne pas s'en laisser conter. La faiblesse de ce livre c'est un certain manque de générosité, quelques vues un peu courtes. Pour l'Occident, le masochisme n'est pas une réponse à l'attente du Tiers-Monde. le cartiérisme non plus.

Dominique KERGALL ■

*Ed. Albin Michel, 1 volume, 524 pages.*

## ● La peste blanche, comment éviter le suicide de l'Occident, par P. Chaunu et G. Suffert

A plusieurs reprises, au cours des siècles, la peste a vu décimer la population de l'Europe ; elle n'a pas suffi à entraver son élan. Epreuve physique plus ravageuse que les guerres, elle a contribué au contraire à lui tremper l'âme. En vérité, seuls les désastres culturels et psychologiques laissent des traces irréparables. En témoigne, par exemple, l'effondrement de la civilisation et de la population amer-indienne au lendemain de la conquête espagnole. Leurs dieux morts, leur culture anéantie, les vaincus ont perdu le goût de vivre et de se reproduire. Par contraste, si l'Europe romaine a résisté à la conquête barbare n'est-ce pas que le christianisme a survécu au cataclysme, sauvant chez les vaincus la foi en l'homme et le droit à l'espoir ?

La civilisation occidentale est aujourd'hui atteinte d'un mal qui, au train où vont les choses, sera irréparable avant dix ans. Cette « peste blanche » a plusieurs visages : la dénatalité, qui compromet la reproduction des hommes et le renouvellement des idées, le refus de l'effort et de la patience indispensables à toute grande œuvre, l'égoïsme généralisé, etc. Mais elle a une seule et même cause : la perte de la foi en l'avenir et même de la foi tout court. P. Chaunu avait déjà, à travers nombre d'ouvrages, établi ce diagnostic retentissant. Dans ce dialogue avec Georges Suffert, son propos, toujours aussi fort, devrait atteindre le lecteur le moins averti. D'autant plus qu'il ne se contente pas d'avancer un constat de mort qui pourrait, s'il n'y prenait garde, justifier le pessimisme qu'il dénonce. Il offre des voies de recours.

La première passe par les média. Ici, l'apport du journaliste qu'est G. Suffert est neuf : il montre en homme de métier ce qu'est aujourd'hui « la dérive de l'information » : les média se reflètent les uns les autres, suivent ce qu'ils croient être l'opinion. Sans valeur de référence, ils l'informent sans chercher à la former. Pour P. Chaunu cette attitude relève de la trahison : l'immense pouvoir qu'ils sont seuls à détenir doit être mis au service de la vérité. Révélée, celle-ci sera douloureuse mais salvatrice.

Le second remède est politique. La preuve en est donnée par le coup de frein porté à la dénatalité dans les pays de l'Est. Les gouvernements peuvent beaucoup plus qu'ils ne pensent. Encore faudrait-il que la France, pour sa part, ne consente pas à cet abaissement de la condition de l'enfant au terme duquel le volume des transferts en sa faveur qui représentait 22 % du PNB par tête en 1950, est passé à 8 % en 1972 et 5,9 % en 1975. La grande victime muette de l'une des inégalités la plus criante dont souffre notre société, c'est lui.

Pour une fois complices, l'historien éclairant l'avenir à la lumière du passé et le journaliste commentateur du présent nous mettent face à nos responsabilités. Ils nous donnent ainsi un bel exemple de courage et de démocratie.

Maurice BLIN ■

*Gallimard. L'air du temps. 370 pages.*

## ● J'ai cru au matin, par Pierre Daix

Après Dominique Desanti, voici Pierre Daix : d'avoir été stalinien, d'avoir appris et d'avoir compris ce que fut le stalinisme, ce qu'est encore le communisme soviétique, d'avoir mis son courage et son talent au service de cette machine d'oppression, cela, on le conçoit, laisse au cœur une brûlure dont certes un livre ne guérit pas mais qui néanmoins fait moins mal lorsqu'un livre en explique la genèse et les conditions.

Stalinien, Pierre Daix l'a été. Sans problèmes ? Non. Mais comme chez Dominique Desanti, les inquiétudes et les soupçons n'ont fait pendant longtemps que renforcer l'attachement au mythique Père des peuples. Lorsque Staline meurt en mars 1953, Pierre Daix intitule son article des *Lettres françaises* « Il nous a appris à grandir ».

Et cependant des problèmes, Pierre Daix en a eus

dès sa première rencontre avec le parti communiste. Il adhère au parti, à l'automne 1939, au lendemain du « coup de massue » du pacte germano-soviétique. Pourquoi ? Parce que c'est l'époque où le gouvernement français pourchasse les communistes, parce qu'à Rennes, où la khâgne d'Henri IV est réfugiée, il rencontre un garçon long, blême et blond, Olivier Souef, militant qui a réponse à tout, qui sait expliquer les moindres méandres de la politique soviétique, la guerre contre la Finlande aussi bien que les discours pro-nazis de Molotov, parce que, dans l'effondrement général de la défaite, il lui semble que seul le parti est innocent. Or dès l'été et l'automne 1940 les choses s'obscurcissent : l'appareil du parti se manifeste au grand jour et réclame qu'on lui rende ses mairies de la banlieue parisienne. Pierre Daix lui-même est sollicité de prendre en main une organisation de jeunes ; les trotskystes qui en font partie préfèrent la saborder plutôt que de la voir collaborer avec les autorités d'occupation ; mais le parti voudrait la sauver parce qu'il a besoin de structures légales pour développer son action. Olivier Souef, son meilleur ami, est exclu du parti et c'est à lui, Pierre Daix, qu'on demande d'organiser son isolement. Rudes épreuves ! Après juin 1941 les épreuves sont d'une autre nature : ce sont celles de la Résistance armée, celles des chasses à l'homme et des râfles ; du moins le combat contre l'Allemagne nazie et le combat de l'Union soviétique s'identifient-ils. La bonne conscience revient. Mais les militants du parti paient le prix fort ; arrestations, fusillades d'otages, déportations. Pierre Daix est pris. Prisons françaises. Clairvaux. Puis en février 1944, au terme d'un voyage infernal, c'est Mathausen, le camp, avec son administration rigoureuse, ses structures stables, ses rapports de force, sa cruauté démente et son célèbre escalier de 186 marches que les prisonniers doivent gravir sans cesse, leur charge sur le dos. Dans les prisons françaises comme dans le camp allemand Pierre Daix retrouve le parti communiste, toujours en place, solide avec ses réseaux, ses hiérarchies et son système de protection.

A Mathausen, les S.S. associent les politiques à la direction du camp. L'organisation de résistance fait le nécessaire pour que Pierre Daix devienne aide-secrétaire, responsable à ce titre de l'immatriculation des nouveaux arrivants, à charge pour lui de repérer et d'aider les résistants français. Dans cette tâche, écrit-il, « nous, communistes... étions au service de tous. Personne ne nous a jamais reproché un manque de loyauté, contrairement à ce qui s'est produit à Buchenwald ».

A Mathausen, Pierre Daix rencontre nombre de communistes qui seront bientôt de hauts responsables dans les pays de l'Est, ainsi ce kapo nommé Novotny qui poursuit Octave Rabaté de remontrances et qui, en 1951, deviendra président de la République tchécoslovaque. Il rencontre aussi un soldat russe qui lui fait part de son expérience des camps staliniens et à qui il n'ose pas demander de précisions sur les raisons de son internement non plus que sur le régime concentrationnaire soviétique.

Fin avril 1945, Pierre Daix qui est parvenu à survivre jusque-là, rentre par la Suisse dans un singulier convoi

constitué sous les auspices de la Croix Rouge, étrange convoi qui traverse l'Allemagne et dont on ne sait au départ si ceux qui le composent sont promis à l'extermination ou à la liberté. C'est la liberté.

Paris, le général de Gaulle. Le parti.

Le parti avec ses étranges questions sur le comportement des communistes au camp, avec sa méfiance viscérale à l'égard des clans (« Si tu crois qu'on vous laissera faire un « parti des déportés »...), le parti qui, bientôt, propose à Pierre Daix de devenir le secrétaire politique de Tillon, ministre de l'Air, ce qu'il restera jusqu'au renvoi des ministres communistes en mai 1947.

Après quoi Pierre Daix devient journaliste : il passe de l'« Avant-garde » aux « Lettres françaises » puis à « Ce Soir » avant de revenir aux « Lettres françaises » comme rédacteur en chef avec Aragon comme directeur.

1947-1950, ce sont les années de certitude, les temps du fanatisme, de la totale fidélité stalinienne, le bonheur dans la soumission, soumission parfois traversée d'interrogations — étrange ! cette usine soviétique visitée en 1950 où l'appareil du parti, des syndicats et des services de sécurité alourdit d'une foule d'improductifs des effectifs déjà énormes — interrogations vite chassées : David Rousset peut bien faire défiler à la barre des témoins, lors du procès qui l'oppose aux « Lettres françaises », des rescapés des camps russes, rien n'y fait, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de camps au pays de Lénine et de Staline.

Or il y en a. C'est ce que Pierre Daix découvre de 1953 à 1956. Et, comme pour Dominique Desanti cette découverte est une secousse tellurique qui de proche en proche ravage tout le paysage intérieur, ébranle toutes les certitudes. Et il n'y a pas que les camps, il y a les procès — Slausky qui fait arrêter London et qui bientôt sera jugé avec lui au cours d'une mise en scène où les quatorze coïnculpés clameront leur culpabilité — il y a les tortures, il y a cette démente antisémitisme qui peu à peu se révèle. Il y a ce reportage d'André Stil dans « l'Humanité » au lendemain de l'écrasement de la Hongrie et dont le titre « le sourire de Budapest » fait déborder la coupe. Trop c'est trop.

1958-1962. C'est le fond du gouffre. Et cependant Pierre Daix reste au parti. Fidélité. Et aussi sentiment qu'il y a quelque chose à y faire. C'est le temps de la séparation. Comment ? A partir de 1962-1963 et surtout de 1965-1966 il fait des « Lettres françaises » dont il assume toujours la responsabilité et qui sont diffusées dans les pays de l'Est européen, un instrument de résistance à l'intention des intellectuels qui dans ces pays luttent contre les pouvoirs en place.

Un peu en marge de l'appareil du parti qui se méfie de lui, soutenu par Aragon qu'il juge trop prompt aux concessions, trop enclin aux compromis au nom du moindre mal, Pierre Daix accueille tout ce qui peut faire craquer le béton idéologique qui enferme la pensée socialiste, qui la défigure. Bientôt c'est la réponse du printemps de Prague. Espérance. Espérance bientôt balayée. Pierre Daix constate la complicité du P.C.F. avec les envahisseurs fraternels du 21 août 1968. Ces Tchécoslovaques étaient allés trop loin : songez donc, ils en étaient à accepter l'existence officielle et libre

d'un parti social-démocrate. Et voici, succédant à Waldeck-Rochet désemparé par ses responsabilités, un Georges Marchais que Pierre Daix juge « capable de tout le registre des brutalités et des intimidations », dont il nous dit qu'il est « la voix du parti » mais « sans projet », « Le pouvoir du parti. Le pouvoir pour le parti. »

1968-1969 : c'est la « normalisation » à Prague. C'est le temps de l'Aveu.

Octobre 1972 : fin des « Lettres françaises ». 1974 : Pierre Daix ne reprend pas sa carte. Fin de l'aventure commencée trente-cinq ans plus tôt. Redoutable aventure.

Pierre Daix ne veut plus cautionner un parti qui, partout où il est au pouvoir, est devenu, selon lui, le « Parti des maîtres », le Parti de ceux qui dans des limousines noires à rideaux tirés franchissent tous les feux rouges, reçoivent les enveloppes secrètes et la monnaie spéciale pour les magasins réservés... Pierre Daix parle de « l'envers féodal du Parti-Etat-socialiste ». Il raconte des faits qui lui ont été rapportés par des amis tchécoslovaques ; ainsi cette scène qui se déroule à Prague le 21 août 1968 : un jeune soldat soviétique, se trouvant face à un véritable barrage humain, a arrêté son char ; un officier sort de l'arrière de la colonne et interpelle le garçon, lequel pour expliquer son geste, désigne la foule ; l'officier abat le soldat ; la foule ramasse le corps et l'enterre comme l'un des siens. Toujours en Tchécoslovaquie ; au lendemain de l'invasion, une jeune Tchèque reçoit de sa correspondante soviétique une lettre d'amers reproches : on a tué son frère, soldat dans l'Armée rouge ; or il n'y a pratiquement pas eu de résistance : désireux d'en avoir le cœur net la jeune Tchèque et ses parents se rendent au cantonnement dont ils ont l'adresse ; le frère s'y trouve, bien vivant, ne comprend d'abord rien à la lettre de sa sœur puis s'effondre : son décès a déjà été annoncé aux siens, c'est donc qu'il ne les reverra plus jamais ; il ne se trompe pas : les troupes qui ont envahi les centres industriels de Bohême et de Moravie, qui ont été au contact des populations et qui ont découvert qu'ils se trouvaient non en Allemagne ex-nazie mais en Tchécoslovaquie, ont été envoyées par la suite sur la frontière chinoise, « sûrement dans le calcul de les

y sacrifier ». Pierre Daix commente : « Ce parti n'est pas né du jour de la prise du pouvoir. Tous, nous connaissons des nôtres capables de descendre un gosse, dans sa tourelle de tank, qui désobéit, ou de déporter un régiment entier contaminé par de mauvaises idées. »

C'est en compagnie de Soljénitsyne, le contemporain véritablement capital, que Pierre Daix parcourt les onze années qui vont de sa préface d'« Une journée d'Ivan Denissovitch » en 1963 au « Soljénitsyne prend des vacances en Suisse », titre par lequel « l'Humanité » salue en 1974 le bannissement du grand écrivain russe et qui est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. « J'ai décidé que la coupe était pleine », écrit Pierre Daix.

Mais cette décision de partir était-elle la bonne à un moment où il pouvait sembler, précisément, que le parti était en train de changer ? Ne fallait-il pas y rester pour favoriser le mouvement ? Dans les dernières pages, Pierre Daix répond : c'est vrai, reconnaît-il, que les quelques concessions faites par le P.C. ne sont pas négligeables. Mais l'essentiel n'a pas été dit, la dépendance fondamentale à l'égard de l'Union soviétique n'a pas été rompue. Pourquoi le parti « n'a-t-il pas le courage de dire que l'Union soviétique n'est pas un pays socialiste » ? Pierre Daix ajoute, évoquant l'éventualité d'un « socialisme à la française » : « Il faut concevoir que ce socialisme se heurtera à une hostilité sans merci de la part de la bureaucratie soviétique, comme à chaque fois que la pratique d'un peuple à Berlin-Est, à Varsovie, à Budapest ou à Prague, a fait éclater l'imposture du « socialisme » du Goulag... Telle est la réalité devant laquelle le P.C.F. vacille ». Et plus loin, « ... aujourd'hui, si mes amis américains sont libres, mes amis russes sont en exil ou au bord du rejet... Et j'ai peur pour beaucoup d'entre eux... Et il n'existe aucun pays socialiste — au sens que le P.C.F. donne à cet adjectif — qui n'entretienne sa forme de Goulag. »

Cette fois, David Rousset a bien gagné son procès contre les « Lettres françaises ».

C'est un livre grave, douloureux, tragique, qu'a écrit Pierre Daix. C'est le livre de sa vie.

Dominique KERGALL ■

Éditions Robert Laffont - 1 volume - 480 pages.

## ● Paysans d'hier et d'aujourd'hui

Il n'existait pas encore d'histoire des paysans de notre pays qui mît à la portée de tous, sous une présentation pratique, les recherches de ces dernières années. Mes collègues des universités de Lyon et de Saint-Etienne se sont attelés à la tâche et sous la direction de Jean-Pierre Houssel avec le concours de Jean-Charles Bonnet, Serge Dontenwill, Robert Estier et Pierre Goujon, ils ont publié *L'histoire des paysans français, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours* (550 p., illustré, relié 155 F, broché 78 F, en souscription chez Horvath, à Saint-Etienne). Il a été fait appel également aux

témoignages de trois figures aussi représentatives des courants de pensée du syndicalisme agricole que le sont MM. Florent Nové-Josserand, Michel Debatisse et Antoine Richard. C'est dire que l'ouvrage est bien fait et dans une certaine mesure fortement engagé. Le récit de la vie des paysans français apparaît comme insolite, car l'histoire réelle va à l'encontre des idées reçues. Leur existence a longtemps été dominée par le souci de manger à leur faim, par la difficulté d'accéder à la culture, par l'absence de confort. De ce fait, les paysans ont leur propre histoire, autonome, originale. Ils posent

et gagnent sans cesse des défis : défi à la mort au XVIII<sup>e</sup> siècle, défi à la faim jusqu'au second Empire, défi aux privilégiés de la naissance, puis de la fortune, afin de devenir des citoyens à part entière depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Si cette histoire des paysans français faisait découvrir aux hommes de l'agriculture la richesse de leur passé et, aux hommes de la ville, la complexité et l'autonomie des choses de la terre, elle aurait apporté sa pierre à la connaissance du monde des champs et des villages, auquel chacun de nous est secrètement attaché. Cette œuvre monumentale arrive à un moment opportun, où le monde rural conscient de sa place, se réveille, s'organise, provoque des embouteillages dans les rues, au ministère, au Marché commun, débat avec le Premier ministre. Pourquoi leur action nous surprend-elle ? Quels sont leurs problèmes ? Quelles sont les solutions équitables ? En lisant ce livre on comprendra mieux.

En fabriquant *Joseph, Noémie, Célestin et autres paysans d'Ardèche*, Michel José pour les photographies et Jean Carrière pour le texte, ont réalisé un magnifique document où la beauté le dispute à la valeur documentaire. Photographe professionnel installé à Annonay depuis 1953, Michel José décide en 1973, à la suite d'une conférence sur la photographie en couleurs à Lyon, de bouleverser complètement ses méthodes de travail jus-

qu'alors limitées au noir et blanc et d'inventorier les immenses possibilités de la couleur. Il décide d'organiser pour les habitants d'Annonay une exposition sur le thème « *Le portait couleur* ». Elle a lieu en décembre 1974 au théâtre municipal d'Annonay : 100 portraits sont exposés, visages de paysans, d'enfants de la région que les Ardéchois connaissent bien. C'est le succès : les visiteurs se pressent devant les photographies.

Fort de cette première expérience heureuse, Michel José décide de continuer. Il photographie alors les habitants de la Haute-Ardèche. Pendant trois mois, il réalise 250 photographies dont 60 seront tirées en grand format de un mètre sur un mètre, tout en couleurs. Il cherche à fixer un monde qui disparaît chaque jour, monde des paysans, images de la France traditionnelle rurale où vivent encore des hommes attachés à leur métier et à leur ferme. En 1975, il expose dans toute l'Ardèche ; il loue une grange à Vallon-Pont-d'Arc en été ; l'affluence est à son comble. Il est invité à exposer à l'étranger. Le livre publié aux Editions du Chêne : « *Joseph, Noémie, Célestin et autres paysans d'Ardèche* » regroupe l'ensemble de ce travail sur la Haute-Ardèche. Jean Carrière, l'auteur de *L'épervier de Maheux*, prix Goncourt 1972, a bien voulu accompagner ces images d'un texte de présentation. Je recommande ce beau recueil.

Jean CHELINI ■

## ● Vie et mort des Indiens d'Amérique

L'engouement pour les Indiens d'Amérique ne date pas d'hier. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on dévorait les récits des missionnaires jésuites revenant des Indes occidentales. Cette mode fit la fortune du Huron de Voltaire et contribuera à créer le mythe du bon sauvage. Fenimore Cooper prit le relais au XIX<sup>e</sup> siècle et son œuvre suscita une véritable frénésie. Après la découverte de l'or en Californie et la marche vers l'Ouest, les guerres contre les Indiens deviennent un nouveau thème d'aventures et de récits. Héros de centaines de magazines, de romans et de films, longtemps symbole du sauvage cruel et rusé, l'Indien d'Amérique du Nord s'est définitivement transformé en mythe. Qu'en est-il réellement ? Philippe Jacquin s'efforce de répondre à nos interrogations dans *L'histoire des Indiens d'Amérique du Nord* (Payot, 224 p., 51 F).

Bien avant l'arrivée des Blancs, les sociétés indiennes avaient développé des techniques, un art, des systèmes d'organisation, dans des milieux naturels parfois très difficiles. Les progrès des études préhistoriques, ethnologiques et écologiques nous permettent de mieux comprendre l'évolution de ces sociétés aussi variées et aussi complexes que les nôtres. La rencontre avec les Blancs désintégra la société indienne. L'Indien découvrit un monde sans commune mesure avec le sien. Habitué à interpréter les phénomènes naturels en termes spirituels, il repensa sa religion. Les techniques des Blancs bouleversèrent son mode de vie. Les missions chrétiennes

marquèrent profondément ces âmes religieuses et beaucoup se convertirent.

Le Blanc fut accueilli d'abord comme un dieu, mais ses exactions en firent vite un ennemi. Des centaines de traités non appliqués, des campagnes d'extermination, des dizaines de massacres, des déportations de population, des camps de concentration furent nécessaires pour briser la résistance indienne. Des événements récents montrent qu'elle renaît : les Indiens ne veulent plus être les parias de l'Amérique blanche qui, non contente de les réduire au silence, est en train de détruire « leur Mère », la terre. Ce texte solide trace l'évolution des Indiens d'Amérique du Nord depuis la conquête jusqu'à nos jours, il rendra de grands services et dissipera une mythologie souvent génératrice d'erreurs.

H. Rieder, qui a passé une partie de sa jeunesse en compagnie des Indiens, a rassemblé les récits qu'il avait recueillis auprès d'eux dans *Le folklore des peaux-rouges* (Payot, 270 p., 28 F). Il s'est efforcé d'atteindre la version archaïque de ces contes, dont ceux qui avaient trait aux choses surnaturelles, n'étaient racontés qu'après le coucher du soleil autour des feux de camp. L'auteur exprime donc une forme de la pensée indienne avant son contact prolongé et sa contamination avec la civilisation européenne. Beaucoup de ces textes sont empreints d'une grande fraîcheur d'imagination et d'expression.

L'ethnologue Michel Perrin vient de publier sur les Indiens Goajiro, qu'il étudie depuis des années, dispersés sur un territoire semi-désertique aux confins de la Colombie et du Venezuela, un beau livre *Le chemin des Indiens morts* (Payot, 272 p., 65,50 F). L'originalité du monde créé par les Goajiros éclate d'évidence tout au long des récits réunis dans la première partie de ce livre, parfois déroutants mais toujours empreints d'une troublante beauté, comme l'histoire de cette Eurydice goajiro qui, par la voie lactée, *le chemin des Indiens morts*, revient sur terre chercher son époux inconsolable, ou ces récits dans lesquels s'affrontent *Juyà*, la Pluie, et *Pulowi*, la Maîtresse du gibier, ou bien encore cette épopée fantastique de *Maleiwa*, le Demiurge né des restes de sa mère dévorée par Jaguar...

Mais si, à certaines époques, cette pensée a su habilement intégrer des éléments nouveaux, elle éclate aujourd'hui en se heurtant à un monde soumis à de violents changements. Il en résulte des mythes douloureusement grotesques ou désespérés. Ainsi nous décou-

vrons que nous, Occidentaux, nous personnifions la mort pour les Goajiros. Ils donnent notre visage à *Wanili*, la maladie mortelle. Un livre déroutant qui touchera tous ceux que l'histoire des hommes intéresse d'abord.

Deux livres bien faits sont à noter au terme de cette chronique. Georges Baudot a dressé un très bel inventaire des *Lettres précolombiennes* (Privat, 330 p.) dont Jacques Soustelle a souligné l'indéniable richesse. Le panorama tracé lève les derniers doutes sur l'importance de cette littérature précolombienne, si longtemps ignorée ou mutilée. F.A. Peterson nous donne un très bon livre d'histoire et de civilisation sur *Le Mexique précolombien* (Payot, 381 pages). Synthèse documentée et soignée, l'œuvre de Peterson retrace la destinée de l'ancien Mexique jusqu'à la conquête espagnole. Un livre très complet, pour continuer notre découverte de la vie et de la mort des Indiens d'Amérique.

Jean CHELINI ■

# UNE AMITIÉ HISTORIQUE

par Etienne BORNE

LES amitiés publiques, déployées au grand jour de l'histoire, paraissent moins énigmatiques que, mêlées aux travaux et aux jours, les passions et les sentiments privés. Il y a pourtant de l'énigmatique dans les rapports privilégiés que pendant un bon quart de siècle ont entretenus André Malraux et Charles de Gaulle. Pour être en pleine lumière, un mystère reste un mystère.

ON aperçoit bien certes que si les deux « sublimes », comme parlait Saint-Simon, se sont « amalgamés », c'est surtout par analogie de style entre les deux sublinités, obstinées l'une et l'autre à se hausser et à se maintenir au-dessus du vulgaire. Que Malraux et de Gaulle se soient rencontrés, qu'ils aient avec une souveraine autorité rendu parallèles leurs deux itinéraires, et que chacun face à son destin ait tiré de ce parallélisme un parti exceptionnel, c'est une évidence inscrite visiblement dans la littérature, la politique et l'histoire de ce siècle.

MAIS il n'est pas assuré que l'écrivain et l'homme d'Etat aient fait, d'une rencontre poursuivie jusqu'à la fin, une de ces communications par lesquelles la personne s'ouvre à la personne et l'homme dialogue avec l'homme. Un sommet a reconnu un autre sommet. Mais lorsque la cime attend de l'autre cime d'être confirmée dans sa vérité de cime, un lien est-il véritablement noué ? La loi vaut pour toutes les destinées, grandes ou moyennes : l'ami confondu avec l'idée éclatante que je me fais de lui n'est que belle représentation au-dedans de mon univers, sans qu'il y ait eu échange d'âme à âme. L'autrui de ma préférence n'est pas autrui, mais le miroir faussement extérieur de ma plus haute possibilité.

VOICI André Malraux dans le miroir gaullois. Quelques lignes des « Mémoires d'espoir » en dessinent la figure en trois ou quatre traits de superbe concision, évoquant « l'ami génial » qui, présent aux côtés du Général, « le couvrait du terre à terre ». Puis avec cette naïveté de grand homme invulnérable au respect humain, le mot qui dit tout : « L'idée que se fait de moi cet incomparable témoin contribue à m'affermir ». On voit à plein ici non ce qu'était Malraux en lui-même, mais ce qu'il a été pour de Gaulle. Car sans Malraux, de Gaulle eût bien été de Gaulle, mais il aurait moins bien su qui était de Gaulle. Le héros est bien utile, il précède le cortège, annonce le grand homme, provoque l'acclamation publique, transfigure l'émotion civique en parole belle, et voix éclatante et assidûment fidèle, aide le héros à ne pas perdre cœur et à se croire le héros à travers la médiocrité des foules et des contingences.

AU tour de de Gaulle à paraître maintenant dans le miroir de Malraux. « Les chênes qu'on abat ». Le titre emprunté à un prodigieux et trop peu connu poème de Hugo, prend aujourd'hui, et depuis que les deux chênes ont été abattus, la résonance lointaine et irréaliste d'un dialogue des morts. Ultime conversation très et trop étudiée, écrite pour la postérité et qui semble confronter l'un avec l'autre deux destins déjà accomplis puisque le moissonneur de la nuit va les clore à peu d'années de distance l'un de l'autre.

APPARENCE seulement, car l'un des destins n'est que le double de l'autre. Ne se montrera pas le vrai de Gaulle, à jamais inaccessible, mais de Gaulle tel que le génie de Malraux le changera en protagoniste héroïque de l'artiste dans l'univers imaginaire de l'art. Aucun secret jusque-là caché ne sort de la bouche du Général, mais lorsqu'il parle, il redit avec l'accent de Malraux les problèmes et les obsessions de Malraux, et reprend par exemple, plus métaphysique que l'interrogation sur l'être et le néant, la question du sens et du non-sens. Le grand homme qui a confronté sa volonté avec la force des choses, qui a mis son empreinte sur l'histoire, qui a usé de l'Etat accommodé à son propos, comme l'ouvrier se sert d'un outil à sa main est sommé de dire le goût qu'en fin de compte a la vie lorsqu'elle est dominée et gouvernée de si haut, et comment la dernière pensée d'un homme peut ne pas se confondre

avec « l'à quoi bon ? » que lui souffle la proximité de l'inévitable mort. Et s'il n'y a d'autre réponse à la question que la question elle-même comme il arrive toujours chez Malraux, c'est que dans « les Chênes » Malraux ne s'entretient qu'avec Malraux par l'intermédiaire « d'un incomparable témoin, qui le confirme en lui-même », pour reprendre les mots dont se servait de Gaulle pour honorer Malraux. A chacun son miroir dans une exacte réciprocité. Au de Gaulle des « Chênes » pourrait être appliqué ce que Malraux disait de ce tableau de Manet où Clemenceau n'est rien pour que Manet soit tout.

FAUT-IL comprendre alors que de Gaulle et Malraux n'auront été l'un pour l'autre qu'un moyen utilisé par chacun pour bien s'affirmer dans son être et pour mieux poursuivre les fins qui lui étaient propres ? Les deux hommes, dans la première saison de leur vie, n'étaient pas faits pour s'entendre. L'un avait fait entrer dans une œuvre et une vie également romanesque les aventures et les tumultes d'une époque qui tournait à la tragédie. L'autre pouvait porter avec impatience « le harnais », comme il disait, de l'institution militaire, mais respectueux de l'ordre et ami de l'autorité, il attendait que l'ordre et l'autorité s'écroulent et soient remplacés par des faux semblants pour se donner la mission moins de les rétablir que de les instaurer une bonne fois dans leur authentique vérité. Aussi si l'homme d'un ordre qui soit un ordre et le révolutionnaire en quête d'une révolution qui soit une révolution se sont rencontrés pour puissamment contribuer à faire ensemble ce qu'on appelle le gaullisme, n'est-ce pas que chacun a été « une carte dans le jeu de l'autre », pour se souvenir d'un mot par lequel Mauriac ne visait que son confrère en littérature, voulait signifier ce qu'il pouvait y avoir chez Malraux d'orgueilleuse démesure ?

LE trait mauriacien vaut cependant dans les deux sens. Le Général a toujours cherché à appeler à lui pour les apprivoiser ou les atteler comme il lui arrivait de dire, les illustres des lettres et des arts. De surcroît Malraux, ancien combattant des Brigades internationales, et qui ne renia jamais son antifascisme et son anticolonialisme, était bien fait pour apporter au Rassemblement d'abord, et ensuite aux gouvernements de la V<sup>e</sup> République cette tonalité de gauche toujours indispensable à la doctrine ou à la mythologie gaullistes. Malraux de son côté attendait de de Gaulle et du gaullisme l'occasion de mettre dans une même vie, comme le Garin des « Conquérants », les recherches de la pensée ou de l'art et l'efficacité de l'action politique. En faisant de Malraux son ministre de la Culture, et en confiant la politique aux hommes politiques le général de Gaulle montrait qu'il n'était pas favorable à la confusion des genres, que son plus profond génie était celui de l'ordre et que pour lui les hommes de lettres, s'ils ne dérogeaient pas en se faisant les imagiers des grands règnes, ne sauraient s'employer ailleurs que dans leur ordre qui est et reste la culture. Belle leçon de classicisme donnée au démon romantique de Malraux, si impatient toujours de toutes les limites.

AINSI André Malraux et Charles de Gaulle ont-ils été nécessaires l'un pour l'autre et étrangers l'un à l'autre comme le sont les astres dans les constellations d'un ciel. On n'en conclura pas que cette amitié historique n'ait été que littéraire et politique. Puisque les êtres ne sont pas transparents les uns aux autres, l'amitié la plus rare et la mieux inspirée ne peut que mêler le malentendu à l'entente et à la complicité, et ajouter l'illusion ou le rêve au pressentiment du vrai. Dans une confusion qui est mystère, l'important est que le malentendu soit inquiétude vivante et que l'illusion reste haute et belle. Et même si l'amitié n'était que songe, il faudrait garder à ce mot le sens que lui donne Malraux lorsqu'il écrit que de Gaulle « sur le terrible sommeil de ce pays en maintint l'honneur comme un invincible songe ». Car le songe d'une amitié n'est pas mensonge et peut s'inscrire dans l'histoire de l'honneur humain.